VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 5 DECEMBRE, 1922 No. 26

JAN 23 PROV. LIBRARY PARL. BLDG. WINNIPEG, MAN.

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTE

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Directeur: HECTOR HEROUX

PROVINCIAL LIBRARY MANITOBA

DIEU ET MON DROIT

UNE MAJORITE

Il n'y a plus de vacances aux Communes. Jacques Cartier, Mégantic, dans la province de Québec, Gloucester, dans le Nouveau-Brunswick, ont acclamé les libéraux. Les conservateurs savaient qu'ils y lutteraient sans espoir de succès. Dans Halifax, comté à patronage et toujours à la crèche, l'opposition s'est abstenue de prendre part à la lutte. Elle s'y est faite entre le candidat libéral officiel, un libéral indépendant se réclamant de M. King et un ouvrier très radical. Le candidat officiel triomphe de ses deux adversaires par une majorité de 1,700. La Nouvelle-Ecosse demeure entièrement libérale. Bien qu'y constituant 40 pour cent des voteurs, le parti conservateur n'a pas un seul député à Ottawa. C'est la beauté du régime actuel, gouvernement du peuple par le peuple. Dans Lanark, Ontario, la lutte a été furieuse. C'est un vieux comté conservateur, irréductible dans son bleuisme, à fond d'orangisme. M. Stewart y avait obtenu une majorité de 2,500 en pleine débacle conservatrice. Le gouvernement s'est jeté dans la lutte avec une belle furie. Il a fait donner toute sa grosse et toute sa petite artillerie. M. Meighen s'est jeté tête baissée dans la bataille. La lutte n'a pas tardé à devenir acrimonieuse. Les conservateurs accusaient les libéraux de vouloir capter le vote catholique au profit du gouvernement; les libéraux ripostaient que les conservateurs faisaient appel aux pires passions anticatholiques. Quand on connait un peu les procédés de la cabale politique, on concède volontiers que les uns et les autres ont partiellement raison. Le long passé conservateur de ce comté et la victoire de M. Stewart éclatante en pleine débacle conservatrice auraient dû ne permettre aucun doute sur le résultat final. On semblait en présence d'un comté conservateur capable de lasser tous les efforts des libéraux. Au fur et à mesure que progressait la campagne, la victoire conservatrice apparut moins certaine. M. Meighen perdait du terrain. La partie semblait même si risquée hier que les conservateurs n'osaient plus parier sur les chances de leur candidat.

C'est avec un soupir de soulagement qu'ils apprirent leur victoire hier soir. Tout vaincus qu'ils soient, les libéraux ne sont pas moins heureux que leurs adversaires. Sans doute eussent-ils préféré l'emporter. C'eut été la ruine définitive de M. Meighen et pour le parti qu'il dirige un échec dont il se serait relevé très difficilement. Mais réduire de moitié la majorité conservatrice, c'est déjà un succès. M. King pourra dire aux Communes qu'il a la confiance du pays. L'opposition n'a pas osé faire campagne contre ses candidats dans les comtés libéraux et elle a perdu la moitié du terrain dans un château-fort conservateur.

M. King ne s'est probablement lancé si à fond dans la dernière lutte que parce qu'il escomptait, — tout improbable que cela apparut, — l'emporter. Vainqueur dans Lanark, il eut commandé aux Communes une majorité d'une voix. Peu de chose en soi, cependant beaucoup plus réjouissante que la constante menace de s'effondrer sous une coalition des partis d'opposition.

Cette majorité que M. King cherchait si anxieusement, elle lui est venue du camp progressiste deux jours avant l'élection de Lanark. M. Hammell, député progressiste de Muskoka, Ontario, passait samedi dernier aux rangs libéraux. Cette défection progressiste assure à M. King la majorité qu'il souhaitait. M. Hammell a communiqué aux journaux les raisons de son adhésion au parti libéral. Elles n'offrent rien de neuf et rien d'intéressant. Ce qui retient l'attention dans son cas, c'est qu'il ouvre une voie, — du parti progressiste au parti libéral, — que suivront, avant la fin de la session, six ou sept autres députés progressistes.

Six ou sept autres défections progressistes donneraient à M. King une majorité de quatorze ou seize voix. Une fois le coin entré dans le bloc progressiste, tout peut se produire, même la débandade.

En temps de crise, il faut un gouvernement à poigne. M. King ne pouvait pas nous le donner à moins de commander une majorité aux Communes.

Sur les Missions

"Or, tous peuvent prendre part à cette oeuvre surhumaine de la conversion des infidèles, toute nation doit s'y intéresser. Trois choses, en effet, sont nécessaires au succès de l'apostolat en pays lointain: la prière, les missionnaires et l'argent. Le role des fidèles, c'est de prier pour la conversion des idolâtres, de favoriser la vocation apostolique de ceux que Dieu choisit pour en faire ses apôtres, de contribuer à payer les dépenses considérables que nécessite l'apostolat moderne.

"Il faut aux missionnaires de l'argent, beaucoup d'argent. Chacune de nos petites missionnaires de l'Immaculée Conception doit payer cinq cents piastres de passage pour se rendre en Chine. Là-bas il faut bâtir et s'installer, vivre et soutenir des oeuvres importantes, orphelinats, écoles, hôpitaux. On achète les enfants abandonnés, on paie les catéchistes, on fonde même des collèges, des universités, des observatoires. Qu'on en juge par ce que donnent les protestants. Aux Etats-Unis seulement, en 1917, les Méthodistes ont recueilli 87 millions de piastres pour les missions; en un mois les Presbytériens ont souscrit 39 millions; les Baptistes paient les frais d'instruction de mille étudiants en théologie et de quinze cents élèves de collèges pour assurer le recrutement des missionnaires. Aux Indes seulement, le protestantisme entretient 5,000 agents européens ou américains, 35,000 pasteurs ou catéchistes indigènes; il soutient 12,000 écoles primaires, 141 collèges et plusieurs universités.

"Sans songer à verser des sommes aussi fantatsiqués, nous devons cependant faire un effort pour mieux proportionner nos dons à nos ressources et aux besoins à secourir. L'Oeuvre de la Propagation de la Foi et l'Oeuvre de la Ste-Enfance se réorganisent chez nous, enrolant tout le monde, même les enfants de nos écoles. Sachons nous intéresser à ces grandes entreprises apostoliques qui contribuent si puissamment à élargir les esprits et à dilater les coeurs. N'allons pas répéter que nous sommes un peuple de pauvres gens. Si nous nous excusons toujours, et si nous remettons indéfiniment au temps où nous serons riches le moment de faire les généreux, nous ne donerons jamais, pour notre malheur. Songeons plutôt au bien que peut faire, en pays de missions une partie seulement de l'argent que nous gaspillons à des amusements qui compromettent le goût, la santé, la vertu de notre race."

—Extrait du tract du R.P. Adélard Dugré, S.J. "L'Aide aux Oeuvres catholiques".

AFFAIRES D'ORIENT

L'erreur d'Angora

Le gouvernement d'Angora obéissant au fanatisme des Jeunes Turcs qui sont en majorité dans l'Assemblée Nationale, est en train de perdre lef ruit de la convention de Moudania et de se mettre à dos toutes lés puissancs, même celles qui, comme la France et l'Italie, ont, dans un but pacifique, soutenu ses revendications en Thrace.

Il y à des limites à la condescendance, et les Turcs ont dépassé la mesure des concessions qu'on a cru nécessaire de leur consentir.

Sans attendre que la Conférence de Lausanne ait fixé les conditions de paix esquissées à Moudania, ils ont réclamé sur un ton inacceptable l'évacuation de Constantinople par les troupes alliées et émis la prétention d'interdire aux navires de guerre alliés d'entrer dans un port ottoman sans autorisation. Autant dire que ces vaisseaux ne pourront séjourner dans les Détroits et devant Constantinople sans le bon vouloir du gouvernement turc. Une telle prétention serait la négation de la neutralité des Détroits et l'immédiate violation des conventions arrêtées entre les plénipotentiaires des puissances et les délégués turcs aussi bien à Moudros, dans l'armistice du 30 octobre 1918, qu'à Moudania, dans l'accord du 11 octobre dernier.

L'armistice stipule, en effet, que les troupes ne doivent pas pénétrer dans les zones neutres et à Constantinople. L'autre convention, par l'article 12, édicte que "la présence des troupes alliées sera maintenue sur les territoires où elles sont actuellement stationnées, territoires que le gouvernement d'Angora s'engage à respecter jusqu'à la décision de la Conférence de la paix".

Ces textes sont formels, et vouloir en enfreindre les clauses serait violer délibérément des conventions signées et rendre vains, pour l'avenir, tous les accords et tous les traités passés par la Turquie.

C'est ce que les puissances ne sauraient admettre et ce qu'elles ont signifié au gouvernement d'Angora.

A côté de ces questions de principe, il y a un devoir prédominant pour les alliés de ne point livrer en ce moment Constantinople à la seule garde des troupes turques. Les troubles qui ont éclaté à Stamboul, les collisions produites entre les manifestants et la police anglaise, les mesures draconiennes prises par les Kémalistes contre les établissements scolaires et financiers européens, ont créé un mouvement de xénophobie des plus dangereux.

Ce serait exposer les nationaux européens à un péril mortel que de les laisser sous la seule protection d'une police turque recrutée, Dieu sait comment, et qui serait incapable de tenir tête à la lie nombreuse d'une population hétéroclite, grossie d'éléments bolchevistes qui obéissent aux ordres d'anarchie venus de Moscou.

La situation reste donc très grave en Turquie. Pouvait-on la prévenir en opposant aux Turcs, au lendemain de leur victoire sur les Grecs, la tactique comminatoire et violente conseillée d'abord par l'Angleterre? C'eut été une folie.

Ce qui se passe aujourd'hui démontre au contraire la violence du choc qui se serait produit si on avait tenté de barrer le chemin aux nationalistes turcs dans l'ivresse de leur victoire et opposer la force à la poussée d'une armée de plus de 200,000 hommes grisés par leurs succès Que seraient devenus les maigres contingents que M. Lloyd George avait envoyés à Tchanak? Et ne valait-il pas mieux alors temporiser et éviter une collision qui eût mis aux prises l'Orient et l'Europe?

La France a tout fait, à ce moment, pour éviter l'arbitrage des armes et elle a obtenu un désarmement relatif qui a éloigné les occasions d'un conflit armé. Son rôle a été des plus sages et des plus prudents, et elle a montré dans la circonstance, contrairement aux calomnies qu'on répandait sur sa politique, qu'elle était la grande instigatrice de la paix et qu'elle savait sacrifier, dans ce but, les questions d'amour-propre.

Est-ce une raison pour tolérer les ménaces qui viennent d'Angora? Personne ne le pensera. Notre Haut Commissaire à Constantinople, d'accord d'ailleurs avec ceux de l'Angleterre et de l'Italie, a fait savoir au gouvernement kémaliste que ses propositions, pour ne pas dire ses menaces, étaient inacceptables. Constantinople doit rester sous la garde des alliés, la liberté des Détroits doit être respectée et aucune troupe turque ne saurait violer les zones neutres sans se buter à la résistance des puissances.

Il faut espérer que le gouvernement d'Angora réfléchira aux conséquences que peut entrainer un acte d'hostilité envers les alliés vis-à-vis desquels, il ne faut pas l'oublier, il est en simple état d'armistice Tout geste violent de sa part entrainerait la rupture de toutes les conventions et sans doute la perte de concessions qui lui ont été faites en Thrace où, quoiqu'il fasse, il ne pourrait jamais pénétrer sans l'autorisation des alliés.

Ceci dit, il est regrettable que ces mêmes alliés ne se soient pas mis rapidement d'accord pour tenir la Conférence de la paix, que ce fut à Smyrne ou à Lausanne. Ce retard a été en partie la cause d'une effervescence exploitée par les éléments extrémistes de l'Assemblée d'Angora et par les excitateurs bolchevistes qui ont gardé la haute main sur le mouvement kémaliste.

C'est suffisant pour expliquer comment, après une détente prolongée, les violences des politiciens font naître les périls que la modération des militaires avait conjurés. Car nous ne voulons pas encore croire que ces encouragements au désordre proviennent de certains milieux européens, jaloux de la France, dont on veut détruire l'influence jusque dans les Ecoles d'Orient, où déjà un premier assaut a été donné contre l'enseignement du français.

J. L.

Sommes-nous Pauvres?

C'est la question que se posait M. Olivar Asselin, publiciste canadien-français de renom au cours d'une conférence, la semaine dernière, devant la Chambre de Commerce de Montréal. Nous croyons utile de résumer M. Asselin.

Sa conférence ne peut qu'accritre notre fierté de race et nous inciter à demeurer ce que nous sommes.

Méprisé dans le passé à cause de sa pauvreté relative, le Canadien-français a le devoir de gagner par tous les moyens légitimes la considération de ses concitoyens, grands admirateurs du dieu Dollar: et la conquête de l'aisance, sinon de la richesse, est de ceux-là. Là-dessus, M. Asselin de préciser que l'aisance ou la richesse qu'il entend en l'occurrence, c'est celle de la collectivité et non pas celle de tel ou tel particulier.

Les signes extérieurs et sources principales de la richesse (du moins celles qu'on est convenu de mettre en ligne de compte), ce sont, au jugement du conférencier, l'industrie, le commerce, la propriété foncière, l'agriculture, les institutions financières — celle-ci envisagées comme agglomération de capitaux.

Ici M. Asselin parle de la vie industrielle au Canada, il dit ses commencements sous le régime français, son développement et son état actuel.

Nous reviendrons sur ce sujet un peu plus tard.

Le Commerce.

Parlons ensuite du commerce, M. Asselin dit que malgré quelques échecs comme il s'en produit partout, nous avons constamment gagné du terrain. En tout cas, le succès grandissant de maisons comme Laporte, Hébert, Racine, Legaré, Renaud, Dupuis, Paquet, prouve que notre prétendue inaptitude congénitale au commerce est une fable.

La terre est à nous.

Dans le Québec, dans une bonne partie de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick la terre nous appartient. La propriété foncière, bâtie et non bâtie, nous appartient presque tout entière à Québec, aux trois-cinquièmes à Montréal, grâce au talent de bâtisseur que tout Normand porte en lui. La terre, la propriété bâtie, voilà, dit M. Asselin, deux sources inépuisables de richesse, et que cependant nos défaitistes laissent toujours en dehors de leurs calculs.

L'agriculture envisagée comme industrie spéciale est encore à l'état d'enfance dans le Canada français. A tout prendre, cependant, elle y est déjà plus intelligente et plus productive que dans les provinces de l'Ouest et le Nouveau-Brunswick, et bientôt notre agriculteur n'aura plus de leçons à prendre de celui d'Ontario. Le moratoire, c'est-à-dire la prorogation forcée des échéances, existe sous une forme ou sous une autre en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba et la nécessité du moratoire ne fut jamais signe de richesse. Dans le Québec pas de moratoire; notre cultivateur plus énorme, plus éveillé, a su profiter des bonnes années pour se libérer de ses hypothèques.

M. Asselin parle ensuite de la finance.

Pour ne pas allonger ce rapport, nous publierons plus tard ce que M. Asselin a dit à ce sujet.

Disons simplement, pour aujourd'hui, que M. Asselin a considéré la finance sous deux rapports: celui des services que nos institutions financières peuvent rendre à l'industrie et au commerce et celui de la richesse intrinsèque qu'elles représentent.

Le crédit agricole.

Après avoir dit quelques mots des Caisses Populaires. M. Asselin termine en se demandant: 'Qu'est-ce qui nous manque".

Le crédit agricole, répond-il, et il ajoute qu'il en est voie de se créer, avec ou sans le concours des gouvernements. Il nous manque encore, d'après M. Asselin:—

"Un régime de concessions fortement nationalisé? Cela aussi dépend de nous.

"La diffusion de plus en plus grande de l'enseignement agricole, la spécialisation l'intensification des cultures? Problèmes que nous aurons bientôt résolus avec un peu d'application et de sens pratique. Une pratique plus générale et plus méthodique de l'épargne et du placement? Rien là-dedans qui dépasse nos forces La confiance Problèmes que nous aurions bientôt lo? Mais si ces qualités nous ont fait défaut dans le passé, ce n'est certainement pas la faute aux Anglais."

Et M. Asselin — après avoir déclaré que la maison dont il fait partie a mis à la disposition d'industries canadiennes-françaises, depuis trois ans et demi à peine, plus de huit millions tirés du bas de laine canadien-français — de s'écrier aux applaudissements prolongés de son auditoire:

Ce qui nous manque, je vais vous le dire: CE N'EST PAS LA RICHESSE C'EST L'ORGANISATION DE LA RICHESSE".

Un Catholique peut-il être président des Etats-Unis

Il ne s'agit point de la théorie mais de la pratique. Ce sujet est fort discuté dans les milieux américains. Voici en quels termes une agence de nouvelles américaines résume les opinions exprimées sur ce sujet:

L'une des questions les plus intéressantes qui ont surgi à la suite des élections au congrès consiste en la possibilité de choisir un catholique comme candidat à la présidence des Etats-Unis. Ce ne sont ni les protestants ni les catholiques qui ont soumis une pareille question, mais elle a été amenée au cours de discussions courantes et elle attire l'attention sur l'une des curieuses inconséquences de la tradition américaine. Neuf sur dix politiciens d'expérience de Washington répondront sans hésiter qu'un catholique ne peut être élu président des Etats-Unis et que, par conséquent, il ne peut être nommé candidat, et le dixième ne saura à quoi s'en tenir.

Cependant c'est plus qu'une tradition en Amérique que tous les hommes sont créés libres et égaux et que, d'après la constitution, aucune distinction ne doit être faite relativement à la race ou à la religion.

Les politiciens pratiques ne font pas d'efforts pour expliquer cette inconséquence ou l'atténuer, ils rapportent simplement les faits et les faits sont toujours pesés avec soin par les calculs des politiques. La plupart du temps la discussion se fait sans chaleur et sans préjugés. Les politiciens sont généralement trop intelligents pour accuser les catholiques de voter pour des catholiques comme tels. Mais ils n'hésitent pas à dire que les préjugés contre les catholiques sont tels qu'un homme appartenant à cette religion ne peut aspirer au poste de chef de l'exécutif, qu'il se trouve un bon nombre de gens aux Etats-Unis qui voteront contre un catholique parce qu'il est catholique.

La question a été soulevée par l'élection de A. Smith, un catholique, comme gouverneur de New-York, qui a obtenu une majorité telle que les politiciens se demandent si elle est due au parti auquel il appartient, ou bien à tous les catholiques et tout de suite surgit la question de la possibilité pour lui d'occuper ce poste à cause de sa foi. La question de religion doit avoir été négligée dans cette élection, car ce n'est pas le vote de tous les catholiques de New-York qui lui a donné sa majorité. Mais les chefs politiques à Washington semblent convaincus que la même condition ne se répète pas ailleurs dans le pays. Il a été longtemps acquis parmi les chefs politiques que l'adhésion à la foi catholique exclut un homme de la présidence en empêchant son élection, mais maintenant on doute que ce principe compte autant d'adhérents qu'il y a quelque vingt à quarante ans. La ville de New-York eut un gouverneur catholique, mais aussi, pendant longtemps cette ville a fermé les postes publics aux catholiques.

Le Collège de Saint-Boniface

Notes et Souvenirs.

La destruction du collège de Saint-Boniface, dans les circonstances pénibles où elle s'est produite, restera pour la population française de l'Ouest et pour ceux qui s'intéressent à son avenir un malheur d'une portée considérable. Des détails particulièrement tristes pourront s'effacer peu à peu des mémoires, mais la disparition de cette bâtisse imposante, symbole de nos progrès constants dans l'Ouest, objet d'orgueil pour les catholiques du Manitoba, se perpétuera dans nos souvenirs.

Depuis qu'il existe, en effet, le collège de Saint-Boniface est le centre de la vie française dans les pays d'en haut. C'était une des sources principales où les nôtres puisaient leur force de résistance à l'anglicisation et leur espérance de survivre indéfiniment comme groupe distinct. Ce fut longtemps le seul point de ralliement pour nos compatriotes de cette partie de l'Amérique, c'était encore le foyer où les anciens se réunissaient pour prendre des mots d'ordre et concerter leur action. Mgr Béliveau le disait un jour: Le collège de Saint-Boniface devait être pour le Manitoba ce que Louvain fut pour la Belgique. On reste stupéfait à la pensée qu'une oeuvre de si grande importance, fruit de tant de sacrifices, objet de tant d'espoirs(ait été supprimée en quelques heures.

Car pour le Manitoba français, l'incendie de samedi dernier dépasse les proportions d'un accident analogue dans notre province, c'est une calamité. Sans doute, d'une façon ou d'une autre, les cours donnés au collège continueront à l'ombre de la cathédrale de Saint-Boniface; mais les circonstances difficiles que traverse cette partie de notre pays et dont sont nécessairement affectées les oeuvres considérables entreprises par NN. SS. Taché, Langevin et Béliveau, ces circonstances sont telles qu'on peut craindre de voir s'évanouir une partie des rêves longtemps caressés et poursuivis énergiquement par les fondateurs de l'Eglise de l'Ouest.

L'histoire du collège de Saint-Boniface s'identifie avec l'histoire des Canadiens-français dans les provinces des prairies. Dès que l'abbé Provencher fut installé au bord de la Rivière Rouge, en 1818, il ouvrit une école et prépara des enfants à faire leur cours classique. C'est à cet hiver que le Collège de Saint-Boniface faisait remonter son existence. En effet, l'enseignement classique fut donné presque constamment, depuis cette époque, dans l'école épiscopale. Des prêtres résidents, des missionnaires en repos, enseignaient le latin à des jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique et qui, plus tard, venaient terminer leurs études dans la province de Québec.

De 1854 à 1860, le collège, qui servait d'école paroissiale, fut confié aux Frères des Ecoles chrétiennes. Il était alors, fréquenté par une soixantaine de garçons. Les RR. PP. Oblats en prirent la direction en 1860; en 1866, M. l'abbé Georges Dugas en fut nommé directeur et s'appliqua énergiquement à y régulariser les études. De 1870 à 1878, c'est encore un Oblat, le P. Lavoie, qui est à la tête du collège. Celui-ci devient alors partie intégrante de l'Université du Manitoba et Mgr Taché vient dans la province de Québec recruter tout un personnel de prêtres et d'ecclésiastiques pour mettre son collège sur un excellent pied. C'est alors aussi qu'il bâtit la partie centrale de l'édifice qui vient d'être consumé. Le recrutement des professeurs devenant très difficile, Mgr Taché obtint des Jésuites, en 1885, qu'ils prissent la charge de l'institution. Ils y sont restés depuis ce temps.

Pendant de longues années encore, cependant, la situation du collège devait rester assez précaire. Ce n'est qu'en 1898 qu'on dépassa le chiffre de cent élèves. Le premier élève qui fit toutes ses études classiques à St-Boniface avait quitté le collège en 1884; c'est en 1889 que fut ordonné le premier prêtre formé dans cet établissement. En 1910, quand on célébra le vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des Jésuites, on constata que, sur près de deux mille élèves dont les noms étaient consignés dans les registres, soixante-quinze seulement avaient fait leurs études complètes et obtenu leur diplôme. Les autres n'avaient fait que des études commerciales ou avaient quitté le collège dès qu'ils étaient crus suffisamment outillés pour les exigences de l'Ouest. Jusqu'à cette époque, le collège comptait parmi ses anciens élèves trente-deux prêtres séculiers, vingt religieux, vingt-cinq avocats, quinze médecins, dix ingénieurs civils. Deux des anciens élèves sont maintenant évêques: Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon.

Depuis 1910, le nombre des finissants est de plus en plus considérable, à mesure que le nombre des élèves grandit et que diminue l'importance du cours commercial. Il y avait cent vingt-deux élèves au collège en 1900, deux cent cinquante en 1906 et trois cent soixante-quinze en 1910. Après quelques fluctuations, on était revenu à ce chiffre dans les dernières années. Deux additions successives avaient été faites à la bâtisse construite par Mgr Taché.

Le cours d'études avait été presque exclusivement français jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. De 1899 à 1906, on tenta le système des classes mixtes, où l'anglais et le français avaient une part à peu près égale, avec des cours de littérature spéciaux pour les élèves anglais et français. En 1906, on prit le parti de diviser les classes et d'avoir un cours classique anglais, outre le cours commercial et les préparatoires Les élèves français furent toujours en majorité; d'ordinaire, une centaine d'élèves suivait le cours classique français, uneq uarantaine, au cours commercial et plus de cent, dans les préparatoires anglais ou français. Le cours anglais était suivi par tous les élèves qui n'étaient pas d'origine française: Anglais, Irlandais, Allemands, Polonais, Ruthènes, etc. Plus de quinze nationalités furent en même temps représentées dans les classes.

Depuis 1877, le collège de Saint-Boniface fait partie de l'Université du Manitoba, au même titre que les collèges protestants de Wesley, St-John, Manitoba (presbytérien), etc. A l'origine, l'université avait pour fin d'examiner les candidats et de conférer des degrés non d'enseigner; depuis quelques années, elle est devenue enseignante, mais le collège de Saint-Boniface a conservé la liberté de déterminer son programme et dec hoisir ses auteurs

(Suivre à la page 10)

122

Le Thé Vert

—est garanti ce qu'il y a de meilleur et de plus pur quand il porte le nom de

"SALADA"

Fameux pour sa saveur—essayez-en un échantillon.



LE COLLEGE

Encore sous le coup de l'impression d'épouvante et de tristesse qui nous a saisis dans la nuit du 24 au 25 novembre, comment pourrais-je vous parler d'autre chose, aujourd'hui, que du désastre irréparable qui occupe actuellement tous les esprits?

Tous les coeurs pleurent la disparition de tout un passé aussi cher que glorieux, l'anéantissement de souvenirs précieux. Nos yeux se dirigent sans cesse vers les ruines qui feront bientôt place à un vide qui jamais ne se pourra combler,

Eh! que seraient toutes ces pertes matérielles si dans ce fatal brasier n'étaient tombées de jeunes vies, perdues pour leurs familles, perdues pour l'avenir: plusieurs de celles-là héroïquement sacrifiées pour d'autres vies.

Après la douleur des pauvres parents éplorés, imaginons quelle douleur peut surpasser celle des Révérends Pères à la garde vigilante, au dévouement et la science desquels étaient confiés ces enfants... Comment cela s'est-il produit et en si peu de temps?.. L'origine de l'incendie nous sera-t-elle un jour révélée?

Quoiqu'il en soit, le souvenir de cette lugubre nuit nous laisse la sensation d'un cauchemar extrêmement fatigant dont on va s'éveiller d'une minute à l'autre. Car se peut-il que nous ne revoyions plus les tourelles familières, l'entrée spacieuse et les abords seigneuriaux de l'imposante et vieille bâtisse où semblait comme vivante toute l'histoire de l'Ouest, de ses premiers pionniers, de ses martyrs?

Hélas! nous sommes vis-à-vis d'une triste réalité et l'on se refuse à croire qu'il s'en trouvera pour oublier. Sans doute, la vie ne serait plus supportable s'il fallait souffrir dans toute son intensité jusqu'au rappel de ses heures douloureuses.

Mais l'oubli des nobles choses est indigne de soi. Or, nous ne pourrons oublier que le Collège de Saint-Boniface a formé des hommes qui font honneur à l'Eglise et à la société, et dont nous sommes fiers d'être les compatriotes

Nous souhaitons donc. en conséquence que l'oeuvre des Jésuites, où que cela puisse être pour l'heure, se perpétue au milieu de nous.

Jacqueline des Erables.

ASPIRIN

A MOINS QUE vous ne voyiez le nom "Bayer" sur les pastilles, vous n'obtenez pas du tout l'Aspirin.



N'acceptez que des paquets complets de "Pastilles d'Aspirin de Bayer". Ils contiennent des ordonnances qui sont le fruit de 22 annés d'expérience de médecins et qui les recommandent pour:

Rhumes	Maux de tête	Rhumatisme
Mal de dent	Neuralgie	Névrose
Mal d'oreille	Lumbago	Douleurs

DES BOITES COMMODES DE BAYER DE 12 TABLETTES. AUSSI BOUTEILLES DE 24 CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Aspirine est la marque de commerce "enrégistrée au Canada" de la Manufacture Bayer de Monoaticacidester de Salicycacid. Quoique Aspirine veut dire produit de la manufacture Bayer et pour mettre le public en garde contre toute imitation, rappelez-vous que les tablettes fabriquées par la Compagnie Bayer sont toutes marquées du sceau général de la Compagnie: "La Croix Bayer."

AVEC LE SOURIRE

Vous connaissez, n'est-ce pas, ces horribles petites pelotes. représentant deux petites têtes en terre cuite: l'une, un bébé qui pleure, l'autre, un bébé qui rit, sous des cheveux de peluche piqués d'épingles: des "Jean-qui-pleure" ou des "Jean-qui-rit". Or, nous devons nous efforcer de faire de nos enfants des petits "Jean-qui-rit" et mettre dans leur enfance le plus de joie possible.

Montrons à nos enfants, obligations, travaux, devoirs, comme un privilège, un amusement.

C'est ce que nous faisons d'instinct quand la soupe des tout petits ne passe pas; nous la leur avons bien souvent fait manger tout entière en disant à chaque cuillerée: "Pour papa, pour maman, pour petit frère etc."; au lieu de pleurs, c'étaient des cris de joie. Avec l'huile de foie de morue ne peut-on employer semblable stratagème? L'appeler, par exemple, l'huile qui rend fort-fort-fort, ou qui fait devenir grand-grand, redisant le mot jusqu'à ce que tout soit avalé Les enfants qui, même étant assez âgés, s'amusent aux répétitions prendront avec plaisir un remède qui amène tant de drôlerie.

Quand nous demandons un service à nos garçons et à nos fillettes. que ce ne soit pas comme une corvée que nous leur donnons à faire, mais comme une preuve de confiance en leur serviabilité et en leur capacité: "Tu vois, je suis occupée, sûrement tu sauras aller me chercher ceci"; ou bien: "Maintenant que tu es grande, tu pourrais mettre les assiettes sur la table. Voyons si tu es assez grande pour ne pas les casser?"

Essayons ce moyen pour vaincre la peur des enfants, comme aller sans lumière dans une pièce obscure, entendre le tonnerre, etc.

Gardons-nous surtout, en montrant aux enfants comme une punition ce qui sera leur devoir, de le leur gâter par avance. Gardons-nous de dire, par exemple, comme cela se fait souvent: "Si tu n'es pas sage, on te mettra à l'école" Ou encore: "Si tu ne te tiens pas tranquille et que tu m'ennuies, je te ferai apprendre à lire, tu verras alors si tu t'amuses!" Ou: "Fais attention, tu vas te rendre malade, et le docteur te donnera des choses très mauvaises." Ne vaut-il pas mieux dire comme cette maman à son petit garçon: Pense donc que l'année prochaine tu iras à l'école; tu auras une gentille maîtresse, que tu aimeras bien et à laquelle il faudra obéir; puis beaucoup de petits camarades. Tu apprendras à lire et à écrire comme un grand garçon!"

Et croyez-le bien, c'est pour toute leur vie que vous habituerez les enfants à prendre toute chose dans un sens optimiste

S. CARR, (Ami du Foyer).

PAR LE RENONCEMENT

Les occasions de satisfaire le goût du plaisir et l'attrait des jouissances n'amèneraient pas de graves dommages si l'éducation donnée par la famille ne laissait souvent à désirer en prêtant son appui aux tendances fâcheuses de notre temps.

Si notre jeunesse était élevée dans l'esprit de renoncement, si elle savait se vaincre elle-même beaucoup de ceux qui exercent semblable commerce seraient obligés de fermer leur magasin, et la hantise du marchand de glace à la vanille" ne troublerait plus la tranquillité de l'école.

Mais les enfants ont de l'argent pour ces friandises Si les parents le savent, si eux-mêmes donnent cet argent, c'est déjà grave.

Mais l'enfant ira facilement plus loin; il en arrivera vite à utiliser pour son plaisir l'argent qu'on lui a donné dans un autre but, il en arrivera peut-être à en dérober à ses parents; et c'est dans la maison paternelle même que la soif du plaisir aura reçu son premier encouragement et son excitation.

Faut-il donc qu'un enfant entre immédiatement en possession de ce qu'il désire? Lui laissons-nous faire sa volonté, même quand, par exemple, il veut toucher à la lampe ou au poêle?

Eh bien! par l'effet du plaisir exagéré, il y a aussi quelque chose qui se consume chez l'enfant: l'énergie pour le bien, la résistance aux tentations. Quand les passions assailliront l'enfant devenu homme, il sera nécessairement vaincu, s'il n'a pas appris à modérer ses désirs et à se refuser quelque chose.

A ce chapitre se rattache aussi un autre fait souvent observé. la vanité démesurée chez les filles. Cela encore, c'est la jouissance.

Cette tendance ne vient pas de l'enfant seul, elle lui a été en quelque sorte inoculée. On habille les petits enfants comme des poupées, et surtout, en certaines circonstances, on voit des fillettes revêtues d'habits dont le coût dépasse de beaucoup les moyens financiers de la famille. Veut-on que la génération future devienne forte et grande? Il faut l'exercer à l'art de se vaincre.

Mais cet art ne peut arriver à son complet développement que si l'enfant est amené à cette conviction que le vrai bonheur ne se trouve pas dans la satisfaction de tous ses désirs.

La maison paternelle et l'école doivent donc développer chez lui un véritable sentiment religieux, car la religion seule enseigne l'exacte conception de la vie et du devoir. Si cette conception vraie de l'existence fait défaut, l'homme en arrive à se faire, sur terre, son paradis. d'après les aspirations de son instinct.

J. R.

AUX JEUNES MAMANS

A quelques pas de chez Eaton au No. 235, rue Donald, une de nos Canadiennes-françaises, Mme McKenzie (née Lalonde) a eu l'heureuse idée de réunir dans deux chambres de sa maison une collection de vêtements de bébé les plus mignons que l'on puisse imaginer. Là, les mères riches peuvent, sans fatigues et sans efforts, trouver de quoi vêtir princièrement leurs petits enfants et là aussi, les mères peu fortunées se procureront moyennant une somme insignifiante, tout ce qu'il faut à un bébé pour être chaudement et proprement vêtu.

Il va sans dire que tous les petits vêtements intimes de bébé ainsi que ses jolis atours: robes. manteaux et beguins sont d'un blanc immaculé. Ses petites robes surtout, sont des plus variées en linon de fil ou de coton, en batiste, nansook, drap dédapolam et les plus simples sont très coquettes garnies comme elles le sont de délicate broderie à la main, de fines valenciennes, de guilles ou de dentelle d'irlande. Elles sont toutes en tissu très durable et peuvent soutenir n'importe quelle lessive.

Les manteaux, sans exception, sont tous pratiques. En cachemire, en faille de soie. Ils sont artistement faits et le choix convient également aux pesantes comme aux minces bourses. Pour donner une idée du prix raisonnable des layettes, je soumets aux jeunes mères qui désirent économiser temps et argent le trousseau complet Marque Populaire No 1 et contenant 35 morceaux. Le tout pour $13.95. De plus dans la jolie boîte renfermant cette layette, il y a savon, poudre, épingles etc.

Il faut ajouter que chaque petit vêtement est spécialement taillé par Mme McKenzie.

G.

LAYETTE LALONDE	
2 Bandes de flanelle	$0.50
2 Chemises en laine	$1.90
2 Langes en flanellette Saxony	$1.30
2 Chemises de nuit en flanellette Saxony	$1.90
1 Robe de jour en Nansook, bonne qualité	$1.25
1 Jupon de dessous assorti à la robe	$0.75
1 Robe en Nansook, belle qualité, ornée de broderie et dentelle	$1.90
12 Couches en flanellette Saxony, 27 pouces	$1.95
12 Couches en flanellette Saxony, 30 pouces	$2.50

Spécialement vendus pour $13.95
35 Morceaux Nécessaires

VIENT DE PARAITRE

Il ne faut pas manquer la livraison de novembre de "L'Action Française. On y trouvera comme toujours et mieux que toujours peut-être, un sommaire varié et de larges et solides études. Un mot d'ordre du directeur rappelle aux abonnés leur devoir à l'occasion de la septième année de la revue. M. Antonio Perrault qui fait l'article sur l'enquête, expose la préparation d'ordre national qu'attend de nous notre avenir politique. Le sujet est traité avec force et envergure. Suit une spirituelle allocution de M. Léon Lorrain, prononcée à la salle du Gesû, à l'occasion de la représentation de "Contre le Flot". Mgr F.-X. Ross revient avec la haute expérience qu'on lui sait, sur un sujet toujours actuel: "La langue maternelle et l'école utilitaire". M. Olivier Lefebvre écrit sur "La Canalisation du Saint-Laurent" des pages qu'il faut retenir. M. l'abbé Adélard Desrosiers rend un hommage ému à M. Emile Miller qui fut son élève et son ami et nous fait, en même temps, un magnifique exposé de toute l'oeuvre du géographe. Puis c'est une note de Louis Deligny, à propos des "Grains de Sable" de Mlle Blanche Gagnon, note un peu brève mais où l'essentiel est dit; c'est encore l'"A Travers la Vie Courante" de Pierre Homier rempli d'exhortations chaleureuses. Et c'est enfin 'La Vie de l'Action Française", de Jacques Brassier. qui révèle comme toujours une activité bouillonnante.

Un spécimen de l'"Action Française" est envoyé franco sur demande. Ecrire à "L'Action Française, 369 rue St-Denis, Montréal.

CLASSE DE COUTURE

Le Jour et le Soir
RIDINGS & RODGERS,
Professeurs Diplomés,
371, rue Kennedy, WINNIPEG

Téléphone N 1467
14, rue Victoria, St-Boniface
Desjardins Frères
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs
Nous fabriquons nos cercueils
Service jour et nuit
AMBULANCE
Maison exclusivement canadienne-française

HUILE A MANGER
d'olive "delicieuse"
Caisson et Brocard, Nice la plus grande marque
PRIX SPECIAL

Pure Vierge, 1er choix, 1 gallon	$6.75
Pure Vierge, 1er choix, ½ gallon	$4.00
Pure Vierge, 1er choix, ¼ gallon	$2.10
Pure surfine, 5 gallons	$20.00
Pure surfine, 1 gallon	$ 6.25
Pure surfine, ½ gallon	$ 3.35
Pure surfine, ¼ gallon	$ 1.90
Pure surfine, ⅛ gallon	$ .35

Vendu sur certificat du Laboratoire Municipal de Nice, service de la repassion des fraudes, comme étant exempte de toute falsification.
Cie Richard Beliveau
Fabricants de Vins Importateurs et Exportateurs.
Maison Fondée en 1880.
WINNIPEG

Simple et efficace. — Si simple est le mode d'emploi de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas que même un enfant peut le comprendre. Si on s'en sert comme liniment, il n'y a qu'à frictionner. Si on s'en sert comme pansement on n'a qu'à l'appliquer. Son mode est si clair et si facile à comprendre que vieux et jeunes le comprennent sans difficulté.

VINAIGRE DE VIN
Fabriqué avec du bon vin, tout le monde sait combien le bon vinaigre de vin est hygiénique, délicieux comme arome et utile dans une foule d'occasions et surtout pour notre alimentation.
Vendu sur certificat du Ministère d la Santé, du Canada.
Vinaigre de vin marque "Nectar"

Bouteilles	40c
Caisse, 12 bouteilles	$4.25

Cie Richard Beliveau
Fabricants de Vins, Vinaigre. Spécialités de Marchandises Françaises WINNIPEG

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Savoie.
Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

JEAN DE LA BRETE

Aimer quand même

Feuilleton "La Liberte"
No., 4

Après ses visites qui l'absorbèrent jusqu'à une heure et demie de l'après-midi, il revint rue Vavin sans prendre le temps de déjeuner.

— Le magistrat vous attend avec impatience, monsieur, lui dit la concierge.

— Ah! déjà là?

— Oui, monsieur, depuis longtemps... M. le procureur de la République est même parti après avoir interrogé tout le monde dans la maison. M. le juge d'instruction voulait qu'on courût vous chercher, mais [illegible] avons dit que vous deviez [illegible] tout de suite après vos [illegible] rentrer chez vous. [illegible] juge d'instruction, M. de [illegible] homme de soixante [illegible] intègre et bon, [illegible] lié avec le père [illegible]. Il reçut Cébronne [illegible] et lui serra la [illegible] plaisir évident. [illegible] docteur, dit- [illegible] il y a longtemps [illegible] la satisfaction [illegible] vous, et nous [illegible] dans de tristes [illegible] que vous m'a- [illegible] mérité, mais si vous saviez comme je suis débordé!

— Je sais... et ne vous adresse aucun reproche, croyez-le bien. Voyons! passons sans tarder à notre affaire. Selon vous, il y a empoisonnement?

— Assurément!... Voulez-vous entrer chez M. de Chantepy, je vous montrerai la preuve matérielle?

Dans la chambre, un greffier écrivait, un agent de la sûreté était assis près du lit, et le concierge, que M. de Monvoy avait gardé auprès de lui, attendait qu'on voulût bien le laisser partir.

Le docteur s'approcha de la cheminée.

— Voici, dit-il au magistrat, un morceau de papier qui contient encore quelques parcelles d'aconitine.

— Oui, nous l'avons déjà examiné sur l'indication que vous-même aviez donnée avant de partir. C'est vous, docteur, qui l'avez découvert?

— C'était facile... l'assassin l'a jeté maladroitement sur la cheminée. De plus, dans ce verre, il y a un reste de liquide qu'on analysera.

— Pourquoi dites-vous l'assassin? M. de Chantepy n'a-t-il pu s'empoisonner lui-même? Il souffrait beaucoup de la goutte et...

— Il n'était pas homme à commettre une lâcheté pour éviter quelques souffrances, d'autant qu'il avait des principes religieux intransigeants. D'ailleurs, matériellement, la question de suicide ne se pose même pas. M. de Chantepy, depuis deux semaines, ne mettait pas le pied par terre. Il est mort dans son lit, et la seringue, qui a servi à l'injection d'aconitine, est encore sur la cheminée, fort loin de la victime.

— En effet! la conclusion s'impose. La mort a-t-elle été foudroyante?

— Foudroyante? Non! Mais très prompte certainement. Employée à cinq milligrammes, l'aconitine tue un homme; la dose employée étant évidemment beaucoup plus forte, un arrêt du coeur a dû se produire rapidement. Trente minutes, peut-être, après l'injection.

— A quelle heure, d'après vous, M. de Chantepy est-il mort?

— Probablement vers dix heures.

— Personne, vous me l'avez affirmé, n'est monté chez M. de Chantepy hier au soir? dit M. de Monvoy au concierge.

— Personne, monsieur le juge, je n'ai pas quitté ma loge.

— Les habitants de la maison ont été interrogés, chacun était chez soi et n'a rien entendu.

— Comme je l'ai déjà dit à monsieur le juge, Mlle Deplémont est peut-être allée chez M. de Chantepy sans que je le sache, car elle avait une clef et passait par l'escalier qui relie les deux maisons et sert d'escalier de service au bâtiment du devant. Mais si mademoiselle avait vu ou entendu quelque chose, elle m'aurait prévenu.

— Vous m'avez dit qu'elle faisait souvent la lecture le soir à M. de Chantpy?

— Oui, monsieur... mais il n'est pas supposable qu'elle soit sortie de son appartement hier.

— Pourquoi?

— Elle a dit à ma femme qu'elle avait fait ses adieux à M. de Chantepy avant le dîner, à cause des préparatifs de son départ.

— Comment, son départ? dit M. Cébronne en se tournant vivement vers le concierge.

— Oui, monsieur! Ces dames sont parties aujourd'hui à six heures pour un petit voyage. Je crois bien qu'elles sont allées voir une amie de mademoiselle qui demeure en Suisse. Mademoiselle en recevait souvent des lettres.

— Est-ce pour longtemps?

— Je ne crois pas, monsieur.

M. de Monvoy observait l'étonnement pénible et non dissimulé du docteur Cébronne.

— Nous allons passer dans le salon pour continuer notre enquête, dit-il. Nous n'avons plus besoin de vous, ajouta-t-il en s'adressant au concierge qui se retira avec empressement.

—Ces dames habitaient ici depuis quelques années, et vous les connaissez beaucoup, docteur?

— Beaucoup... quoique depuis peu de temps. Elles étaient très liées avec leur parent, c'est par lui que je les ai connues. Pauvres femmes! Quel chagrin pour elles en apprenant la mort de leur vieil ami!

— Je regrette leur départ, reprit le magistrat, car elles nous donneraient sans doute des renseignements précieux. Croyez-vous qu'elles vous écrivent?

— Oui... je suis sûr de ne pas tarder à recevoir des nouvelles, mais j'ai des raisons particulières pour être étonné de ce départ subit.

— Ce sont des femmes du monde ruinées, paraît-il?

Cébronne allait répondre quand une idée traversa son esprit.

— Je pense, dit-il en riant, que la justice ne se couvrira pas de ridicule en soupçonnant des femmes comme Mme Deplémont et sa fille?

— Qui parle de soupçons? Mais la présence de personnes aussi liées avec la victime nous serait utile.

— Demain ou après demain j'aurai une lettre.

M. de Monvoy, qui examinait un papier, leva les yeux et rencontra le regard ferme, presque irrité du docteur.

— Revenons aux causes de la mort, dit-il froidement.

Il interrogea minutieusement Cébronne qui lui promit son rapport pour le jour même.

— Maintenant, dit le juge au greffier, allez m'attendre dans la chambre de M. de Chantepy, j'ai un mot confidentiel à dire au docteur Cébronne.

Il referma la porte avec soin et attira Bernard à l'autre extrémité de la pièce.

— Docteur, dit-il aussitôt, il y a des coïncidences fâcheuses! J'ignore quels sont vos rapports exacts avec Mmes Deplémont, mais tenez-vous sur vos gardes, car je vous confie que l'enquête se tournera, se tourne déjà de leur côté.

— De leur côté! répéta Cébronne avec stupéfaction. Etes-vous fou? Oh! pardon!... Mais savez-vous bien de qui vous parlez?

— Non... et c'est pour le savoir que nous allons chercher.

Le premier mouvement de Cébronne avait été de répondre par un rire moqueur.

— Je m'excuse de ma franchise, mais vous allez me faire croire, dit-il, en haussant les épaules, que la magistrature est...

—Imbécile, voulez-vous dire? Allons, Bernard, dit M. de Monvoy avec bonté, laissez-moi vous appeler toujours par votre petit nom, je vous ai tant choyé enfant! et dites-moi quel intérêt particulier il y a pour vous dans cette affaire?

— J'ai demandé la main de Mlle Deplémont avant-hier, et je la considère comme ma fiancée.

— Votre fiancée.. et vous ignoriez son départ?

Cébronne, frappé au coeur, recula de quelques pas, dominé par la colère la plus violente qu'il eût jamais éprouvée.

— Si vous n'étiez pas un magistrat dans l'exercice de son mandat, si vous n'étiez pas un ancien ami que j'honore, Dieu sait ce qui arriverait! dit-il d'une voix étouffée.

M. de Monvoy était loin de s'attendre à la révélation de rapports aussi sérieux entre Bernard et Mlle Deplémont. Pour des raisons particulières, il en était presque bouleversé, et se sentait toutes les indulgences pour les écarts de langage où une violente irritation entraînait Cébronne.

— Mon cher Bernard, calmez-vous, je vous en prie, et conservons l'un et l'autre notre sang-froid. Raisonnez un instant: à ma place, vous penseriez comme moi que le départ de ces dames dans la matinée qui suit la nuit du crime, sans même que vous ayez été prévenu, est au moins singulier?

— Simple coïncidence!... et si c'est là toute la base de votre soupçon, il est aisé de l'ébranler, dit vivement Cébronne. Ma demande a été repoussée sur ce prétexte que des faits déshonorants pour leur nom ne permettaient pas à Mlle Deplémont de

Les dames enlèvent facilement les cors

Pas de peine, pas de douleur. Coûte seulement 25 sous. Il est très facile de faire soir et matin une légère application du bon vieux remède de "Putnam." Pour supprimer les cors, pour vous en libérer complètement, usez de l'Extracteur de Cors et Verrues de Putnam. Garanti, 25 sous chez tous les marchands. Refusez tout substitut. 5

Liniment Minard



SOULAGE Rapidement
LUMBAGO
MAL DES MUSCLES
Raideur des articulations
Maux de tête
Toux, rhumes
INFLUENZA
Cors, verrues,
ETC!

Il en fait usage Durant treize ans

Pourquoi A.-M. Guenther conseille de faire usage des Pilules de Dodd pour les reins

Il dit que les Pilules de Dodd pour les reins font tout ce que l'on réclame pour elles — Il recommande aussi les Pastilles de Dodd contre la dyspepsie.

Dead Moose Lake, Sask. Le 4 déc. (Spécial. — "J'ai fait usage des Pilules de Dodd durant treize ans et elles font ce que l'on réclame pour elles." C'est le tribut que M. Anton M Guenther, citoyen bien connu de notre localité, rend au vieux remède canadien pour le mal de rein, les Pilules de Dodd pour les reins.

Tout ce que l'on réclame pour les Pilules de Dodd pour les reins c'est qu'elles sont un remède des reins. Elles guérissent et renforcissent les reins On s'en sert pour combattre le rhumatisme, l'hydropisie, le mal de dos, les affections des voies urinaires, le diabète, le mal de coeur, car toutes ces maladies sont causées par les reins ou par leur mauvais fonctionnement.

M. Guenther a aussi fait usage des Pastilles de Dodd pour la dyspepsie et il en dit ceci: "Je puis chaleureusement les recommander à tous ceux qui souffrent de maux d'estomac".

Informez-vous à vos voisins des Pilules de Dodd pour les reins: 50 sous la boîte ou six boîtes pour $$2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Ltd, Toronto Ont.

En Province

ELIE

L'hiver approche!... Bien que la belle température ne soit pas encore favorable aux parties de plaisir sur la glace, nos petits jeunes gens n'oublient pas leurs patins. Trop tôt, ils les ont sortis car plusieurs d'entre eux succombèrent à la tentation.

Lundi dernier, se rendant à la rivière pour constater la force de la glace, un de nos petits bonshommes, Alexandre Trottier un enfant de 13 ans, le plus brave de la bande, s'avança sans aucune crainte et au plus fort du plaisir, il s'enfonça criant à tue-tête: ses camarades de crier encore plus fort M. Willie Bernardin qui sciait du bois à une centaine de pieds de là, entendit les cris, mais tout d'abord n'y fit pas attention. Aux cris redoublés des enfants et voulant se rassurer il s'avança et vit le petit Alexandre flotter sur l'eau. Vite M. Willie Bernardin, prit une longue planche, la jeta dans la rivière et le petit Alexandre s'y cramponnant put ainsi être remis sur la rive. On le croyait mort et après lui avoir donné quelques coups sur la tête il revint à la vie. M. Bernardin le transporta chez lui où la famille s'empressa de donner les soins voulus à l'enfant qui, sans le secours de la Providence se serait noyé.

La famille Trottier adresse à M. Bernardin les plus sincères remerciements pour l'acte héroïque de dévouement fait en faveur de leur fils et lui voue une reconnaissance éternelle.

Petits garçons qui aimez jouer sur la glace, que ceci vous serve de leçon et n'allez pas sur les rivières sans le consentement de vos Parents. L'obéissance fait éviter bien des accidents.

St-Eustache

M. et Mme Arthur Lachance ont fêté leurs noces d'argent, le 4 nov. Tous les parents et bon nombre d'amis étaient conviés. M. J.-A. Bastien et son vicaire M. l'abbé Comte étaient présents au délicieux souper. Les jubilaires ont eu une heureuse surprise à la lecture d'une adresse affectueuse par leur jeune fille et la présentation de riches cadeaux. M. le curé a dit quelques mots d'allocution. Mlle Flavie nous a charmés par son chant et sa musique ainsi que M. Spenard. Nous garderons longtemps le souvenir de cette belle petite fête d'autant plus que c'est la première fois que St-Eustache fête des noces d'argent.

Mme J. Albert née Arthur M. Cote est décédée le 18 à l'âge de 74 ans et 8 mois. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Mlle Damasse Lang de Berlough N.-H. est venue pour la voir mourir. Elle doit retourner après quelques jours de repos.

CAMPERVILLE

Le Comité National de Camperville, Man. est heureux d'annoncer à tous les Canadiens-français que comprend le district des terres à Dauphin qu'à l'avenir ils pourront écrire en français et aussi parler français au bureau des terres à Dauphin. La langue française sera dorénavant représentée dans ce bureau par M. Constant Simon, homme bien qualifié pour cette position car outre le français et l'anglais on nous assure qu'il peut parler et écrire d'autres langues.

Puisque nous avons maintenant un représentant de la langue française dans ce bureau, le Comité National vous demande d'employer la langue française à l'avenir, d'écrire en français, de parler français pour vos informations dans ce bureau. C'est pour sauvegarder notre langue que le Comité National a fait toutes les démarches nécessaires à Ottawa pour arriver à avoir un représentant de la langue française dans ce bureau.

Si tous les Canadiens-français se font un devoir à l'avenir d'employer leur langue dans toutes leurs correspondances et parler leur langue pour leurs affaires dans ce bureau des terres, il n'y a pas de doute que la langue française vivra à l'avenir dans ce bureau des terres.

Le Comité National.

Quel que soit l'enracinement d'un cor, il doit céder devant le Holloway's Corn Remover, si on en use selon le mode d'emploi.

IL EST FACILE DE SE BIEN PORTER

Prenez le "Fruit-a-tives", le Merveilleux Médicament à Base de Fruits

805, Rue Cartier, à Montréal.

"Je souffris plusieurs années de dyspepsie et de constipation. Après mes repas, j'avais des gaz, des maux de tête et je ne pouvais dormir. Je maigrissais terriblement. Une amie me conseilla de prendre du Fruit-a-tives et en peu de temps mes maux disparurent. Je suis forte et me porte à merveille".

Madame ARTHUR BEAUCHER.

50c la boîte: les 6, $2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédié sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa.

SAINT-ADOLPHE

Le tirage qui devait avoir lieu vendredi le 1er décembre est remis à plus tard.

Le nombre des billets vendus n'est pas assez grand.

DOMREMY

Le 22 nov. dernier avait lieu à Régina, la convention des délégués de la Cooperative Sask. Elevator. M. J. Georget était le délégué de Domrémy. M. et Mme Alexis Georget étaient en promenade chez M. et Mme J.-B. Lauzon à Régina, la semaine dernière.

Naissance: A.-M. et Mme H. Beaudet, un fils.

DUNREA

Nos séries de parties de cartes ont commencé le 28 nov. par une de celles que l'on peut classer parmi les plus intéressantes. Le bénéfice de cette soirée devait être effort aux Soeurs pour les dédommager d'une petite malchance survenue dernièrement, ce but a tout de suite décidé un bon nombre à se réunir dans la salle paroissiale. Le résultat de la partie de whist a parfaitement répondu aux espérances de tous.

M. Phil. Boulet a gagné le prix des Messieurs qu'il avait eu la complaisance d'offrir lui-même et Mme H. Beaupré celui des dames offert par M. Alf. Paradis. Le prix de consolation est revenu à M. Ed. Beaupré et à Mlle S. Gaboury. M. Phil Bisson généreux comme toujours mit en loterie une belle taure que le sort assigna à Mlle Joséphine Audet.

Il est donc décidé que l'ancien harmonium de l'église sera raflé entre Noël et le jour de l'an. D'ici là nos billets seront en vente à 25c le billet, 5 pour une piastre. Le fait que cet harmonium n'a servi que pour les offices de l'église prouve bien qu'il n'a pas été d'un usage exagéré. Il est encore en très bon état. Heureux celui qui le gagnera! Si parmi les lecteurs de "La Liberté", il y en a qui aimeraient faire l'acquisition d'un harmonium de ce genre, belle apparence, bon son, sans sacrifier une grosse somme d'argent, nous lui conseillerions de prendre une ou plusieurs chances sur notre loterie qui aura lieu sous les lois de la plus stricte justice, inutile de le dire.

BAPTEMES

LE 19 NOV.—Elizabeth, fille de John Goulet et de Alphonsine Pelchat. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Goulet.

LE 24 NOV.—Eléonore Rita, fille de William Stock et d'Hélène Rosie. Parrain: M. Edmond Beaupré, et marraine: Mlle Anna Beaupré.

LE 28 NOV.—Marie-Marguerite, fille de Joseph Boulet et d'Emma Baziflet. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Boulet.

Une omission dans notre dernier rapport. Les paroissiens avaient présenté à M. le curé un joli service à thé en argent.

INWOOD

Mme Joseph Hébert est revenue d'un voyage de quelques jours à Mariapolis, Man.

La partie de cartes organisée par les Dames et Demoiselles pour le 22 fut un vrai succès. Ce jour, fête de Ste-Cécile, patronne de la paroisse, il y eut grand'messe à 10 heures chantée par notre dévoué Curé M. Wm. Cox. Le soir à huit heures, une foule nombreuse se rendait au presbytère pour la soirée de cartes.

Les prix furent distribués comme suit:

1er Prix des hommes, don de M. Kitzess, gagné par M. Francis Beaudoin.

1er Prix des dames, don de Mme Boisclair, gagné par Mlle Marguerite Verscheure.

Prix de Consolation des hommes donné par Mme William Cossette gagné par M. Maxime Rousseau.

Prix de Consolation des dames, donné par Mme Edouard Cossette, gagné par Mlle Hazel Dixon.

Mme Ulphie Cossette de Wild Rise, N.-D. depuis quelques semaines en promenade chez ses enfants est retournée accompagnée de Mlle Hélène Cossette vendredi à Winnipeg d'où elle partira pour les Etats.

Nous avions la semaine passée, la visite, de notre ancien médecin, Dr Thomas Kerr. Toute population d'Inwood était heureuse de saluer de nouveau cet ami si dévoué.

Les élèves de l'école Cossette sont à nous préparer sous la direction de leurs dévoués instituteurs, M. Lawrence et Mlle Coleman un long et beau programme pour leur concert de Noël. Nous souhaitons un heureux succès à ces maîtres dévoués ainsi qu'à leurs nombreux élèves.

Naissances.

A Inwood le 12 novembre. M. et Mme Louis Mayer, une fille, baptisée sous les noms de Délia Florence.

Le 27 courant, à Grace Hospital, Winnipeg, M. et Mme Burt Irwin d'Inwood une fille.

MERE! CASSE CE RHUME D'ENFANT

Hâte-toi! Fais fonctionner ces intestins à l'aide du Sirop de Figues California

Quel que soit le remède que vous donniez à votre enfant pour combattre un rhume, un mal de gorge, une congestion, assurez-vous d'abord de faire frictionner ses intestins avec le Sirop de Figues California afin d'éliminer tous les poisons et éléments nocifs qui sont la cause du rhume et de la congestion. Vous pourrez au bout de quelques heures comme ce sirop a fait rejeter les poisons qui constipent et causent la bile.

Même si vous faites appel à votre médecin de famille, il vous félicitera d'avoir donné à votre enfant le Sirop de Figues car il ne faillit jamais, ne donne pas de crampes. Même les enfants malades aiment son goût agréable.

Demandez à votre pharmacien le véritable Sirop de Figues California avec mode d'usage pour bébés et enfants de tous âges imprimé sur la bouteille. Mère! Il te faut dire California si tu ne veux pas obtenir une imitation.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dimanche, le 26 novembre. — Enfin! Voilà les vieux garçons au comble de leur joie! eux qui depuis si longtemps soupiraient, pour avoir une partie de cartes afin de faire rencontre avec les Demoiselles. Bien! ils en ont eu une dimanche le 26.

Il ne faut pas leur faire aucun reproche de leur bravoure ils avaient bien l'air déterminés à se décider une fois. Tout de même il a fallu que notre bon curé s'en mêle. Il se pourrait que la congrégation des célibataires fasse faillite cet hiver, parce que tout annonce bien pour plusieurs mariages. Nos félicitations à ceux qui voudront bien montrer du bon vouloir.

Jeudi le 30 nov., étant la fête de naissance de notre bon vicaire, M. Bellavance, Mlle Delongchamp donna une belle soirée pour cette occasion M le curé, M. Mireau, curé de Ste-Elizabeth, nos bons frères du Collège ainsi que tous les membres de l'A. C. J. C. furent invités. Plusieurs des membres étaient présents avec leurs dames. M. Mireau nous chanta de belles petites chansons canadiennes, Frère Arseault nous égaya de chansons comiques ainsi que notre vicaire. Surtout il ne faut pas oublier les chansons à répondre de M. le curé. Enfin la soirée fut des plus agréables et se termina par notre belle chanson patriotique: "O Canada".

(Bosco).

Il me fait plaisir d'annoncer que je suis prête à prendre en pension un certain nombre de garçons auxquels les parents voudraient faire suivre les classes au Collège de St-Jean-Baptiste.

Ceux qui désireraient en profiter voudront bien s'adresser à

Mme M.-L. FRADETTE
St-Jean-Baptiste, Man.

L'Exterminateur de Vers de Mother Graves est un excellent vermifuge. Il a sauvé la vie à d'innombrables enfants.



N'achetez plus de planches à laver!

Si vous avez acheté une planche à laver à chaque quelques mois, cessez ce gaspillage en vous procurant la

TWIN BEAVER D'EDDY

Elle durera des années. A double surface à friction. Faite de fibre indurée incassable. Pas d'éclats. Rien qui déchire le linge. Ne se défera pas.

Votre marchand la vend.- Demandez-la

The E. B. Eddy Co., Limited - Hull, Canada

Fabrique les fameuses allumettes Eddy
Agents: Tees & Pierce, Winnipeg et Succursales.

F22

---

se marier. J'ai insisté, afin d'obtenir une explication qui m'a été refusée. Mais je devais, ou, du moins, j'espérais la voir ce soir même et enlever la position. Elles ont fui par délicatesse dans la crainte de céder, et elles auraient cédé d'autant plus facilement que M. de Chantepy, leur conseiller et leur parent, était mon allié: il me l'a écrit.

— Quand cela?

— Hier... me donnant un rendez-vous ce matin.

M. de Monvoy, les yeux baissés, réfléchissait, et ses appréhensions, en pensant à Cébronne, devenaient plus vives et plus pénibles. Il ne lui disait pas que les réponses de certains interrogatoires étaient une charge bien autrement grave qu'un départ précipité, bien que cette dernière circonstance fût un nouvel anneau ajouté à la chaîne.

— Bernard, mon cher enfant dit-il tout à coup, mon âge m'autorise à vous parler comme autrefois. Je m'intéresse à vous et vous aime toujours comme le fils très cher d'un excellent ami, je veux donc vous donner un conseil tout paternel, que je vous supplie d'écouter et de suivre. Votre réputation grandit chaque jour, votre caractère est universellement respecté; croyez-moi, acceptez la fuite de Mlle Deplémont comme le moyen normal de ne plus la revoir; c'est, du reste, son désir à elle-même. Paraissez seulement dans l'affaire comme le médecin appelé pour les constatations légales.

Chaque mot, chaque intonation ajoutaient à la stupeur de Cébronne. Il comprenait que M. de Monvoy, à demi convaincu, cachait les raisons principales de sa conviction. Il sentait, en outre, que ses propres paroles avaient apporté un appui aux idées du magistrat.

Il réussit momentanément à contenir sa colère; avec la promptitude de jugement qui était, en temps ordinaire, une des qualités de son intelligence, il vit les conséquences, pour lui et pour Gertrude, de cette erreur à ses yeux monstrueuse, même si elle était promptement reconnue.

Jamais son amour n'avait été plus fort, plus ardent; la générosité de sa nature le poussait à se poser en protecteur de la femme aimée qu'il savait être innocente, et si, malgré tout, les paroles paternelles de M. de Monvoy le touchaient, elles le révoltaient également jusqu'au fond du coeur.

— C'est Mme Deplémont que vous soupçonnez particulièrement? demanda-t-il.

— Non... sa fille.

Cébronne s'avança vers M. de Monvoy dans un mouvement violent, mais il s'arrêta court pour répondre avec une chaleur inexprimable:

— Rien n'est meilleur, plus pur, plus innocent que Mlle Deplémont. Je le répète et le dirai hautement partout: elle est ma fiancée, je me considère comme son protecteur naturel et malheur à ceux...

Il leva la main dans un geste éloquent.

— Mon cher Bernard! de grâce ne cédez pas à un entraînement irréfléchi, lui dit M. de Monvoy.

— Entraînement irréfléchi!... Allons donc! Suis-je un homme que l'on taxe d'irréflexion? Mais je soutiens que je serais le dernier des lâches si je ne prenais pas en main la cause de la femme innocente à laquelle, il y a quelques heures, j'avouais mon amour. Vous ne persisterez pas dans votre accusation! Ce serait odieux si ce n'était le comble du ridicule.

Il suivait son idée sans peser ses mots, et c'est à peine s'il pensait à M. de Monvoy en parlant avec tant d'ardeur et d'autorité.

Dans toute autre circonstance, le magistrat eût été vivement froissé, mais il jugeait avec son coeur la situation, et répondit avec bonhomie:

— Odieu, ridicule... soit! Ce que vous dites là, vous devez le dire! Mais vous ne savez pas tout, et ce tout je ne vous le révélerai pas aujourd'hui.

— Pourquoi? Dites, dites! Je vous répondrai, j'anéantirai d'un mot ces absurdités!

M. de Monvoy secoua négativement la tête.

— Je ne parlerai pas maintenant, mais, je vous le répète, Bernard, suivez mon conseil.

— Jamais, jamais!

Le visage énergique de Cébronne exprimait une angoisse et une indignation qui achevèrent d'émouvoir M. de Monvoy. Il laissa passer quelques instants avant de dire d'un ton conciliant:

— Je reviens à des questions de professionnel. Pouvez-vous me fournir des indications sur les habitudes de Mmes Deplémont? Avez-vous quelque idée sur le moyen pratique de découvrir rapidement leur nouvelle adresse? Il est dans leur intérêt, remarquez-le bien, de ne pas se cacher.

— Je ne connais rien, répondit sèchement Bernard.

Il était sincère, mais, à peine la réponse prononcée, il se souvint que la maison, pour laquelle travaillait Gertrude, était à Nanterre.

Pendant la maladie de Mme Deplémont, la jeune fille avait prié Bernard de jeter une lettre à la poste en disant:

"Je préviens la maison qui me donne du travail que je n'irai pas reporter mon ouvrage d'ici un certain temps."

Machinalement il avait regardé l'adresse et se rappelait parfaitement le nom de l'endroit. C'était un renseignement intéressant qu'il entendait garder pour lui.

— Eh bien, vous ne vous rappelez rien?

— Si... mais je ne parlerai pas jusqu'à nouvel ordre.

— Cependant, il y a intérêt pour la cause que vous soutenez à ne pas dissimuler.

— J'agirai comme bon me semblera... C'est moi-même qui veux chercher Mlle Deplémont et la prévenir des soupçons que vous faites peser sur elle.

— Bien, bien... c'est entendu, répliqua M. de Monvoy qui sentait Bernard sur le point de s'emporter.

Il lui restait à poser une question importante et se demandait comment elle allait être accueillie.

— Docteur, veuillez répondre à la question suivante: Mme Deplémont, m'a-t-on dit, a été longtemps malade, entrait-il de l'aconitine dans son traitement?

— Oui...

— Oui? s'écria M. de Monvoy en levant les sourcils d'un air significatif.

— Oui, reprit Cébronne irrité, mais vous devez savoir à quelle dose infime cette substance est employée, et, jamais à l'état pur comme celle qui a été dissoute pour l'injection. Vous savez que...

Tout à coup il s'interrompit, frappé par un souvenir. Il se rappelait avoir donné à Mlle Deplémont des explications sur la violence du poison et sur la dose relativement faible qui tuerait un homme. Etrange rapprochement! qui le faisait pâlir malgré lui.

Lorsqu'il entrait dans ces explications, une seconde personne allait et venait dans la chambre, mais qui était-ce? Et à quel moment cette conversation sur les propriétés de l'aconitine avait-elle eu lieu? Pendant la période aiguë de la maladie ou plus tard? Dans le premier cas, la personne présente devait être simplement la soeur garde-malade, et alors...

Il souffrait cruellement de son défaut de mémoire, et M. de Monvoy, observant sa physionomie tourmentée, comprenait qu'il eût été très utile pour l'instruction de connaître les pensées secrètes de Cébronne.

Celui-ci sortit de son mutisme pour dire fermement:

— C'est aussi monstrueux que de me soupçonner moi-même!

— Tant mieux! Je désire de tout mon coeur m'égarer, répondit avec empressement M. de Monvoy, mais il faut les découvrir et me les amener. Un mot d'elles changera peut-être entièrement la face de la question.

— Ce sera fait, soyez-en certain. Elles ne sont pas femmes à se dérober devant une accusation aussi énorme et ridicule.

Il salua avec raideur, descendit l'escalier en courant, et se jeta dans sa voiture après avoir dit au cocher de le conduire chez M. des Jonchères.

L'avocat fumait tranquillement dans son cabinet, au milieu d'une montagne de livres et de papiers.

Il se leva à l'entrée de son ami et s'écria:

— Qu'as-tu, mon Dieu! Qu'est-il arrivé?

L'aspect de Cébronne motivait bien cette question effrayée. Pâle, défait, le regard troublé, il avait perdu le calme extérieur sous lequel se dissimulaient habituellement les impressions d'une nature pondérée, mais douée toutefois d'une grande sensibilité.

Il tomba pesamment sur un siège et ne répondit pas à son ami. M. des Jonchères, inquiet, lui prit la main.

— Mais tu as la fièvre, Bernard?

— C'est possible! Qu'importe! Il ne s'agit pas de moi. Gertrude.

— Eh bien?

Cébronne raconta les événements et, d'un ton emporté que son ami ne lui connaissait pas, parla des soupçons de M. de Monvoy.

— Elle! s'écria-t-il, elle! Comme je l'ai répété à ce juge imbécile, c'est aussi monstrueux que de soupçonner moi ou toi! La pauvre enfant! La pauvre enfant!

Quoique habitué à recevoir des confidences extraordinaires M. de Jonchères n'avait jamais éprouvé un tel étonnement.

— C'est inouï! dit-il. Quoi! la femme que tu voulais épouser est soupçonné d'avoir commis un assassinat! Rêvons-nous? Ou sommes-nous dans la réalité?

(A Suivre)

La Nerviline triomphe des douleurs de dos, coté et lombes

Si d'autres remèdes ne vous ont pas donné de soulagement, frictionnez-vous généreusement avec la "Nerviline," le plus pénétrant remède contre la douleur qui se trouve sur le marché. La Nerviline agit rapidement dans les cas de faibles douleurs et est ce qu'il y a de mieux dans les cas de grandes douleurs. C'est parce que chaque goutte de Nerviline pénètre dans les tissus et plus profondément que tout autre liniment, qu'elle chasse des douleurs sur lesquelles les autres liniments n'ont aucune influence. Grosse bouteille de 35 sous chez tous les marchands. 5

Votre asthme aussi. — L'efficacité du remède du docteur J.-D. Kellogg contre l'asthme n'est pas quelque chose que l'on doit escompter, mais c'est une chose à laquelle on doit s'attendre. C'est très rare qu'il ne donne point de soulagement. Ce sera la même chose dans votre cas. Si universel a été le succès de ce remède à grande réputation que tous ceux qui souffrent de l'asthme se doivent d'en faire l'essai.

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

GRAND BAZAR

Veuillez ne pas oublier que notre bazar aura lieu entre Noël et le jour de l'an.

Nous remercions cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu nous encourager par l'envoi des objets, sincèrement appréciés. Espérons que leur exemple sera suivi de bien d'autres pour faire un véritable succès de l'oeuvre que nous avons tant à coeur.

Malgré le bon vouloir des demoiselles de la Ligue désireuses de visiter chacune des maisons, il leur sera peut-être difficile d'exécuter leur projet à temps limité.

Pour faciliter notre tâche, les personnes nous obligeraient beaucoup en envoyant leurs dons aux adresses suivantes.

Mesdemoiselles, Antoinette Baril, 105 Rtchot, N 1752; Hermine Paradis, 169 Provencher, N 2676; M.-J. Bérubé, 49 Provencher, N 2449.

La Secrétaire.

Candidats

Pour le Concours de Charité

M. A. Lemay, St-Boniface, Man.	810,000
Mme E. Comeault, St-Jean-Baptiste. Man.	513.000
Mme M. Champagne, Thibaultville, Man.	364,000
Mme Laverty, Langenburg, Sask.	357,000
Mme Mary Moehm, Allan. Sask.	278,000
M. l'Abbé Rocan, Ste-Agathe, Man.	208,000
Mme T. Ryan, Kerrobert, Sask.	165,000
M. E. Delisle, St-Norbert, Man.	190,000
Mlle Bertrand, Charlotte, Sask	161,000
Mme Lyons, Superb, Sask.	145,000
Mme M. Brodeur, St-Brieux, Sask.	137,000
Mme J. Zuroski, Southey, Sask	146,000
Mlle E. Bellavance, St-Boniface, Man.	158,000
Mlle M.-A. Granger, La Broquerie, Man.	101,000
Mlle Aug. Roy, Letellier, Man.	98,000
Mlle Ern. Tetrault, St-Pierre Jolys, Man.	88,000

Tribune Libre

LES CALOMNIES

A la suite de l'incendie qui a détruit de fond en combie le Collège de Saint-Boniface, plusieurs pourparlers se sont répandus dans Saint-Boniface même, entre autres la calomnie suivante: "Que les Péres s'étaient d'abord sauvés en abandonnant les élèves."

Nous sentons de notre devoir, nous, qui avons été témoins et qui sommes échappés de l'incendie de protester énergiquement contre cette calomnie atroce. Nous avons vu le dévouement des Pères à l'oeuvre, et nous sentons de notre devoir de faire luire la vérité. Les Pères dans cette circonstance n'ont pas craint de risquer même leur vie pour secourir et sauver les élèves. Nous croyons cependant sincèrement que ceux qui ont pu dire ou répéter une calomnie si basse et si abjecte ont été mal renseignés, et nous espérons que ces personnes ne sont ni des catholiques, ni des Canadiens-français, ni au moins des anciens élèves; car tous connaissent le dévouement des RR. PP. Jésuites.

A bon entendeur, Salut!

Un Elève, Echappé de l'Incendie.

ATELIER DE COUTURE

J'ai le plaisir d'informer mes amis et le public en général que j'ouvre un atelier de Couture au No. 885 rue La Vérendrye, Saint-Boniface.

Satisfaction garantie Prix raisonnables. Une visite est sollicitée.

Mlle Alice TRUDEL.

L'homme qui travaille fort devrait suivre ce conseil

Il doit avoir de la persévérance et de la volonté, mais il lui faudra encore de la vigueur et de la santé. Ceux qui travaillent fort sont souvent enclins à des maux de tête et à des attaques de bile. L'usage de temps à autre des Pilules du docteur Hamilton aidera ces hommes et les maintiendra toujours dans la meilleure des conditions. Les Pilules du docteur Hamilton mettent promptement fin aux maux de tête, à l'indigestion, au mauvais teint. Elles maintiennent l'organisme pur et sain. Elles tonifient le sang, chassent la fatigue et la lassitude. Rien n'est meilleur pour les hommes que les Pilules du docteur Hamilton, 25 sous la boîte chez tous les marchands ou The Catarrhozone Co., Montréal. 5

Ils y viennent tous.

Les propriétaires de maisons de rapport (blocs) soucieux du bien-être et de la sécurité de leurs locataires ne manquent pas de faire installer un poêle électrique dans la cuisine de chaque appartement.

Après le bloc Provencher, la maison appartenant à M. St-Germain au coin de la rue Aulneau et Victoria vient d'être munie de neuf de ces poêles.

C'est un grand risque d'incendie écarté, une commodité sans égale pour la maîtresse de maison.

Fontaine & Boulanger furent chargés de cette installation.



Un charme à soi!

D'un dessin élégant et d'une richesse de ton tels que les artistes s'accordent à lui reconnaître le droit de se comparer aux plus grands.

Le Piano Droit NORDHEIMER

est ce piano qui donne l'impression de posséder la qualité suprême.

Son riche est résonnant dans tout le régistre, — possédant ce chantant qui le recommande même aux musiciens les plus exigeants. Cet instrument doit son prestige à la perfection de sa tonalité et au mécanisme impeccable de son clavier. On se rend compte en le voyant de la perfection de sa fabrication et de la supériorité de son fini.

WINNIPEG PIANO CO LTD 333 PORTAGE AVE.

PIANOS—Steinway, Duo Art, Gerhard Heintzman, Nordheimer, Williams, Haines, Bell, Sherlock Manning, Karn, Morris, Doherty, Lesage, Canada, Brambach, Autopiano and Imperial.
PHONOGRAPHES—Edison, Aeolian, Columbia, Gerhard Heintzman, Starr, Pathe, McLagan, Euphonolian.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

(SEANCE DU 27 NOVEMBRE)

HOMMAGES RENDUS ET VOTES DE CONDOLEANCE

Le premier acte et la première pensée du Conseil furent pour les victimes du terrible incendie qui vient de détruire le Collège des Jésuites de Saint-Boniface. Les membres du Conseil, au complet et debout, au milieu d'un profond silence, entendent et reçoivent une motion de condoléance portée par l'échevin Leck et secondée par l'échevin Marion à l'adresse de leur collègue. M. Jos. Taylor et de tous ceux qui ont eu à souffrir dans ce terrible incendie.

M. Leck, en termes émus, rappelle les péripéties du désastre et dit qu'en le déplorant de toute la force de son coeur, il est en parfaite communion de sentiments avec toute la population anglaise et française de Saint-Boniface dont il est l'interprête et qui participe fraternellement par sa douleur et sa sympathie, à une perte presque irréparable pour les Pères Jésuites et pour la Ville.

M Marion rappelle que le Collège était la plus ancienne maison d'Education et d'Instruction de l'Ouest et que, depuis 40 ans, les enfants qu'on avait confiés à ses soins sortaient de son enseignement non seulement avec cette science acquise qui en faisait des érudits mais aussi avec cette éducation morale et forte qui en faisait des hommes. Le courage du reste, avec lequel les élèves du Collège ont affronté cet événement sinistre prouve la méthode avec laquelle ils y avaient été préparés et les parents de ces énergiques adolescents peuvent être fiers, aussi bien de ceux qui ont survécu que de ceux qui ont trouvé la mort dans cette inoubliable catastrophe.

M. Wilson, l'échevin du quartier 5, intervient aussi pour rendre hommage aux maitres, professeurs et élèves du Collège sur leur fermeté, en face du péril, à remplir leur devoir, disant que, par leur hardiesse et leur audace, ils avaient contribué, avec la satisfaction du devoir accompli, à atténuer le nombre des victimes qui, sans leur abnégation et leur courage, aurait été bien plus considérable.

Le Maire, le Docteur Laurendeau, exprime à M. Taylor, l'échevin en deuil, ses sentiments de condoléance pour l'épreuve personnelle qu'il a eue à subir dans ce désastre et l'assure de l'unanime sympathie de la population de Saint-Boniface apportée, comme tribut de regrets, à la perte irréparable que, lui et sa famille, ont fait en la personne de son fils William, mort victime de son héroïsme.

DELEGATIONS ET ADRESSES DE SYMPATHIE

Vient ensuite une délégation présentée par M. L.-W. Meanwell pour joindre aux témoignages de sympathie des habitants de la Cité-Mère ceux non moins sincères et émus de la population anglaise de Norwood, vivement impressionnée aussi, dans ses sentiments de solidarité, par cette terrible catastrophe.

M. L.-H. Maycock rappelle, dans un élan d'admiration, la conduite héroïque du jeune William Taylor et offre à son père si éprouvé l'expression de ses regrets M. Maycock ajoute que, si parfois, on avait créé une légende d'animosité entre la partie Nord et la partie sud de la ville, un pareil et si funeste événement était bien fait pour la faire disparaître. M. Maycock, en terminant, charge donc le Maire, M Laurendeau, d'être, auprès de toutes les familles éprouvées de Saint-Boniface ou d'ailleurs, l'interprête des sentiments les plus profonds de condoléance de la part de la population de Norwood.

D'autres délégations se présentent; MM. John Briggs, C.-D. Carson; E.-E. Waller et T Lucas. M Gauvin, échevin sortant, demande un vote de remerciement pour ces délégations, et M. Gevaert, échevin du quartier 1, demande que ce vote de remerciement soit étendu à toute la population belge et française qui s'associe, aussi, profondément, à cette manifestation du coeur.

PENIBLE INCIDENT

M. Duquette de Witewood, Sask., intervient pour adresser une plainte au Conseil. "Mon intention, dit-il, est de poursuivre la Municipalité de Saint-Boniface pour avoir manqué de moyens de protection pour sauver la vie des enfants durant l'incendie du Collège des Jésuites."

Pour expliquer cette brusque intervention, nous devons dire que M. Duquette avait un fils, élève des Jésuites depuis 4 ans, qui a péri dans les flammes. M. Duquette reproche à a Ville d'accepter à poursuivre les études, des enfants de toutes les parties du Canada sans avoir les moyens de défendre leurs existences. Il insinue aussi que, s'il y avait eu des échelles assez longues, il n'y aurait pas eu autant de morts à déplorer et, qu'en somme, après l'incendie, il s'était produit dans le service un désarroi tel qu'un de ses amis, le père d'un des enfants morts dans ce sinistre, n'avait eu connaissance de la catastrophe que par une dame de Régina. M. Duquette, en perdant son enfant, accuse une douleur d'autant plus grande qu'il a eu, déjà, deux fils de tués à la guerre.

Le Maire, le Docteur Laurendeau, fait observer cependant, qu'un télégramme a immédiatement été expédié au père de l'enfant auquel M. Dugnette fait allusion, mais qu'étant donné la distance existant entre l'habitation de ce dernier et le poste télégraphique on n'avait pu le rencontrer à temps à son domicile.

HOMMAGE AU DEVOIR ACCOMPLI ET EXERCICES DE SAUVETAGE

Une discussion s'élève au sujet des pompiers, pour le temps qu'ils ont mis à se rendre sur le lieu du sinistre. Le chef Thomas Gagnon, dans un court rapport, remet la question au point en rendant justice à la promptitude avec laquelle ses pompiers et ses agents de Police se mirent à l'oeuvre sitôt qu'ils furent avertis. Il félicite particulièrement les pompiers de Winnipeg qui partant spontanément, avant même l'appel téléphonique, arrivèrent sur les lieux du sinistre avec deux pompes et un matériel complet.

A propos des exercices de sauvetage, dans les Ecoles, par les échelles extérieures, il est dit et convenu qu'il faut les répéter fréquemment pour apprendre, dans cette pratique, à évacuer les Ecoles, en cas d'incendie, le plus rapidement possible.

COMMISSION D'ENQUETE

Le Maire, le Docteur Laurendeau, annonce qu'une enquête officielle, sur les causes de l'incendie et tous les cas qui peuvent s'y rapporter, aura bientôt lieu et il invite toute personne qui peut apporter au fait quelque lumière nouvelle à ne pas hésiter à se présenter. Il a, dit-il, plusieurs noms, déjà, d'enrégistrés.

EQUIPEMENT D'INCENDIE ET PRECAUTIONS A PRENDRE

Une résolution est prise pour se munir d'engins de sauvetage du dernier perfectionnement, tels que filets, échelle longues et tuyaux de pompe, et l'échevin Marion déclare que, s'il était pour conserver son siège au Conseil Municipal, il insisterait pour avoir un Poste d'incendie bien organisé et bien outillé avec cable facile à suspendre aux chassis, ajustés à cet effet.

Nos édiles se demandent aussi, concernant l'Hôpital Saint-Roch, si toutes les précautions ont été prises pour sauver les malades en cas d'incendie et si, dans la construction de ce bâtiment, ces projets d'aménagement ont été soumis à la Commission chargée d'examiner les plans. Pour plus de sûreté et comme supplément d'information, ils conviennent aussi qu'il serait bon de s'adresser aux Soeurs Grises de l'Orphelinat de Saint-Boniface, afin d'obtenir d'elles comment elles s'y prirent pour faire évacuer si rapidement leur bâtiment quand, tout récemment, elles furent mises en émoi par un commencement d'incendie.

FAUSSES ALARMES

L'échevin Marion attire l'attention du Conseil sur le nombre d'accidents arrivés à notre équipe de pompiers de Saint-Boniface. Ce à quoi les échevins Carson et Leck répondent que la responsabilité en incombe à la fréquence des appels au feu, qui, pour la plupart du temps, sont de fausses alarmes.

RAPPORT DE L'AUDITEUR J.-D. REID

Enfin M. J.-D. Reid dépose son rapport sur le compte du fond d'amortissement. La lecture de l'introduction du rapport en est demandé par le Maire, à l'échevin Hébert, mais c'est l'échevin Wilson qui s'octroie ce soin, et il fut convenu qu'un exemplaire en serait délivré à chaque échevin, seulement quand paraitrait, à son tour, l'autre rapport sur la situation générale des finances, par le même auditeur.

LE REPOS DU DIMANCHE — RETABLISSEMENT DU "STATU QUO" ET OVATION

Un point à discuter sur la réglementation du repos du dimanche que l'on croyait enterré revient sur le tapis, et l'échevin Hébert demande qu'une modification soit apportée au rapport du Chef de Police, afin de remettre l'exécution de cette loi au même point d'interprétation que l'usage antérieur à tous ces troubles, lui avait donné. MM. Hébert, Gevaert, Marion, Gauvin et Leck votèrent pour: MM. Dowse, Wilson et Carson votèrent contre.

Cette intervention de M. Hébert dans ce débat fut accueillie par une salve d'applaudissements tellement bruyants que le Maire fut obligé d'intervenir en menaçant de faire évacuer la salle si pareille manifestation se reproduisait.

L'échevin Dowse, comme précédemment, déclare qu'il ne se tient pas pour battu dans cette affaire et qu'il se réserve d'y revenir en temps opportun. Là-dessus la séance est levée.

LA RESIGNATION DES EMPLOYES

Vient ensuite la question à trancher sur la résignation des employés permanents venant à échéance le 30 novembre. Le Conseil ne se prononce pas fus, et renvoie purement et simplement l'affaire à un mois, époque où la cause sera prise en main par le nouveau Conseil.

ELECTIONS MUNICIPALES DU 1er DECEMBRE — TROIS NOUVEAUX CONSEILLERS

Le Conseil Municipal de Saint-Boniface à la tête duquel se trouve, le Maire, N.-A. Laurendeau, élu par acclamation, se composera, l'année prochaine 1923, de trois nouveaux membres, ainsi qu'il résulte de l'élection de vendredi dernier, 1er décembre: M. Bazile Holden, élu par acclamation; M. Alfred J. Doucet et M. MacTadyen.

M. J.-A. Marion, échevin sortant, s'est retiré sans demander le renouvellement de son mandat, après 20 années de services rendus à la Ville, comme Conseiller Municipal.

M. Antoine Gauvin, le doyen du Conseil, après 34 ans d'administration comme Conseiller et deux années de Mairie, nous quitte aussi à la suite de la défaite décisive que lui a infligé son adversaire M. J.-B.-T. Hébert réélu à une forte majorité dans le quartier No. 2.

L'arrivée de M Gauvin dans ce quartier, en opposition à M. Hébert fut un vrai feu pour ce dernier qui possédait, solidement liés dans sa main, tous les électeurs de sa circonscription, et c'était vraiment, pour M. Gauvin, un suicide véritable que de venir, se fourrer ainsi dans la "gueule du loup". Ce fut, en somme, un combat de 1 contre 3.

Dans le quartier No. 3, M. Philéas Brault, frappé d'estoc et de taille par son jeune et intelligent adversaire, succcombe par 1 contre 2, en se rendant compte, enfin, que de la coupe aux lèvres, il y a loin et que "AUX AMES BIEN NEES, LA VALEUR N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNEES".

Nous saluons le succès de M. Doucet dont l'entrée au Conseil Municipal est une précieuse recrue pour les contribuables de Saint-Boniface, parce que, avec sa souplesse d'esprit et ses connaissances approfondies en matière de comptabilité. Il pourra en toute occasion se rendre utile, aussi bien qu'un auditeur, dans l'inspection des livres, à la bonne tenue et à la juste direction des finances de la Ville.



TABLEAU DES ELECTIONS

Quartier No 2	
M. Hébert	389
M. Gauvin	126
Majorité pour M. Hébert	263
Quartier No. 3	
M Doucet	409
M. Brault	210
Majorité pour M Doucet	199
Quartier No. 4	
M. Leck	223
M. MacFadyen	336
M. Sweeney	171
Majorité pour M. MacFadyen	113
Quartier No. 5	
M. MacLean	208
M. Wilson	256
Majorité pour M. Wilson	48
Commissaires d'Ecole	
M. Fisher	444
Mme Graham	249
Majorité pour M. Fisher	195

M Wilson conserve son siège dans le quartier No. 5, avec 48 voix de majorité malgré une campagne vigoureuse menée par le Col. MacLean.

Mme I.-B. Graham mord la poussière dans le quartier No. 4, comme Commissaire d'Ecole. D'aucuns sont désappointés; quant à nous, nous appartenons à la classe de ceux qui s'en réjouissent.

Du ton à vos yeux

par l'usage quotidien de la Murine. Les yeux fatigues retrouvent ainsi leur jeunesse. Employée depuis plusieurs années. Partout vendue par les pharmaciens.



REPRISE DES COURS DU COLLEGE AU SEMINAIRE DE SAINT-BONIFACE

Après une semaine d'interruption, passée dans la tristesse et dans les larmes, les cours des élèves du Collège des Jésuites ont repris lundi dernier au Séminaire de Saint-Boniface où ils continueront, désormais, à être donnés. Beaucoup de jeunes gens rentrés dans leurs foyers à la suite du sinistre, ne sont pas encore revenus. Le Rév. Père Lacouture prévient instamment les familles que tout étant prêt, dès maintenant, pour recevoir les enfants, on n'acceptera pas, sans motif suffisant, ceux qui attendront les fêtes de Noël pour continuer leurs études.

Les pertes subies par les élèves, dans l'incendie du Collège, ont été estimées, à quelque chose près, et individuellement, à $20 pour livres et papeterie; $60 pour deux vêtements complets; $15 pour autres accessoires; $125 à $150 pour musique, instruments de musique, patins, souliers et autres objets. De sorte que, on peut approximativement porter à $18,000 la perte totale subie par les 160 élèves occupant le Collège précédemment.

Nerveuse et Faible. — J'avais souffert pendant deux ans. Les Docteurs que je consultais et la médecine que je prenais, ne me donnaient aucun soulagement dans ma condition," écrit Mme Peter Stensby de Cottage Grove, Wis. "Après avoir employé deux bouteilles de Novoro du Dr. Pierre, je pus faire tout mon travail, et me sens bien. Je peux recommander le Novoro du Dr. Pierre comme la meilleure médecine pour les jeunes comme pour les vieux." Cette préparations herbeuse bien connue fait du bien à tout le système, donne de la force aux nerfs, et améliore la condition du sang. Il ne peut être obtenu chez les droguistes. Ecrivez à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

PROMU GERANT

Il nous fait plaisir d'apprendre à nos lecteurs que notre concitoyen M. Jos. De Gagné vient d'être nommé gérant de la nouvelle maison de chapeaux BLACK & WHITE.

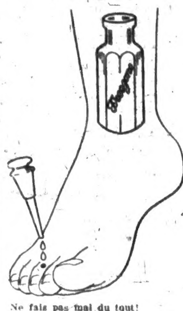


BEAUTE DE LA PEAU
C'est le désir naturel de toute femme et la chose peut s'obtenir par l'usage de l'Onguent du Dr Chase. Boutons, têtes noires, rudesse et rougeur de la peau disparaissent, et la peau reste douce, unie et veloutée quand on emploie cet onguent. Chez tous les marchands ou de chez Edmanson, Bates, & Co., Ltd., Toronto. Echantillon gratis si vous mentionnez ce journal.

Dr. Chase's Ointment

Les cors

S'enlèvent avec les doigts



Ne fais pas mal du tout!
Versez quelques gouttes de "Freezone" sur un cor qui vous fait bien souffrir, et à l'instant toute douleur cesse!... Alors, doucement, vous l'enlevez avec vos doigts, tout simplement.

Votre pharmacien, vend pour quelques sous, une petite bouteille de "Freezone" suffisante pour vous débarrasser de tout cor dur ou mou; cors entre les orteils et callosité, sans aucune douleur ni irritation.

M. P. J. HENRY REMERCIE SES ELECTEURS

Je tiens à offrir mes chaleureux remerciements à tous les électeurs canadiens-français de Fort Garry qui m'ont si magnifiquement appuyé au cours de la récente élection.

Ce concours m'impose une dette de reconnaissance que je me ferai un devoir de remplir dès que s'en présentera l'occasion.

P.-J. HENRY.

Miel Pur a Vendre

Nous vendons notre miel, cette année, au prix de $10.50 la caisse. Chaque caisse contient six chaudières de dix livres.

MAISON SAINT-JOSEPH
OTTERBURNE, MAN.

J. O. Brunet



Monuments Funéraires Marbre, Granit etc.

346, AVE. TACHE, SAINT-BONIFACE
(En face de l'hôpital St-Boniface)
Téléphone: N 1461

J.-E. BURRELL

Bijoutier et Horloger
Inspecteur officiel de montres pour le Pacifique Canadien.
654, rue Main, Winnipeg, Man.

BILLETS D'EXCURSION

POUR

L'EST DU CANADA
EN VENTE
Du 1er déc. au 5 jan. 1923.
LIMITE DE RETOUR A TROIS MOIS
Billets valides pour les wagons dortoirs "Standard" ou "touriste" sur paiement du coût du lit.
ARRETS PERMIS DANS LA LIMITE

Vancouver Victoria NEW WESTMINSTER
EN VENTE
Les 5, 7, 12, 14, 19, 21, 26, 28 déc. [illegible] 4, 9, 11, 16, 18, 23, 25 jan. et [illegible] 6 et 8 février, 1923.
LIMITE DE RETOUR LE 15 AVRIL 1923
ARRETS PERMIS DANS LA LIMITE

DEUX TRAINS PAR JOUR

EN EUROPE POUR NOEL
BILLETS D'EXCURSIONS AUX PORTS DE L'ATLANTIQUE VENDUS AVEC BILLETS OCEANIQUES. EN VENTE DU 1er DEC. AU 5 JAN., 1923. LIMITE DE RETOUR, TROIS MOIS DE LA DATE D'EMISSION.
ST-JEAN, N. B. — HALIFAX — PORTLAND

POUR PLUS AMPLES INFORMATIONS, ADRESSEZ-VOUS AUX AGENTS OU
J.-W. DAWSON, Agent du District, A. LABELLE, Agent Trafic-Voyageurs, Coin Portage et Main, WINNIPEG, MAN.

CANADIAN PACIFIC

Pour la Défense Nationale

MARIAPOLIS

Rév. J.-A.-F. Rousseau	$ 5.00
M. John Lussier	3.00
M. Octave Gaboury	2.00
M. Guy De Veyrac	1.00
M. Wilfrid Choquette	1.00
M. Arthur Rerinek	1.00
M. Emile Anney	1.00
Mme Vve Gadon	.50
M. Hubert Hulin	2.00
M. Damase Daigle	1.00
M. Philomon Lapierre	.50
M. Alfred Choquette	5.00
M. Pierre Choquette	1.00
M. Phillien Nick	6.00
M. C.-N. Carbonneau	3.00
M. Théodore Gauthier	3.00
M. Alfred Desrochers	1.00
M. Jacques Toutant	5.00
M. Arthur Poirier	2.00
M. Joseph Daigle	1.00
M. Félix Ricard	2.00
M. Dr. Ramée Paré	2.00
M. Philippe Bourgeois	2.00
M. Ulric Guilbert	5.00
M. Hilaire Tardif	1.50
Jeunesse de Mariapolis	1.35
M. Georges Burn	.50
M. Athanase Ricard	1.00
M. Eugène Bellecourt	1.00
M. O. Trudel et Mme Tardif	.50
Mme O. Girardin	1.00
M. Joseph Henrard	2.00
M. Joseph Allard	1.00
M. Jules Allard	5.00
M. Joseph Lavallée	2.00
M. Arthur Rigaud	1.00
M. Zoël Ricard	.50
M. Florian Tardif	2.00
M. Cyril Debanc	1.00
M. Hervé Lussier	1.00
M. Félix Levreau	1.00
M. Israël Desrochers	1.00
M. Louis Desrochers	1.00
M. Camille Gaurnaert	1.00
M. Charles Lafortune	3.00
M. Joseph Desrochers	.50
M. Alphonse Desrochers	2.00
M. Philippe Levreau	1.00
M. C. Landry	3.00
M. Romuald Lussier	5.00
Mme Lapham	1.00
M. A. Choquette	1.00
M. Arthur Lombaert	1.00
A. Adonin Herrien	3.00
M. Eugène Benoist	1.00
M. Jules Wallan	.50
M. Hector Baron	1.00
M. Arthur Barsalou	1.00
M. Donat Généreux	2.00
M. Oliva Morin	1.00
M. Arthur Desrochers	1.00
M. John	1.00
M. Louis Trudel	1.00
M. Hubert Lussier	1.00
Mme Louis Lussier	1.00
M. Alcide Lussier	1.00
M. L. Morin	1.00
M. Joseph Morin	2.00
M. Auguste Morin	1.00
M. Jean-Marie Lecocq	1.00
M. Donat Lussier	1.25
M. reçu 5458	.25
M. Pétrus Vandeynse	.50
M. Amédée Delichte	1.00
M. François Lecocq	5.00
M. Léon Capon	2.00
M. Philias Doutan	1.00
M. Adolphe Ballengeer	2.00
M. Alphonse Benipt	2.00
M. Gaspar Mondor	1.00
M. Lucien Gauvreau	1.00
M. Albert Lebeau	1.00
M. Hormisdas Barsalou	1.00
M. Jacob Courade	.50
M. Paul Maestalck	1.00
Reçu lors du Congrès Cercle Paroissial de Mariapolis	100.00
	$240.55

NOTRE-DAME DE LOURDES

Rév. Père Antoine	$10.00
M. Robert Régnal	.50
M. Ovila Caillier	2.00
M. Jean Comte	5.00
M. Victor [illegible]	2.00
[illegible]	[illegible]
M. Henri Poireux	.50
M. Julien Mabou	1.00
M. Emile Chabbert	1.00
M. René Marie	1.00
M. Jean Augert	1.10
Charles Augert	1.15
M. Joseph Rolière	.50
M. Louis Chabbert	1.00
M. Gustave Jarrige	1.00
M. François Daleurme	1.00
M. Yves Guillemin	1.00
M. Alfred Loubet	1.00
M. Jean Ouillon	1.00
M. Auguste Chabbert	1.00
M. Paul Avangly	.50
M. Noé Lesage	1.00
M. Julien Fousse	2.50
M. F. Cardinal	1.00
M. S. Curpand	2.00
M. Désiré Bourbon	1.50
M. Ph. Gauthier	.30
M. Pierre Leroux	2.00
M. Roger Moreau	1.00
M. Pierre Moreau	1.00
M. Constant Wicker	1.00
M. E. Baudu	1.00
M. Y. Brisson	.50
M. B. Chateau	1.00
M. Philippe Cardinal	5.00
M. Félix Gorjou	1.00
M. Antoine Chevrier	.50
M. Victor Collet	2.00
M. Henri Gauthier	1.00
M. J.-B. Vuigner	1.00
M. Ambroise Daleurme	1.00
M. Auguste Thorimbert	1.00
M. Y. Droux	.50
M. Emmanuel Bibault	1.00
M. Ernest Jarnouin	1.00
M. Rémy Bosc	1.00
M. Pierre Vuigner	1.00
M. François Bosc	.50
M. Alexcis Jamault	5.00
M. Joseph Vichit	1.00
M. Pierre Bosc	1.00
M. Joseph Lemoullec	1.00
M. Paul Chevenat	.50
M. Jean Le Gourrièrec	.50
M. Paul Deillon	.50
M. Olivier Gilloud	.50
M. Xavier Delaquis	5.00
M. Joseph Holly	1.00
Mme Gelley	1.00
Rév. Soeurs	5.00
Mlle Joséphine Brisson	1.00
M. René Bazin	5.00
M. Edouard Frey	1.00
M. Pierre Bazin	5.00
M. Louis Bazin	5.00
M. Léon Bazin	1.00
M. Joseph Bazin	5.00
Mlle Luckie Kolly	.25
Mlle Perraud	.50
M. Joseph Robitaille	1.20
M. Y. Duchesneau	5.00
M. H. Ranger	1.00
M. François Vuignier	2.00
M. Antoine Gaspar	1.00
Mme Desrochers	1.00
M. Emile Sibileau	1.00
M. Noël Chalumeau	1.00
M. Joseph Moreau	1.00
M. J.-B. Wicker	1.00
M. J. Théroux	1.00
M. M. Ed. Salens	1.00
M. Auguste Bélanger	1.00
M. Louis Moreau	1.00
M. François Lesage	1.00
M. Laurent Charrière	1.00
M. François Grivet	1.00
M. Pierre Lesage	1.00
M. Gustave Rageot	1.00
Enfants Rageot	.30
M. Dominique Roch	1.00
M. J.-M. Baron	.50
M. Charles Sala	1.00
M. Clément Fousse	1.00
M. Frank Lesage	1.00
M. Nic. Brick	2.00
M. M. Lafrance	1.00
M. Louis Fousse	1.00
M. Henri Bruyère	5.00
M. Joseph Montagnon	1.00
M. Casimir Pelland	1.00
M. Louis Débastier	1.00
M. Jean Pélissier	1.00
Antoine et Blanche Chabbert	1.20
M. Aug. Bosc	3.00
M. Henri Moreau	1.00
M. Joseph Gauthier	1.00
M. Dr. Galliot	5.00
[illegible]	[illegible]
M. Louis Dupasquier	1.00
M. Alphonse Badiou	1.00
M. Gédéon Lesage	1.00
M. Joseph Chammesterb	1.00
M. Jules Roch	2.25
	$264.10

LA SALLE

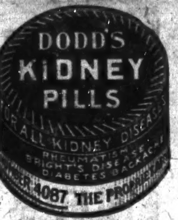
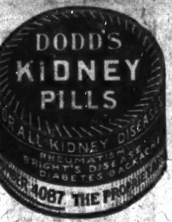
M. le curé Halde	$ 5.00
Joseph Lagacé	.50
Nap. Gauthier	1.00
Lud. Lavallée	1.00
Thomas Comeau	.75
Ad. Lanone	1.00
Art. Girardin	1.00
D. Lagacé	2.00
A. Dacust	1.00
Paul Lemaire	1.00
J.-B. Desgagné	1.00
Anonyme	5.00
Hector Tellier	.25
A.-J. Forest	1.00
A. Lapointe	1.00
Alf. Cormier	1.00
D. Cormier	2.00
Ph. Cormier	1.00
Alb. Cormier	1.00
L. Hogue	2.25
Alf. Hogue fils	.25
Alcide Hogue	.25
Mlle E. Bourque	1.00
Richard Lapointe	1.00
Ant. Paquette	1.00
Alb. Girardin	1.00
Alb. Bonneteau	.25
Roméo Levasseur	1.00
Ch. Cormier	1.00
Mme Vve Cormier	1.00
Nap. Girardin	1.35
A. Jarvy	1.00
Mme J.-A. Jarvy	1.00
Bonat Levasseur	2.00
L. Gouin	1.00
J.-E. Villeneuve	1.00
Mme H. Halde	1.00
Jos. Comeau	.50
Aurèle Rochon	.75
	$47.60

BRUXELLES

M. le curé Heynen	$ 5.00
Jos. Gaucher	1.00
Emile Mangin	2.00
Emile Aubry	.50
Désiré Ledoyen	.25
Jean Deves	.25
Albert Mangin	1.00
Léon Nérynck	.25
George Neyt	.25
Jos. Detemmerman	.50
Jos. Hacault	1.00
P. Marcil	.50
W. Petvin	.50
G. Trinaux	.25
Mlle Hacault	5.00
Mme Vve Hacault	3.00
N. Debuc	5.00
Ph. Dehaut	2.00
E.-J. Banville	5.00
F. Gaucher	1.00
R. Simoens	1.00
J. Ferdart	1.00
A.-S. Coté	.25
O. Nault	.50
Rév. Srs. Ursulines	25.00
Nap. Primeau	1.00
Patrick Lafrenière	.50
Ambroise Chabot	5.00
Arthur Doyen	2.00
G. Broderick	1.00
François Hacault	2.00
A. Rouire	2.00
Aug. De Pape	2.00
E. Le Doyen	.50
D. Chapdelaine	.50
J. Doyen	2.00
E. Hébert	1.00
J. Mangin	1.00
A. Bacans	1.00
Hector Lemieux	.50
Albert Hutlet	.25
Arthur Gaucher	.25
V. Poncelet	.50
A. Hutlet	.25
René Ledoyen	.25
L. Hutlet	.25
	$85.25

SAINTE-ROSE DU LAC

M. le curé Lee	$10.00
M. l'abbé Cournyer	1.00
George Lee	.50
Soeurs Mission	5.00
A.-A. Guenette	.50
Geo. Archambault	.75
Jos. Painchaud	1.00
Adolphe Guyot	1.00
Jean Bourgeois	1.00

Les Pilules de Dodd pour les reins aident dans toutes les maladies du rein: rhumatisme, maladie de Bright, diabètes, mal de dos. Vendues à sous la boite. Par tous les pharmaciens ou par la poste sur réception du prix par The Dodd's Medicine Co. Ltd. Toronto, Ont.

Art. Guyot	2.00
Jos. Moigat	2.00
Mme Z. Rhéaume	1.00
J.-C. Bouliane	2.00
Edmond Pelletier	2.00
Mlle Rose Rhéaume	1.00
Mlle Rita Rhéaume	1.00
Mlle Berthe Rhéaume	1.00
Gaston, Edouard, Gilbert et Gabriel Rhéaume	2.00
Ida Rhéaume	.50
Germaine Rhéaume	1.00
Mlle Eliz. Jacket	1.00
Mme F. Monly	.50
J.-B. Lalonde	2.00
Eustache Labossière	.50
Nap. Labossière	1.00
Eugène Adam	.50
Jim Lee	1.00
R. Scheppers	1.00
M. G. Sabran	1.00
Jos. Nault	.50
Clarence Dame	.50
Mme Jos. Houde	.50
Félix Couillard	1.00
Albert Therrien	1.00
L.-E. Deuret	2.00
M. Dr. H. Gosselin	5.00
Mlle M.-L. Lequacq	.50
L. Villatte	1.00
Alex. Hamelin	1.00
Thomas Bireland	.25
P. Dame	.25
Thos. Dame	1.00
E. Bourbonnière	.50
L. Piret	.25
C. Larivière	.50
Jos. Varmand	.50
Alfred Neault	.50
J.-M. Bernuyt	2.00
A.-S. Payment	1.00
L. Fouchard	5.00
N. Dufault	1.00
Peter Lee	1.00
A. Bourassa	1.00
D. Dupras	1.00
L. Sharkey	1.00
Mlle Bourassa	2.00
Mme S. Delveaux	2.00
Mme H. Loire	1.00
M. J.-H. Guyot	1.00
M. Popeski	5.00
P.-E. Chaloner	2.00
Arthur Dupont	4.00
J.-H. Archambault	5.00
Mlle Eva Houde	2.00
D. Lamoureux	.50
Wilfrid Sutherland	.25
C.-L. Beauchemin	1.00
Léon Maillard	5.00
George Hébert	.50
Joseph Sabran	1.00
Justin Maitre	5.00
S.-N. Ledoux	.75
L.-N. Idas Gélinas	.50
Mme F. Valson	1.00
B.-T. Tucker	1.00
J.-E. Langevin	5.00
Marie-Louise Langevin	1.00
Emilia Langevin	1.00
M. Antoinette Langevin	1.00
Blanche Langevin	1.00
Adélard Langevin	1.00
Pierre Maguet	.50
H. Pelletier	1.00
Wilfrid Pelletier	.25
S. Gariepy	1.00
Alex. Morrisseau	.50
John Spence	.50
T. Coulombe	1.00
E. Coulombe	.50
O. Archambault	2.00
R. Ladéroute	.50
Chas. Jacob	.25
Paul Turenne	2.00
P. Larivière	.50
F. Laflamme	1.00
Thomas Coulombe	.50
Henri Mongre	1.00
I. Pelletier	1.00
J. Pelletier Père	.50
L.-A. Lussier	1.00
J.-A. Pelletier	1.00
Léo Flower	2.00
J.-M. Lewelac	5.00
J. Molliet	.50
F. Reffion	1.00
Alph. Lavighe	.50
E. Moens	1.00
J. Valcourt	5.00
Mme J. Lanouette	.25
J.-L. Guillas	2.00
Mme O. Schmidt	.25
Rosalie Schmidt	.25
Louis Lanouette	.25
Alex. Roussin	.25
John Lanouette	.25
Pierre Roussin	1.00
Victor Piché	.25
M. Bertrand	.25
Mme Huitul	1.00
Louis Boucherandin	1.00
Louis Bouillac	.50
M. Pembrun	1.00
Maguet Frères	1.00
Abraham (Père)	.50
Olivier Leconte	1.00
Aug. Bounelle	.50
Louis Maguet	.50
Ernest Leborgne	.50
Jean Leborgne	1.00
Ambroise Lecot	.50
Jean Tardif	5.00
E. Didion	.50
Jules Leconte	.50
J.-O. Drouin	1.00
Henri Michaud	1.00
Z.-H. Rhéaume	1.00
Mme G. Adam	1.00
Alfred Allard	1.00
Mlle E. Boemen	1.00
D. McCarthy	5.00
Mme Tucker	.25
T. Fitzmaurice	5.00
M. La Déroute	.50
Thomas Boemen	.50
Los. Fitzmaurice	5.00
W. Tucker	1.00
Cyril Tucker	4.00
E. Monsiont	1.00
F.-H. Pelletier	1.00
Anonyme	.50
M. Doyle	.50
Emile Duhard	1.00
W. Sari	.25
M. Morley	.25
O. Sabelle	.25
L. Jacob	2.00
M. Robie	2.00
E. Houde	1.00
L. Delorun	.25
Mme L. Marshall	.50
A.-H. de Trémaudan	2.00
	$216.50



W. J. BARKER
Entrepreneur de pompes funèbres et embaumeur catholique
Dans un district résidentiel
CHAPELLE MORTUAIRE PRIVEE
Coin Broadway et Donald
Winnipeg
Téléphone A [illegible]

Dr F. SEDZIAK
Médecin
Maladies internes
Bureau: 342-4, Edifice Somerset — Résidence: 87, 5e avenue, SAINT-VITAL
2-6 p.m. Tél. A 6251 — 7-9 p.m. Tél. N 3173
Ou Registre des Médecins: A 4875.

BERNIER, BERNIER & PRIPP
AVOCATS
NOTAIRES
Spécialité: Règlement de successions, compagnies, droit criminel.
401, EDIFICE SOMERSET
WINNIPEG

APPRENEZ LA TELEGRAPHIE
JEUNES GENS et FILLES préparées à la télégraphie pour CHEMINS DE FER et commerce. Splendides occasions. Cours personnel. Classes du SOIR et du JOUR. TERME NOUVEAU COMMENCANT IMMEDIATEMENT. Demandez prospectus. Tél. A 7779.
WESTERN TELEGRAPH AND RAILROAD SCHOOL
165, Edifice Cadomin, coin Main et Graham, Winnipeg.

Academie Ste-Marie
Crescentwood, Winnipeg, Man.
Sous la direction des Soeurs du Saint-Nom de Jésus et Marie et parfaitement équipé pour tous les travaux de collège. Cours de professorat une spécialité. Musique, dessin et peinture enseignés avec soin et selon les dernières méthodes. Exercices d'élocution et de diction sous la direction d'experts.
Demandez des renseignements.
Soeur Supérieure

Noé Rodrigue
Viandes et épiceries de choix
Boeuf, veau, porc, lard salé, légumes, oeufs
COIN CHEMIN SAINTE-MARIE ET CINQUIEME-AVENUE
Téléphone N [illegible]
SAINT-VITAL

ALBERT DUBUC
Magistrat à St-Boniface
Avocat près les autres Tribunaux
701-2-3-4 Notre Dame Investment
169 Avenue Notre Dame E.
Téléphone N 6471
WINNIPEG

A VENDRE
"Cutters", "Jumpers", traineaux de vraison et pour fermiers, 2, 2½ et 3
N. TAPLISKY & SULSTEIN
190 Sutherland, Coin de Main,
WINNIPEG

BOULANGERIE BELGE
Saint-Boniface, Man. — Tél. N 168
Essayez notre pain et vous serez convaincus de la qualité
Maisons de la campagne et communautés, demandez nos prix
Expédition rapide et régulière

Drs E. et C. FITZPATRICK
DENTISTES
Coin: Portage et Hargrave, Winnipeg
Tél. A1283
Extraction sans douleur
Spécialité: dentiers et ponts

LOUIS BETOURNAY
AVOCAT ET NOTAIRE
606, Edifice Great West Permanent
356, RUE MAIN
Tél. N 7221

DOCTEUR J.-R. TASSE
M.D., L.M.C.C.
Elève des hôpitaux de Paris
"Post Graduate" New-York
Spécialiste en chirurgie — Maladies de la femme — Voies urinaires
Bureau: Ch. 441-443, Edifice Somerset, Ave. Portage Winnipeg — Tél. A 6051
Rés.: 161, Ave. Provencher, St-Boniface — Téléphone N 2671
Heures de bureau: Winnipeg, le jour, 2 à 5; St-Boniface, le soir, 7 à 8

Joseph Gauthier
SCULPTEUR
Manufacturier de
MONUMENTS FUNERAIRES
En marbre et en granit
Travaux de cimetière, lettrage, etc.
Statues
470½ RUE DESMEURONS
SAINT-BONIFACE MANITOBA
Tél. N 1614

DR OLIVIER CAZA
MEDECIN ET CHIRURGIEN
Chambre 338, Ed. Somerset, Winnipeg
Spécialité: Accouchements et maladies de la femme
Heures de consultations: 2 à 5 p.m.
Tél.: Bureau: A 2707 — Rés.: A [illegible]

A.-J.-H. Dubuc, B.A. — Louis-P. Roy, B.A. (Consul Belge)
DUBUC & ROY
AVOCATS ET NOTAIRES
Téléphone A 1565
201-205 ED. SOMERSET, WINNIPEG

DR J.-J. TRUDEL
des hôpitaux de Paris et de New-York
Spécialité: maladies des yeux, oreilles, nez et gorge
Heures de consultations: 2 à 5 h.
Bureau: 702, Edifice Great West Permanent—356, rue Main, Winnipeg
Téléphone A 1849

HENRI LACERTE
B. A., L. L. B.
AVOCAT
701-2-3-4 Notre Dame Investment
169 Avenue Notre Dame E.
Téléphone N 6471
WINNIPEG

Téléphone N 177
N. PIROTTON
MONUMENTS FUNERAIRES
Statues de tout genre
Couronnes en perles
139 et 141, rue Dubuc, Saint-Boniface

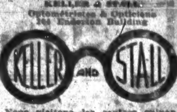
[illegible] Tél. A 7363-7364
COUNSELL & MACPHEE
ASSURANCES
en tous genres
EDIFICE McGREEVY
[illegible] Ave Portage Winnipeg, Man.

Toutes les maladies des pieds traitées scientifiquement. Pieds plats, oignons, cheville faible et callosités sous les pieds guéries avec l'aide de supports légers faits d'après vos pieds.
Dr. J. A. SEGUIN
Spécialiste en Orthopédie
41 STEELE BLOCK
COIN PORTAGE & GARRY
Phone A 4621

ALEXANDRE CELINAS
Avocat — Notaire
LE PAS MANITOBA

Dr N.-A. LAURENDEAU
DES HOPITAUX DE NEW-YORK
Spécialité: Chirurgie et maladies de la femme
HEURES DE CONSULTATIONS
[illegible]
Visite à l'hôpital St-Boniface tous les matins
Bureau et résidence: [illegible] rue [illegible]
Tél. N [illegible] Saint-Boniface

KELLER & STALL
Optométristes & Opticiens
[illegible] Building



Nous visitons les centres suivants: Notre-Dame de Lourdes, St-Claude, St-Jean-Baptiste, St-Pierre.
Coin Hargrave & Portage
Tél. A [illegible] Winnipeg

DUBOIS & DUBOIS
Entrepreneurs, Menuiserie, Réparations
Tél. N 7817—B 3661—227 rue Vaughan et 587 rue Langside
WINNIPEG

Voyageurs, venez à l'agence où l'on vous procurera gratuitement tous les renseignements concernant le voyage que vous vous proposez. Achetez ici les billets pour faire venir vos parents et amis d'Europe.
M.-E. SABOURIN
Agent de change. Envois d'argent dans tous les pays. Assurances. Billets de voyages
849, rue Taché, Saint-Boniface, Man.
Tél.: Bureau N 1351—Rés. N [illegible]

DOCTEUR F. LACHANCE
Des Hôpitaux de Paris
ANCIEN CHEF DES INTERNES A L'HOTEL-DIEU, MONTREAL
Chirurgie et Gynécologie
Avenue Portage. Phone A [illegible]
[illegible] Aubert et Dumoulin, St-Boniface Phone N [illegible]

DR JARJOUR
DENTISTE
Gradué avec grande distinction à Montréal et membre du Collège des Chirurgiens-dentistes de la province de Québec
[illegible] Ed. Great West Permanent Loan
356, RUE MAIN, WINNIPEG
Téléphone A 7249

DR J. G. MUNROE
Maladies de la peau et des voies urinaires.
Edifice Banque du Commerce
Coin des rues Main et Alexander
WINNIPEG

Dr J.-Euclide Longpré
MEDECINE GENERALE
Téléphones:
Boniface: N 2530 Winnipeg: N 797
Chambre 407, Great West Permanent
356 rue Main, Winnipeg
Rés.: 133, Provencher, S.-Boniface

J.-T. BEAU[illegible]
Avocat et Notaire
[illegible] Ed. Great West Permanent Bld.
356, [illegible]
Tél. [illegible]
[illegible]

BENOIT & FILS
ENTREPRENEURS
Construction de tout genre
Plan et devis fournis sur demande
Téléphone N 1547
DESAUTELS SAINT-BONIFACE

Téléphone A 3552 — N 4375
Docteur G.-M. La Flèche
Médecin-Chirurgien
Accouchements. Maladies générales et infantiles.
Consultations: 11-12, [illegible], 7-8.
Ste. 51, Steele Blk. Coin Portage et Carlton, WINNIPEG

BOURBONNIERE & FILS
SAINTE ROSE DU LAC, MAN.
Nous avons des cercueils venant de la manufacture et nous en faisons sur commande. Tous les prix.

DR. M. F. BENNETT
DENTISTE
3 Baddow Block, rue Taché
On parle Français
Heures: 9.30 à 12; 2 à 5.30

DR JONCAS
DENTISTE
De l'Université Northwestern de Chicago, sollicite la clientèle canadienne-française.
[illegible] EDIFICE SOMERSET, WINNIPEG
Tél. A[illegible]

HOTEL FRONTENAC
Seul hôtel canadien-français à Winnipeg
Bien tenu. Confortable pour la famille. Salle à dîner: repas, 35 sous
Prix modérés: $1.00 en montant
161, RUE NOTRE-DAME-EST
Jean Tarins, propriétaire

G. BUFFET
Immeubles, Prêts, Assurances
Gérance d'immeubles et recouvrements de loyers
204 EDIFICE McINTYRE, WINNIPEG
Téléphone A [illegible]

RENE WEGBECHER
Ex-élève de la Scola Cantorum, Paris
Violoniste
Professeur de théorie musicale et d'accompagnement
Résidence et studio: [illegible], rue [illegible]
Tél. [illegible]



La Culture

Notre culture, depuis 40 ans, a pu servir les intérêts des vendeurs de terre, mais n'a pas enrichi le cultivateur. Le guéret d'été qu'on a continuellement fait subir à la terre a, en effet, détruit des mauvaises herbes et réveillé toutes les engrais du sol. Tout de même, sans rien lui remettre ce qu'on lui avait enlevé. Aujourd'hui notre terrain ne contient, en quantité suffisante, les gaz nécessaires à la production du blé. Est-il à jamais ruiné? Mais non! Nous n'avons qu'à lui remettre, par une bonne culture, ce que nous avons enlevé:

1. Notre terre est réduite en poussière. Pas étonnant, le guéret d'été pouvait-il produire autre chose?

2. Vous avez des mauvaises herbes! Mais il y a 40 ans que vous en semez!

3. Nos terres sont un "gumbo" intraitable et ne produisent que du chardon jaune.

4. Ailleurs, on a des terres sablonneuses qui d'abord donnaient de bon rendement.

5. J'ai des terres immenses, comment pourrais-je améliorer toute cette étendue de terrain?

La culture mixte est le seul mais sûr remède à appliquer dans tous ces cas:

1. Les terres les plus franchées par le guéret d'été, sont devenues poudreuses. Elles reprendront leur consistance par les pâturages, par les cultures sarclées, par la luzerne ou le trèfle d'odeur. Des terres réduites à ne donner que 10, 12 ou 15 minots de blé à l'acre, par ces procédés, produisent au grand étonnement de leur propriétaire, à même 30 à 40 minots. Sont-ce là des terres ruinées?

2. Mais nous ne pouvons débarrasser nos terres, elles ne produisent que des chardons. Notre bon grain plus encore que les mauvaises graines, a besoin d'humidité pour se développer. Si le terrain ne contient pas les gaz nécessaires à la végétation, alors le grain végète et pendant ce temps la mauvaise herbe qui se contente de bien peu, se développe, prend le dessus et enlève du sol toute l'humidité et le grain est perdu. Comment se fait-il que le seigle passe à travers le chardon et le laisse gémir à ses pieds? Si ce n'est que ce grain demande à la terre moins de force, c'est-à-dire moins de ces gaz que le blé doit avoir en grande quantité pour se développer. Le seigle demandant moins d'humidité, et moins de richesse de la terre, vient assez bien sur un terrain plus pauvre et même au beau milieu des chardons jaunes, qui n'osent pas lever la tête. Donnez à la terre ces richesses, par la culture de la luzerne, du trèfle d'odeur, etc. et mettez-y du blé; vous verrez que le blé fera comme le seigle et même mieux que lui. Il faut bien avouer que la luzerne ou le trèfle, par leurs racines, de deux trois et quatre pieds enrichissent le sol de tous les gaz nécessaires à la terre à grain. Ces longues racines trouvent dans la profondeur du sol assez d'humidité, quand les autres plantes, avec leurs courtes racines se desséchent au premier manque de pluie. Les trèfles donc se développent avec force et les premiers. Leur épais feuillage met complètement dans l'ombre les plantes qui voudraient pousser à côté d'eux. Et monsieur le chardon, malgré sa vivacité, finit par périr avec tant d'autres mauvaises semences.

Cependant, si les trèfles peuvent ainsi détruire les racines du chardon, il faut bien compter sur les milliers de graines ailées que votre voisin répandra sur votre terrain, et sur bien d'autres, quand il battra ses chardons jaunes.

En plus, vous avez les graines huileuses comme celles de la moutarde qui se conservent intactes, sous terre, pendant des années. La folle avoine est un peu comme ces graines-là, on dit qu'elle peut résister pendant 5 à 6 ans dans le sol avant de perdre sa force germinative.

Ainsi, même sur un relevage de luzerne, ne soyez donc pas surpris de voir reparaître ces mauvaises herbes. Mais aussi soyez persuadés que votre sol saturé d'azote par les trèfles, pendant trois ou quatre ans, aura pour une période au moins aussi longue, toutes les énergies que requiert le développement de nos céréales. Nous avons semé de mauvaises graines, ai-je dit. Mais chaque mauvaise herbe que nous avons laissé pousser dans nos champs a produit des milliers de graines que nous avons répandues partout. Est-il étonnant que nous ayons de mauvaises herbes?

N.-C. JUTRAS,
Prêtre-Curé.

Soin des animaux à l'automne

L'animal qui est nourri pendant l'été au pâturage est plus exigeant sur sa nourriture durant les deux premiers mois [illegible] nement qu'à n'importe quelle autre saison de l'année. Cela se comprend facilement. L'herbe du pâturage est une nourriture succulente et nutritive répond mieux au besoin et au goût de l'animal que n'importe quelle autre nourriture que nous pourrions lui donner. Si à cette époque l'animal reçoit des nourritures de mauvaise qualité ou en trop petite quantité, il perdra vite cette graisse et cette vigueur qu'il aura accumulées à son marché au pâturage il sera plus difficile et plus dispendieux de nourrir pour le reste de l'hivernement et si l'on désire avoir des animaux forts et en bonne santé au printemps.

Nous devons donc, durant ces deux premiers mois d'hivernement, soigner notre foin et notre paille de meilleure qualité et donner aux jeunes animaux une à deux livres de grain par jour. Quand les animaux seront habitués à la nouvelle nourriture, ils consommeront des nourritures de qualité inférieure avec plus d'avidité et meilleur résultat.

L'expérience nous a démontré que l'on peut donner à l'animal affaibli ou malade des nourritures de meilleure qualité et en assez grande quantité pendant des semaines et même des mois sans que l'animal fasse aucun gain appréciable. Une à deux livres de grain durant les deux premiers mois d'hivernement vaudront trois à quatre livres quand l'animal sera affaibli.

La vache laitière pour donner le plus de lait possible doit en tout temps recevoir une nourriture succulente et nutritive, facile à digérer, et qui soit variée.

Les sortes de nourriture que l'on doit donner dépendent des circonstances et de ce que l'on peut produire plus avantageusement sur la même ferme. En ce qui concerne les nourritures volumineuses: ensilage, racines, foin de grains verts, luzerne et trèfles sont ce qu'il y a de plus avantageux. Viennent ensuite les foins de prairie et la paille. Dans les grains, ce sont la moulée d'avoine, le son de blé et le tourteau de lin qui valent le plus pour la production du lait au point de vue économique. [illegible] nous avons de l'avoine en quantité suffisante, elle d[illegible] aire au moins la moitié de cette ration de grain et même les trois-quarts si sa valeur commerciale est basse comparée au prix des autres grains. La balance de la ration peut être composée de son et de tourteau de lin en parties égales ou d'un mélange de son, d'orge, de tourteau de lin, de gru, en parties égales.

La quantité de grain à donner doit être basée sur la quantité de lait que la vache donne par jour et sur la grosseur de l'animal. Une bonne base à suivre, c'est de donner une livre de grain pour chaque quatre livres de lait que la vache produit par jour. Ainsi si une vache produit 20 livres de lait par jour, elle devra recevoir 5 livres de grain par jour. Si une autre vache produisait de 25 à 35 livres de lait par jour, il faudrait lui donner une livre de grain pour chaque 3½ livres de lait produit; si elle produisait de 40 à 50 livres, il faudrait lui donner une livre de grain pour chaque trois livres de lait produit.

Les rations suivantes sont des rations équilibrées et préparées avec les aliments les plus communément récoltés au Manitoba. Une vache de 1,000 livres, produisant de 30 à 35 livres de lait par jour doit chaque jour recevoir une de ces rations, divisée en deux parties égales. Il ne faut faire exception à cette règle que quelques jours avant et trois jours après le vêlage. Durant ces jours, il faut réduire la ration de moitié et enlever toute nourriture grossière, — tel que le foin et la paille, — complètement douze heures avant et douze heures après le vêlage.

RATION No. 1

Foin de prairie	12 lbs
Blé d'Inde séché	8 lbs
Betteraves ou navets	30 lbs
Moulée d'avoine	5 lbs
Son de blé	3 lbs
Tourteau de lin	2 lbs

RATION No. 2

Ensilage	40 lbs
Foin de luzerne	12 lbs
Paille d'avoine	5 lbs
Moulée d'avoine	4 lbs
Son de blé	2 lbs
Gru	2 lbs

RATION No. 3

Foin de grains verts	12 lbs
Paille d'avoine	5 lbs
Moulée d'avoine	10 lbs
Betteraves ou navets	35 lbs

RATION No. 4

Foin de grains verts	10 lbs
Blé d'Inde séché	10 lbs
Paille d'avoine	5 lbs
Moulée d'avoine	5 lbs
Son de blé	4 lbs
Tourteau de lin	2 lbs

I. VILLENEUVE,
Instructeur Agricole.

L'engraissement des boeufs en hiver

Quelques conseils utiles à ce sujet.

Les cultivateurs en général ne sauraient faire un meilleur emploi de leurs longues soirées d'hiver qu'en lisant attentivement la série de bulletin et de feuillets que publient actuellement les fermes expérimentales fédérales et les autres divisions du Ministère à Ottawa, sous l'autorité du Ministre fédéral de l'agriculture. Toutes ces publications sont le résultat de l'expérience pratique et des recherches diligentes. Quelques-unes des plus récentes, émanant des fermes expérimentales, se rapportent spécialement à la culture de fourrage et de grains sur la ferme, pour l'engraissement des boeufs en hiver ainsi qu'à cet engraissement même et aux bénéfices que l'on peut en tirer.

Le feuillet No. 19 du Ministère fédéral de l'agriculture, intitulé "L'engraissement des boeufs en hiver" forme partie d'une série de publications que vient de publier la division des fermes expérimentales, et qui traite de la culture de fourrages et d'aliments sur la ferme pour l'engraissement et l'alimentation des boeufs en hiver, ainsi que de la conduite de cette industrie et des bénéfices que l'on peut en tirer. Les renseignements donnés dans ce bulletin méritent d'être étudiés attentivement. Il nous suffira, pour le démontrer, de reproduire ici le résumé donné à la fin de ce feuillet:

1. En vendant sous forme de viande de boeuf les gros fourrages produits sur la ferme, on maintient la fertilité de la ferme.

2. L'engraissement des boeufs fournit un travail rémunérateur pendant l'hiver.

3. Il n'est pas nécessaire d'avoir des étables et un matériel coûteux, car les boeufs tenus dans de grandes loges font une meilleure augmentation de poids et qui revient moins cher que ceux qui sont attachés.

4. Il faut désinfecter les étables pour prévenir la vermine et garder une provision de médecines pour les cas d'urgence.

5. Les boeufs décornés sont plus faciles et moins dangereux à manier et donnent une viande qui revient moins cher.

6. Les meilleurs boeufs sont ceux qui font le plus de viande.

7. Il faut acheter en automne, lorsque les prix sont les plus bas, et vendre en hiver lorsque la viande de boeuf est rare et que les prix sont les plus élevés.

8. Pousser l'engraissement suffisamment pour obtenir les plus gros prix.

SOYEZ UN HOMME PLEIN DE FORCE ET D'ACTIVITE

Hommes, soyez forts, la faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments. La bataille de la vie est rude, préparez-vous. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne; si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte; s'ils sont faibles, veillez-y journellement et voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si votre digestion va mal; si votre estomac vous fatigue; si vos vivres, au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les

PILULES MORO POUR LES HOMMES

Elles feront de vous un homme plein de courage; elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau, car elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution. Elles ont guéri des milliers d'hommes avant vous, elles vous guériront aussi. Dans les maux de reins, elles sont sans égales.



Fac-similé de la boite pour les Pilules Moro.

Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. la boite.

COMPAGNIE MEDICALE MORO
274 rue St-Denis,
Montréal.
298-m.a.n A

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE

Le huitième Almanach de la Langue française (1923), vient de paraître.

Imprimé sur papier glacé, il est orné de vingt-quatre illustrations modèles, sans parler des en-têtes et de l'encadrement du calendrier. Tous les dessins sont d'artistes canadiens. La couverture porte l'Evangéline d'Hébert.

Une quarantaine d'articles forment la matière des cinq rubriques inaugurées l'an dernier. Dans la première, la Langue, on trouvera des témoignages encourageants; dans la "Vie Religieuse et Sociale" figurent de courtes biographies, des comptes-rendus de congrès et de Semaines sociales, des monographies d'oeuvres et des centenaires. La "Vie Nationale" aussi rappelle quelques centenaires: Pierre Boucher, Kingston, la découverte du Mississipi (ici, une page inédite de feu Ernest Gagnon et la reproduction d'un pastel de M. Charles Huot). — Elle contient de plus un article sur l'"Acadie," sur "Hochelaga," sur les Franco-Américains, et un itinéraire fort utile de Montréal à Chicoutimi. Dans la "Vie Artistique et Littéraire", on lira avec intérêt une étude sur l'Encien paroissial, trois articles sur les arts chez nous, Le Théâtre populaire, la Semaine du livre humoristique avec caricatures, de M. Henri Letondal), les Bibliothèques publiques, font le sujet d'autres travaux. Enfin une scène de l'"Autre Chemin", pièce de M. Letondal, ferme la série. La "Vie Economique" offre de bonnes pages sur notre vieille ville de Sorel, la conférence de Gênes et la maison Dupuis. A cette variété s'ajoutent deux articles sur les Juifs et sur l'anglomanie des acheteurs, et toute une collection de Renseignements pratiques: poste, monnaie, poids et mesures, journaux, etc.

Bref, l'Almanach n'est inférieur en rien à ses devanciers, et se présente en une élégante toilette, grâce au talent de M. Joseph Dubois.

L'Almanach de la Langue française est en vente chez les libraires 25 sous franco. Pour les commandes en quantité les prix sont les suivants: la douz. $2.50; le cent $19.00, le mille $165.00. Ecrire à l'Action française, 369 rue St-Denis, Montréal.

Le Marché

Le 4 décembre.

"Steers"—
Excellents .... $5.25—$5.50
Bons .... $4.00—$5.00
Moyens .... $3.25—$4.00
Ordinaires .... $2.75—$3.00

"Feeders," "Steers"—
De choix .... $4.00—$4.25
Bons .... $3.00—$3.75

"Stockers," "Steers"—
De choix .... $3.25—$3.75
Bons .... $2.50—$3.00

"Oxen"—
Bons .... $3.00—$3.50
Moyens .... $2.50—$2.75
Ordinaires .... $1.50—$2.00

"Bulls"—
De choix .... $2.00—$2.50
Bons .... $1.50—$

"Taures" de boucherie—
De choix .... $4.25—$4.75
Bonnes .... $3.00—$4.00

Taures: "Stockers"—
De choix .... $2.75—$3.00
Bonnes .... $2.00—$2.50

Veaux—
De choix .... $5.00—$6.00
Bons .... $3.50—$4.50
Ordinaires .... $2.00—$3.00

Vaches de boucherie—
De choix .... $3.25—$3.50
Bonnes .... $2.75—$3.00
Ordinaires .... $2.50—$2.75
Pour conserves .... $1.50—$2.25

Moutons—
Bons .... $5.00—$7.00
Ordinaires .... $3.00—$4.00
Agneaux .... $9.00—11.00
Ordinaires .... $6.00—$8.00

Porcs—
D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.
Bacon de choix 11.00
"Thick Smooth" 10.00
Lourds 9.00
Très lourds 8.00
Porc d'étal 9.00
Légers 9.00
Inférieurs 6.00
Truies No. 1 .... 8.00
Truies No 2 .... 7.00
Verrat 4.00

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre, oeufs et fromage—
Crémerie F. O. B. Winnipeg, approximatif 34
Oeufs. Expéditeurs de la campagne, approximatif .... 26—30

Patates—
Lot de 10 minots. Le minot 45c
Au char F.O.B. Winnipeg. Prix au minot 30c

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $3.55
2 sacs de 49 livres $3.65
4 sacs de 24 livres $3.67½

Western Canada—Purity—
Sac de 98 livres $3.55
2 sacs de 49 livres $3.65
4 sacs de 24 livres $3.67½

Ogalvie Royal Household—
Sac de 98 livres $3.55
2 sacs de 49 livres $3.65
4 sacs de 24 livres $3.67½

Maple Leaf—Cream of the West—
Sac de 98 livres $3.55
2 sacs de 49 livres $3.65
4 sacs de 24 livres $3.67½

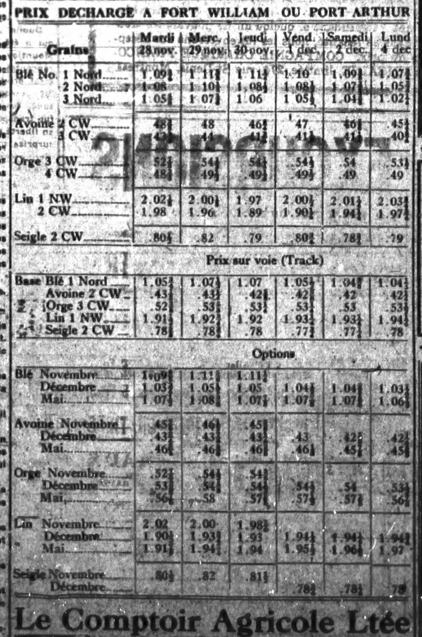
Légumes—
Prix des "Jobbers" aux détailleurs—
Choux-fleurs. La douzaine, $2.50 à $3.50
Oignons. Le cent $1.50 à $2.00
Choux, le cent $1.00
Betteraves. Le cent $1.00
Navets. Le cent $1.00
Carottes. Le cent $1.00

Alimentation—
Livraison de ville—
Son. La tonne $19.00
Gru. La tonne $21.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $2.85

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No. 1 .... $18.00—$19.00
Mil. No 2 .... $16.00—$17.00
Red Top No. 1 .... $14.00
Red Top No. 2 .... $12.00
Upland. No. 1 .... $11.00
Upland. No. 2 .... $10.00

Volailles—
Préparées. F. O. B. Winnipeg
Dindes .... 25 à 25
Poulets .... 15 à 20
Poules .... 11 à 15
Coqs .... 10 à 10
Canards .... 18 à 21
Oies .... 16 à 18
Pigeons. La douzaine 1.25



Cours du grain fourni par
Le Comptoir Agricole Ltée
pour la semaine finissant le 4 Decembre 1922

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 28 nov.	Merc. 29 nov.	Jeudi 30 nov.	Vend. 1 dec.	Samedi 2 dec.	Lund 4 dec
Blé No. 1 Nord	1.09⅞	1.11⅞	1.11½	1.10	1.09⅞	1.07⅞
2 Nord	1.08	1.10⅞	1.08⅜	1.08⅞	1.07⅞	1.05⅞
3 Nord	1.05⅞	1.07⅞	1.06	1.05⅞	1.04⅞	1.02⅞
Avoine 2 CW	.48⅞	.48	.46⅞	.47	.46⅞	.45⅞
3 CW	.43⅞	.44	.41⅞	.41⅞	.41⅞	.40⅞
Orge 3 CW	.52⅞	.54⅞	.54⅞	.54⅞	.54	.53⅞
4 CW	.48⅞	.49⅞	.49⅞	.49⅞	.49	.49
Lin 1 NW	2.02⅞	2.00⅞	1.97	2.00⅞	2.01⅞	2.03⅞
2 CW	1.98	1.96	1.89	1.90⅞	1.94⅞	1.97⅞
Seigle 2 CW	.80⅞	.82	.79	.80⅞	.78⅞	.79
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.05⅞	1.07⅞	1.07	1.05⅞	1.04⅞	1.04⅞
Avoine 2 CW	.43⅞	.43⅞	.42⅞	.42⅞	.42	.42⅞
Orge 3 CW	.52⅞	.53⅞	.53⅞	.53⅞	.53	.53⅞
Lin 1 NW	1.91⅞	1.92⅞	1.92	1.93⅞	1.93⅞	1.94⅞
Seigle 2 CW	.78⅞	.78⅞	.78	.77⅞	.77⅞	.78
Options						
Blé Novembre	1.09⅞	1.11⅞	1.11⅞			
Décembre	1.03⅞	1.05⅞	1.05	1.04⅞	1.04⅞	1.03⅞
Mai	1.07⅞	1.08⅞	1.07⅞	1.07⅞	1.07⅞	1.06⅞
Avoine Novembre	.45⅞	.46⅞	.45⅞			
Décembre	.43⅞	.43⅞	.43⅞	.43	.42⅞	.42⅞
Mai	.46⅞	.46⅞	.46⅞	.46⅞	.45⅞	.45⅞
Orge Novembre	.52⅞	.54⅞	.54⅞			
Décembre	.53⅞	.54⅞	.54⅞	.54⅞	.54	.53⅞
Mai	.56⅞	.58	.57⅞	.57⅞	.57⅞	.56⅞
Lin Novembre	2.02	2.00	1.98⅞			
Décembre	1.90⅞	1.93⅞	1.93	1.94⅞	1.94⅞	1.94⅞
Mai	1.91⅞	1.94⅞	1.94	1.95⅞	1.96⅞	1.97
Seigle Novembre	.80⅞	.82	.81⅞			
Décembre				.78⅞	.78⅞	.78

Le Comptoir Agricole Ltée
300 GRAIN EXCHANGE WINNIPEG, MAN

The Cusson Lumber Company, Lteé
TELEPHONE N 1283 SAINT-BONIFACE, MAN.

Manufacturiers et marchands de toutes sortes de matériaux de construction.
Marchands en gros et en détail de gravier, sable et bois de corde.
Spécialité des ameublements d'église.
Carrière de Sable— SAINTE-ANNE, MAN.
Carrière de Gravier— BIRD'S HILL, MAN.

LOUP ET BETES PUANTES
Je paye encore le haut prix cette année et ai besoin de tout ce que je pourrai obtenir. Expédiez alors que les fabricants désirent ces peaux et à celui dont vous avez l'assurance de recevoir un traitement juste.
PEAUX ET TANNAGE
Je paye encore le meilleur prix. Si vous voulez les faire tanner, je puis encore vous promettre un excellent travail et le plus rapide service: CUIR A BOTTINES, PEAU CRUE, CUIR A HARNAIS OU ROBES.
FRANK MASSIN Brandon, Manitoba



Représente
Les mines de charbon DRUMHELLER et FOOTHILL.
L'assurance sur la vie "LA SAUVEGARDE".
L'assurance sur le feu "CONNECTICUT" et GLEN FALLS".
S'occupe
D'immeubles et de prêts d'argent.
300 GRAIN EXCHANGE. Téléphone A 3687
EUG.-J. DUFRESNE, Sec. Trés. — Tél. Rés. A 2872

A l'Etranger et dans l'Est

IL SERRE LA MAIN DE SES EXECUTEURS

Londres, 28 nov. — La "Press Association" mande de Dublin qu'elle s'est assurée que Erskine Childers a été exécuté aux casernes Beggars Bush. Avant l'exécution Childers a serré la main de ses exécuteurs. "Je suis en paix avec tout le monde, dit-il, je ne garde rancune contre personne et j'espère que personne n'en aura pour moi."

Cette déclaration aurait été faite au doyen de Kildare.

LE P. DOMINIQUE AUX ETATS-UNIS

Dublin, 28 nov. — Le R. P. Dominique, le directeur spirituel de Terence MacSwiney, le lord-maire de Cork qui est mort de la grève de la faim est à bord de l'Adriatic en destination de New York. Le religieux se rend au monastère des Dominicains à Oregon où il est envoyé par ses supérieurs.

LA TERRE TREMBLE AUX ETATS-UNIS

Louisville, Ky., 28 nov. — La terre a tremblé légèrement pendant une minute dans l'est et dans l'ouest de la ville hier soir vers 9 heures 35. En certains endroits la secousse a été assez forte pour faire danser les assiettes et les tasses dans les bahuts

St-Louis, Mo., 28 nov. — Une dépêche d'Eldorado, Illinois, dit que les cheminées de plusieurs maisons ont été renversées par une secousse sismique qui s'est fait sentir hier soir. Les dommages en général n'ont pas été très considérables. Les habitants de la ville, craignant d'autres secousses, sont demeurés éveillés toute la nuit.

Dans l'est du Missouri le tremblement de terre a causé les dommages assez considérables à la propriété. La secousse s'est fait de même sentir dans le sud de l'Illinois, dans l'ouest de l'Indiana et le nord-ouest du Kentucky.

En plus des cheminées démolies et renversées, des vitres en grand nombre ont été fracassées et la vaisselle sur les tables et dans les maisons a été renversée en miettes.

UNE TEMPETE SUR LES GRANDS LACS

Port Arthur, 28 nov. — Un vent violent du nord-ouest a suspendu pour la seconde fois la semaine dernière toute navigation sur le lac Supérieur.

Un grand nombre de navires se sont réfugiés dans le port ici, après avoir reçu des signaux les avertissant de la tempête qui faisait rage sur le lac. La plupart des steamers qui ont été chargés en fin de semaine n'ont pu prendre le large. A minuit le télégraphe apprenait de White Fish Point que le vent de l'ouest faisait rage. On croit que plus de 50 navires ont dû se réfugier dans les ports.

Un Naufrage.

Duluth, 28 nov. — On rapporte que le navire "Presque Ile" de la compagnie Cleveland-Cliff Iron de Cleveland fait eau à 60 milles au nord-est de White Fish Point. Le navire, à ce que rapporte un message de radio, est complètement entouré de glace. Il était en destination de Fort William avec une cargaison de charbon. Il y a un équipage de 20 hommes à bord. La compagnie doute de l'authenticité de cette nouvelle et ne croit pas possible que le "Presque Ile", qui chargeait du grain à Fort William samedi, fût à 60 milles au nord-est de White Fish Point.

SON PROCES EST OUVERT

Calgary, Alta, 28 nov. — La cause de meurtre contre Emile Piccarillo et Mme Florence Lassandra, sa présumée complice, devait s'ouvrir ce matin, à la division criminelle de la cour suprême. Le procès, croit-on, durera plusieurs jours. Piccarrillo est accusé du meurtre du constable S. Lawson, de la police provinciale de l'Alberta, tué à Coleman le soir du 21 septembre dernier.

34 PERSONNES NOYEES

Buenos Aires, 29 nov. — Dans une collision entre deux bateaux, sur la rivière Parana, près de Zarata, au nord-ouest de Buenos Aires, trente-quatre personnes ont perdu la vie.

TRISTE RETOUR D'UN PIQUE-NIQUE

Buenos Ayres, 29 nov. — Une collision est survenue hier soir à huit heures, entre un yatch rempli de joyeux pique-niqueurs et un traversier.

Tous s'en revenaient après avoir passé une journée à la campagne et la collision se fit, alors que les deux navires voguaient à toute vitesse.

C'est le yacht qui donna dans le traversier et en un clin d'oeil le vaisseau des pique-niqueurs disparaissaient.

Il n'y aurait que trois survivants de ce terrible accident.

LA LETTONIE ET LE VATICAN

Rome, 29 nov. — Récemment, dans l'appartement du cardinal secrétaire d'Etat fut ratifié le Concordat entre le Saint-Siège et la Lettonie. M. Germain Albat, sous-secrétaire des Affaires étrangères, venu expressément, à Rome, s'est rendu au Vatican. A 10 heures 30, accompagné de Mgr Borgongini, sous-secrétaire des Affaires extraordinaires et de Mgr Pizzardo, substitut de la secrétairerie d'Etat, il fut introduit dans le bureau du cardinal. Le Concordat fut signé par le cardinal Gasparri pour le Saint-Siège et par M. Albat pour la Lettonie.

DES EMEUTES A NEW-YORK

New-York, 29 nov. Dans une échauffourée entre 5,000 partisans de la république irlandaise et des réserves de la police et des pompiers, vingt personnes ont été blessées et quatre ont été arrêtées. Le roi Georges a été brûlé en effigie au cours de la bataille entre les manifestants et les policiers, à la suite de l'intervention de ces derniers pour empêcher la tenue d'une réunion au téâtre Earl Carroll pour dénoncer l'exécution de Childers et ce qu'on appelle le meurtre de Mary MacSwiney. Les troubles ont éclaté entre la cinquième et la septième avenues et ont duré plusieurs heures. Des femmes étaient à la tête des manifestations irlandais et s'attaquèrent aux policiers dont les uniformes furent déchirés. Force fut à ces derniers de retraiter et d'attendre que la manifestation prit fin d'elle-même, vers minuit. Peter MacSwiney, frère de Mary, et la veuve de feu le Lord Maire de Cork, ont adressé la parole du théâtre. Cinq mille personnes, qui ne purent trouver place dans le théâtre, firent une parade pendant que d'autres restaient près du théâtre pour entendre des orateurs d'occasion. C'est pendant que la police tenta d'interrompre cette réunion que les membres de la parade, revenus au point de départ se ruèrent sur eux et déclenchèrent la bataille, qui se prolongea durant la nuit.

MORT DU DERNIER EVEQUE FRANCAIS AUX ETATS-UNIS

Paris, 29 nov. — A Rhône en présence de Mgr Bourchany, évêque auxiliaire de Lyon, ont eu lieu, les funérailles de Mgr Henri Régis Granjon, évêque de Tuscon, dans l'Arizona (Etats-Unis).

Ce prélat, dernier évêque française aux Etats-Unis, était né en 1863, à Saint-Etienne. Ordonné prêtre en 1887, il partit trois ans plus tard dans la mission de l'Arizona. En 1900, il succéda à Mgr Bourdage sur le siège de Tuscon. Durant son épiscopat, il multiplia les églises, les écoles, les couvents, les missions chez les Indiens. Il sut au cours de la guerre répandre dans cette région l'influence française et réussit à y établir l'oeuvre de la Croix Rouge en faveur des soldats français.

Revenu en Europe pour son voyage ad limina, il passa quelques mois à Brignais dans l'espoir d'y rétablir sa santé; la mort y attendait le vaillant missionnaire et le frappa le jeudi [illegible] novembre.

MAGIC BAKING POWDER

La Poudre à Pâtisserie "Magic" est fabriquée scientifiquement et ses propriétés comme levain n'ont jamais manqué de donner leur maximum d'efficacité. C'est pour cette raison et à cause de l'uniformité des résultats satisfaisants que l'on obtient en en faisant usage, que nous la recommandons comme étant la poudre à pâtisserie par excellence du Canada

PRODUIT DU CANADA

MAGIC BAKING POWDER CONTAINS NO ALUM

LA TAXE DU TIMBRE

Ottawa, 29 nov. — L'impôt fédéral sur les reçus, la taxe du timbre entrera en vigueur le premier janvier prochain. L'Association des Marchands Détaillants du Canada a décidé de faire de l'opposition à cette loi jusqu'à ce qu'elle soit rappelée. Elle est de nature à nuire considérablement au commerce dans l'opinion des marchands, et de plus leur causera une foule d'inconvénients outre un surcroit de travail.

L'HEROINE DE MOUNTJOY A ETE LIBEREE

Dublin, 29. — Mlle Mary MacSwiney qui faisait la grève de la faim à la prison de Mountjoy a été libérée lundi le 23ième jour de son jeûne volontaire. Elle jeûnait depuis le 4 novembre alors qu'elle fut arrêtée dans une maison du chemin Aylesbury par les troupes nationalistes qui cherchaient Eamonn de Valera.

Elle a été libérée à sept heures du soir et transportée en automobile à l'hôpital Mater. Sa soeur Annie qui jeûnait aussi à la porte de la prison pour protester contre son emprisonnement a cherché à voir Mary mais elle perdit connaissance et fut transportée à l'hôpital. On ne donne aucun détail au sujet de cette mise en liberté qui a été faite par humanité.

Elles se rencontrent.

Dublin, 29 Mlle Mary MacSwiney qui a été libérée lundi de la prison Mountjoy après 23 jours de jeune a rencontré sa soeur Annie dans un hôpital privé ici lundi soir. Annie perdit presque immédiatement connaissance mais elle recouvra ses sens et fut transportée à un hôpital. La mise en liberté de Mary a causé une grande surprise quoique en certains milieux bien renseignés on prévoyait cette mesure.

LE MINISTRE ANGLAIS PRES LE VATICAN

Paris, 30 nov. — Il se confirme, dans les milieux ecclésiastiques romains que M. Russell est nommé ministre de Grande-Bretagne près le Saint-Siège, en remplacement du comte de Salis. M. Russell présentera ses lettres de créance au Pape après les fêtes de Noël.

LE "SOLEIL" POURSUIVI

Québec, 30 nov. — Le journal de la Côte de la Montagne est de nouveau poursuivi pour libelle. Cette fois, c'est M. Armand Lavergne qui réclame $10,000 en son nom personnel. L'action a été inscrite ce matin.

Si efficaces sont les Poudres de Miller contre les vers qu'on ne peut trouver de traces des vers. Cette peste disparait de façon imperceptible avec les excréments. Ces poudres font un nettoyage complet des intestins et rien de ce qui a formé de vers ne peut demeurer là où ces poudres agissent. On ne peut rien désirer de plus efficace.

MINISTRES EXECUTES A ATHENES

Londres, 30 nov. — Une dépêche d'Athènes cet après-midi annonce que les ex-ministres condamnés à mort hier soir ont été exécutés à Athènes ce matin.

Athènes, 30 nov. — Tous les anciens membres du cabinet grec et les officiers militaires accusés de haute trahison après la débâcle de l'armée grecque en Asie Mineure, ont été condamnés à mort à l'exception de deux.

Les sentences ont été rendues par la cour martiale. L'amiral Goudas et le général Stratigos ont été condamnés tous deux à la dégradation militaire et à l'emprisonnement à perpétuité.

LA FRANCE S'EMPARERAIT D'UNE PARTIE DE LA RHUR

Paris, 30 nov. — L'intention de la France de se payer elle-même en Allemagne a été exposée à une réunion plénière du conseil des ministres.

Un plan d'action directe qui consisterait à saisir une partie de la région de la Rhur et à dominer absolument la section française de la région du Rhin a été étudié et approuvé à une réunion des autorités civiles et militaires au palais de l'Elysée. Les ministres seront invités à ratifier ce projet. On ne croit plus à Paris que les Alliés puissent résoudre entre eux la question des réparations, même si la conférence économique de Bruxelles avait lieu.

Les Chiffres Eloquents

Les ministres ont sous les yeux aujourd'hui, des estimés sur ce que apporterait exactement la saisie de deux tiers de la Rhur. Ces statistiques officielles font voir que les mines du gouvernement allemand produisent [illegible],000,000 de tonnes de charbon, soit environ la moitié de la quantité due annuellement à la France. Le président du conseil, M. Poincaré, a parlé de ces ressources à Londres au mois d'août dernier, avec les ministres alliés et il paraît qu'on a approuvé leur acquisition en dernier recours.

L'été dernier, avant la grande dégringolade du change allemand, les industries métallurgiques de la Rhur fournissaient des produits évalués par les Français à 578,000,000,000 de marks en papier, de sorte qu'en érigeant une barrière douanière autour de la Rhur et en payant une petite taxe d'exportation, cette région aurait eu un rendement de plusieurs centaines de millions de marks-or par année.

LES PLANS SONT PRETS

Le maréchal Foch et le général Buat, chef de l'état-major français, auraient dit au président Millerand et à M. Poincaré qu'un plan d'extension de l'occupation militaire sur la rive droite du Rhin a été préparé avec le plus grand soin et pourrait s'exécuter en l'espace de 24 heures. M. Tirard, haut commissaire de France dans la région du Rhin, discutant le rôle qu'il aurait à jouer dans ce cas, a dit que les autorités françaises compétentes pourraient s'emparer immédiatement de l'administration civile dans le territoire que la France occupe sur la rive gauche du Rhin. Ce programme ne pourrait être exécuté qu'après le 15 janvier, car l'Allemagne a maintenant un moratorium pour jusqu'à la fin de décembre et le premier paiement qu'elle sera appelée à faire en vertu du système d'indemnité actuel, suspendu temporairement, sera dû vers la mi-janvier. Les Français disent que si l'Allemagne ne fait pas ce versement alors, ils auront par le fait même le droit d'intervenir de la façon indiquée plus haut.

L'ENDROIT LE PLUS VULNERABLE

La France se prépare à agir seule au cas où la conférence de Bruxelles n'aurait pas lieu ou au cas où cette conférence ne produirait aucun résultat pratique. La France frapperait l'Allemagne à l'endroit le plus vulnérable, comme disent les journaux français. Mettre la main sur la Ruhr serait porter un rude coup aux industries minières et métallurgiques allemandes. La France pourrait ainsi obtenir le charbon dont elle a besoin pour développer davantage ses industries de Lorraine.

En contrôlant rigidement le secteur français de la région du Rhin, la France pourrait expulser des fonctionnaires allemands qu'elle croit être des Prussiens arrivés dernièrement sur les lieux pour accentuer la résistance à l'occupation alliée.

D'AUTRES EXECUTIONS EN IRLANDE SI NECESSAIRE

Londres, 1er déc. — Discutant ce que le correspondant de Dublin du "Daily Mail" appelle la nouvelle phase du gouvernement par l'application de la manière forte, M. William T. Cosgrave, président de l'Etat libre, a déclaré que l'exécution d'Erskine Childers était inévitable et il a ajouté: "J'ai bien peur qu'il y en ait d'autres. [illegible]

"[illegible] les armes, les exécutions cesseront. S'ils arrivent cinq minutes seulement avant qu'une exécution ait lieu et qu'ils fassent leur soumission, je serai heureux de signer la grâce du condamné. Nous n'avons pas autre chose en vue que la paix et la prospérité de l'Irlande; les exécutions constituent une menace, non pas une punition.

"Si je suis assassiné comme plusieurs de mes collègues l'ont été, cela ne changera rien. Il y en a d'autres qui sont prêts à prendre nos places.

"Je n'ai aucune crainte pour l'avenir, mais je crois que d'ici à une dizaine de jours la discorde atteindra son apogée, puis elle diminuera graduellement et disparaîtra peut-être ensuite complètement.

"Nos autorités militaires disent que notre position dans le pays devient de jour en jour plus forte. Nous capturons les chefs des irréguliers et tout indique que la population civile se groupe, de plus en plus nombreuse derrière nous. L'avenir est loin d'être sombre."

Chaque Paquet de 10c de PAPIER A MOUCHES WILSON TUERA PLUS DE MOUCHES QUE $8.00 VALANT DE N'IMPORTE QUEL ATTRAPE MOUCHE COLLANT

Le meilleur tue-mouches. 10c. le paquet chez tous les pharmaciens, épiciers et marchands généraux.

LA DIMINUTION DE LA NATALITE

Paris, 1er déc. — L'Alliance Nationale pour l'accroissement de la population française communique aux journaux le tableau de la natalité dans les [illegible] plus grandes villes de France durant les trois premiers trimestres de l'année en cours.

A Paris, de 39,734 naissances en 1921 on tombe à 35,88[illegible]; à Marseille, de [illegible],255 à 9,624; à Lyon, de 7,157 à 6,6[illegible]; Bordeaux, de 4,300 à 3,845; à Lille, de 3,312 à 2,926; à Nantes, de 2,[illegible] 2,711; à Toulouse, de 2,368 à 2,30[illegible]; à Saint-Etienne de 2,578 à 2,397; à Nice, de 2,171 à 2,125.

Dans l'ensemble de ces villes, les naissances sont tombées de 78,167 en 1921 à 71,256 en 1922.

Il ressort de ces chiffres que le nombre des naissances a diminué de près de 9 pour cent d'une année à l'autre. Si la diminution a été aussi importante dans les campagnes que dans les grandes villes, il y aura en France cette année 70,000 naissances de moins que l'an dernier.

UN MINISTRE PROTESTANT BOURREAU

Fort Madison, Iowa, 1er déc. — Orris Cross, un forçat du pénitencier qui s'est converti au catholicisme avant de monter sur l'échafaud. Par une singulière coïncidence c'est un prêtre catholique qui a assisté le condamné à ses derniers moments et l'a converti et c'est un ministre protestant qui agi comme bourreau.

UN BEBE QUI NE PESE QUE 24 ONCES

Lorraine, 1er déc. — Une fille qui ne pèse que 24 onces vient de naître à M. et Mme George Coon ici. Les docteurs affirment que ce bébé est physiquement bien constitué et qu'il est le plus léger dont ils aient encore entendu parler.

22 ENFANTS EN 28 ANS DE MARIAGE

Duquoin, 1er déc. — Un Canadien vient d'établir un "record" comme disent les Américains. M. Henri Lar[illegible], de Beaverville, dans le sud de l'Illinois est maintenant père de 22 enfants. Il est marié depuis 28 ans et des 22 enfants qu'il a eus 18 enfants sont vivants. L'aîné a 27 ans et le cadet un mois. Un journal américain commentant cette nouvelle dit que cette famille constitue deux équipes complètes de balle au camp.

L'ALLEMAGNE S'EST EXCUSEE OFFICIELLEMENT

Paris, 1er déc. — Le gouvernement allemand vient de faire des excuses officielles auprès de la commission interalliée de contrôle militaire, à Berlin, pour les incidents de Stettin et de Passau, au cours desquels des officiers alliés furent malmenés par la foule et insultés par les autorités allemandes.

Dans une note brève, le gouvernement allemand avait été [illegible] de faire des excuses avant samedi dernier, ce qu'il fit à la toute dernière minute.

SUFFOQUES PAR LE GAZ DES MINES

Edmonton, Alta, 1er déc. — L'inspecteur de mines William [illegible] et Hiram Davis sont morts et on croit que le gérant Roberts [illegible] également suffoqué par la fumée [illegible] lundi matin à la Yellow Head Mine.

Lorsque l'accident arriva, les victimes étaient à inspecter la mine, où un incendie a sévi pendant quelque temps.

Maladies de la Femme

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le coeur, les reins, la tête n'étant pas congestionnés ne font pas souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seules les

PILULES ROUGES

peuvent remplir ces conditions parce qu'elles purifient le sang, rétablissent la circulation et décongestionnent les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les PILULES ROUGES pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de maladies intérieures, de métrites, d'anémie, etc., trouveront la guérison en employant les PILULES ROUGES.

Celles qui craignent les accidents du retour de l'âge doivent recourir aux PILULES ROUGES pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

PILULES ROUGES MARQUE DE FABRIQUE 'POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

PRIX 50 CENTINS LA BOITE. MANUFACTUREES POUR LA COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE LIMITEE

Fac-similé de la boîte des Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les médecins spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

EXCURSIONS EST DU CANADA COTE PACIFIQUE EXCURSIONS

TARIF POUR CEUX QUI VISITENT LES ETATS DU CENTRE

COTE DU PACIFIQUE	EST DU CANADA	ETATS DU CENTRE
TAUX REDUITS DES GARES WINNIPEG ET EMERSON OUEST AU MANITOBA EN SASKATCHEWAN, ALBERTA A NEW WESTMINSTER, VANCOUVER ET VICTORIA	DES GARES OUEST DE WINNIPEG AU MANITOBA EN SASKATCHEWAN ET ALBERTA EN VENDRA DES BILLETS DE PREMIERE TARIF SIMPLE PLUS UN TIERS POUR ALLER ET RETOUR DE Déc. 1922 à Jan. 5 1923 POUR Est et Sud de Sudbury et Cochrane (compris) BONS POUR TROIS MOIS A COMPTER DE LA DATE DE VENTE	DES GARES ALBERTA ET SASKATCHEWAN ET ENTRE Hudson Bay Junction et Le Pas BILLETS Aller et retour 1ère CLASSE CHAQUE JOUR 1er Déc. à Jan. 5 1923 A TARIF SIMPLE PLUS UN TIERS AUX GARES DES ETATS CENTRAUX MINNEAPOLIS, ST-PAUL, DULUTH, MILWAUKEE, CHICAGO, CEDAR RAPIDS, DES MOINES, COUNCIL BLUFFS, ST-LOUIS, SIOUX CITY, KANSAS CITY, OMAHA, WATERTOWN, MARSHALLTOWN
En vente BILLETS Aller et retour 1ère CLASSE DEC. [illegible] WINNIPEG ET EMERSON OUEST LIMITE DE RETOUR: 15 AVRIL	CHOIX DE ROUTES — ARRETS PERMIS. Billets valides dans les Touristes et les wagons dortoirs standard sur paiement du supplément ordinaire.	Billets valides pour trois mois.
CHOIX DE ROUTES — ARRETS	*Privilège de prolongement des Billets*	

[illegible]

POUR LE SERVICE Canadian National Railways POUR LE COMFORT

Quelle a été l'origine du feu?

L'enquête se poursuit.- Les témoignages.- L'héroïsme des Religieux Un individu suspect.- Y-a-t'il eu crime?

SEANCE DU MARDI APRES-MIDI

[...] Bourrie, assistant-électricien, fournit d'amples détails sur le système d'éclairage par électricité en usage au collège. Il est suivi dans la boîte au témoin par le Frère Lord, portier. Ce témoin dormait dans la chambre avoisinant la grande entrée au second. Il ferma à clé la porte à 11 heures et n'admit personne après cela. Il se coucha à minuit. "Je fus éveillé par le son de la clochette, témoigne-t-il, et crus que c'était le lever. Cependant j'entendais les fenêtres craquer et les flammes rugir. Je me rendis au corridor où tout était rouge et de là retournai à ma chambre pour prendre ma soutane qui contenait mes clés. Le Père préfet me dit d'ouvrir les portes: ce que je fis."

Le téléphone se trouvait tout près de sa chambre, dans une encoignure de l'entrée. A la demande du R. P. Filion si le numéro de la station de pompes était affiché dans le compartiment du téléphone, le Frère Lord répond qu'il était inscrit sur une carte avec d'autres numéros importants.

Le témoin dit qu'il courut donner l'alarme au poste, en passant par la barrière ouest du terrain du collège et la rue Aulneau Il n'était vêtu que de ses sous-vêtements et de sa soutane. Au poste, il avertit un pompier reposant sur deux chaises près de la porte centrale. Le témoin ne peut dire si ce pompier dormait. Il vit à peu près tous les appareils d'incendie quitter le poste. "En autant qu'il m'est possible de juger, les pompiers firent tout leur devoir", déclare le témoin. Combien de temps êtes-vous demeuré au poste"? — Juste assez longtemps pour me procurer une paire de caoutchoucs", répond le témoin qui avait parcouru pieds nus le trajet du collège au poste.

Quand il vit le collège, il n'y avait ni flammes ni fumée du côté est de la bâtisse, mais il entendait les pauvres enfants appeler au secours. Il déclare aussi qu'il n'a pas entendu d'explosion avant de se lever.

"Quand vous êtes revenu au collège les pompiers avaient-ils commencé à combattre l'incendie?"

"Oui", dit le témoin qui ajoute qu'il s'est arrêté au coin de la rue pour obtenir un paletot d'un homme. Les pompiers s'efforçaient de dresser une échelle quand il revint. Il fit alors le tour de la bâtisse pour voir si quelques-uns des élèves avaient sauté. C'est alors qu'on lui dit que tous avaient quitté la bâtisse.

De la suite du témoignage du Frère Lord et de celui du Frère Bouchard ainsi que de celui de M Robert, il appert qu'on ne se servait d'aucune matière explosive ou anflammable autre qu'un petit peu de gazoline pour nettoyer le linge.

Le témoin de Varennes.

L'abbé de Varennes dormait au quatrième étage, côté sud, près de l'aile ouest. Quand il se mit au lit il entendit du bruit dans les calorifères d'eau chaude. Se réveillant avant l'alarme il entendit craquer le fer étamé du plafond. C'était un bruit semblable à celui que produit la chute de galets. Il se remit au lit. Il n'y était que depuis une minute et n'avait pas eu le temps de se rendormir quand les deux sonnettes donnèrent l'alarme. La lumière électrique fit immédiatement défaut dans sa chambre et il entendit le bruit étouffé comme d'une très lointaine explosion.

SEANCE DE MERCREDI

Deux Explosions.

Le Frère Rainville, assistant-procureur, dépose. Il avait sa chambre au second. Il fut éveillé par la première explosion qui lui sembla un bris de vitres. Il attendit un moment croyant qu'on venait de briser une fenêtre à l'extrémité du corridor, sur lequel donne sa chambre. "Je songeais, dit-il, à ce que cela pouvait être quand une seconde explosion beaucoup plus forte et violente que la première se produisit. Cela ressemblait à la rupture d'un mur et à la chute de briques. L'explosion fut vraiment formidable et le plancher en fut ébranlé." Le témoin a parfaitement entendu le son de la cloche. L'explosion lui a paru avoir eu lieu dans la partie est du collège. Ayant vu à travers la fenêtre la lueur de la flamme, il essaya de mettre en sûreté quelques-uns des livres. Mais l'incendie était déjà si violent qu'il gagnait la porte de sa chambre. Fermant le coffre-fort, le témoin sauta par la fenêtre car il lui était impossible de sortir par le corridor. Le coffre-fort a été retiré des ruines, mais n'a pas encore été ouvert. Il se trouvait à l'extérieur depuis cinq à dix minutes quand les pompiers firent leur apparition.

Expériences Chimiques.

Le R. P. Dubé, professeur de mathématiques, est le témoin suivant. Son témoignage porte principalement sur la séance qui précéda l'incendie. Sous la direction des philosophes, elle s'ouvrit à 8.15 et se termina à 11 heures. On y fit une expérience de physique et deux expériences de chimie. Ces deux dernières furent faites par Jean Lanctôt et Henri Guyot.

Le témoin alla au lit vers 11.20; sa chambre était au troisième étage du côté ouest. Il fut éveillé par le son des sonnettes,—électrique et à la main. Je me précipitai de ma chambre vers la partie est et le principal escalier. Je fis à peu près 15 pieds et dus rebrousser chemin. Ma chambre était pleine de fumée. De ma fenêtre, je sautai dans l'escalier de sauvetage."

Le R. P. Dubé n'a entendu aucune explosion et quand il se leva, il n'y avait point de flammes au troisième étage.

Au Laboratoire.

"Aviez-vous l'habitude de garder des matières de laboratoire ailleurs que dans le laboratoire?" demanda M. Baird.

"Non."

"Il n'y avait pas de cylindres de gaz dans le laboratoire?"

"Il y avait un sac d'oxygène dans le laboratoire", déclare le témoin qui ajoute que c'était un sac en caoutchouc. Une expérience de chimie consiste à brûler du soufre dans une jarre d'oxygène. La jarre fut remplie d'oxygène et le soufre chauffé introduit dans la jarre. Le témoin affirme que les flammes ne sortirent pas de la bouteille. De même façon du phosphore fut brûlé dans un autre jarre d'oxygène Le phosphore est gardé dans de l'eau au laboratoire et on n'en avait apporté à la salle que ce qui était nécessaire pour l'expérience. L'expérience consiste dans le mélange de deux parties d'oxygène et une partie d'hydrogène dans une jarre de verre enveloppée d'une épaisse flanelle au cas où la bouteille exploserait. Le mélange explosa spontanément et comme à l'ordinaire il n'y eut pas de flamme.

Le témoin ajoute qu'au cours de ses expériences, il n'a jamais vu de flammes en pareil cas. Les expériences furent faites sur la scène de la salle de récréation, un étudiant tenant la bouteille. On reporta au laboratoire le linge dont on se servit pour envelopper la bouteille ainsi que les jarres qui servirent à ces expériences. Toutes traces de feu avaient disparu de ces bouteilles quand elles quittèrent la salle de récréation. Il y avait un petit morceau de phosphore demeuré inemployé, mais on le rapporta au cabinet de chimie. On n'a fait usage au cours de ces expériences d'aucun autre produit chimique ou d'aucun autre gaz On ne s'est servi ni d'allumettes ni de lumière durant ces expériences.

On servait, au laboratoire, de lampes à alcool On gardait cet alcool dans une bouteille de grès. Rien dans le laboratoire n'était susceptible de combustion spontanée ni ne pouvait causer un incendie. Il y avait un peu de noir de fumée que l'on gardait dans une bouteille.

Ce témoignage est confirmé.

Les témoins Lanctôt et Guyot corroborent en tous points le témoignage du R. P. Dubé. Ceci termine la séance de l'avant-midi. On ajourne à deux heures de l'après-midi.

SEANCE DE MERCREDI APRES-MIDI

Corrobore le R. P. Dubé

Le premier témoin à cette séance fut Hector Allard, étudiant. On n'a pas fumé dans la salle de récréation le soir précédent de l'incendie bien que permission en eut été demandée au Préfet qui refusa. Après la séance quelques étudiants fumèrent dans une chambre du quatrième. Le R. P. Monjeau assista à cette réunion. Il quitta la chambre à 11.45 Le témoin corrobore de tous points le témoignage du R. P. Dubé portant sur les expériences chimiques faites la veille de l'incendie.

Le témoin dormait dans le dortoir des universitaires. Entendant l'alarme, il se rendit dans le dortoir et s'échappa par l'escalier de sauvetage de l'aile est. Au haut de l'escalier de sauvetage il aida quelques-uns des petits à y descendre

Les Fournaises.

Le Frère MacNyler décrit les fournaises; quatre en séries de deux. Il fit un feu à 9.30, mettant dans la fournaise deux longueurs de bois. Cela devait suffire jusqu'à 3 heures du matin. Un autre viendrait alors faire du feu. Ni la fournaise ni la bouilloire ne lui ont donné de difficultés. Le plafond de la pièce était protégé par de l'amiante. Le témoin donne encore quelques détails sur les cendres, l'entretien des tuyaux. Il se coucha à 10 heures. Il fut éveillé par quelque chose qui tombait. Cela lui semblait venir du corridor. Il alla à la porte et vit du feu dans le côté sud du mur de la salle de récréation des grands. Il ne pouvait pas voir le théâtre et ne saurait dire si le feu venait de cet endroit. Cependant il venait du coin sud-ouest de la salle de récréation.

Feu sur les planchers supérieurs.

Quittant sa chambre, le témoin se rendit par le corridor à la cuisine, passant l'escalier principal. La sonnette d'alarme se fit entendre au moment où il quitta sa chambre. Il ne vit aucun feu du côté nord de la bâtisse, mais il vit du feu tomber d'en haut sur l'escalier central. Il n'a entendu aucune explosion bien qu'il ait perçu un bruit analogue à celui de la chute de vitres. Dans le corridor, il rencontra le frère Leclair qui se rendait à la salle de recréation.

Dans le dortoir des petits.

Le Père Euclide Gervais avait charge des petits. Il témoigne immédiatement après le Frère MacNyler. Il avait de 50 à 60 élèves dans son dortoir qui se trouve à l'extrémité est du quatrième étage. Ces enfants avaient de 10 à 14 ans. Seulement deux avaient 9 ans. Tous étaient au lit à 11 heures. Seule une petite lumière éclairait durant la nuit. Le témoin dit qu'il fut éveillé par l'odeur de la fumée. Il ouvrit la porte communiquant avec la tour du côté nord, puis sonna une petite sonnette et dit aux enfants de se vêtir. Il pensa à crier "Au feu", mais ne le fit pas par crainte d'affrayer les enfants.

L'explosion ébranla le dortoir.

La grande explosion se produisit au moment où il fit de la lumière. Tout le dortoir en fut ébranlé Après cette explosion, il entendit la sonnette de la communauté et celle de l'alarme. Dès que cessa la lumière, le R. P. Gervais se dirigea vers l'escalier de sauvetage en ordonnant aux élèves de le suivre. Un petit escalier conduit à la fenêtre de sauvetage. Il se tint au bas et recommanda aux enfants de ne pas s'énerver et de sortir rapidement; ce qu'ils firent.

Le Père Beaulac.

Le Père Beaulac avait charge du dortoir des universitaires. Il se coucha à onze heures. Tous les élèves étaient au lit depuis une demi-heure. En s'éveillant au son de l'alarme, il fit de la lumière avec sa lumière de poche puis dans tout le dortoir. Il commanda aux élèves de s'habiller et leur dit qu'ils avaient pleinement le temps de le faire. Il savait par l'odeur de la fumée qu'il y avait du feu dans la bâtisse. Se rendant à la porte qui fait face à l'escalier principal, il vit la fumée qui montait abondamment et constata une intense chaleur. Il donna alors ordre de sortir par le dortoir des petits et de se rendre à l'escalier de sauvetage Il y avait un peu de fumée dans le dortoir. La sonnette électrique sonna durant une minute et demie. Aucune des victimes de l'incendie n'appartenait à ce dortoir.

Chez les Petits.

Le Père Beaulac se rendit ensuite dans le dortoir des petits. Quelques-uns se dirigeaient vers l'escalier de sauvetage et d'autres vers la tour. Il se rendit à la fenêtre aspirer un peu d'air frais, puis revint prendre deux petits garçons et les porta à l'extérieur. Après avoir aspiré de nouveau de l'air frais, il retourna dans le dortoir et entendit deux voix qui appelaient: "Père, venez à mon secours". L'une de ces voix était française.

Le R. P. Filion, provincial des Jésuites, qui servait d'interprète, devint tellement ému qu'il lui fut impossible de continuer à traduire le témoignage du R. P. Beaulac On ajourna.

SEANCE DE JEUDI

Stanley Malach témoigne qu'il fut éveillé par la sonnette, qu'il se rendit dans le dortoir des petits puis s'engagea avec quatre compagnons dans l'escalier de la tour. Une voix leur cria: "Revenez, le feu vous menace." Ils rebroussèrent chemin et sur le conseil du Père Beaulac s'échappèrent par l'escalier de sauvetage Selon le témoin il y eut de la lumière dans le dortoir durant trois minutes Il n'a point vu de flammes dans la bâtisse. En se rendant dans la tour il entendit les cris de deux enfants.

Le Frère Renaud témoin suivant n'ajoute rien d'important aux autres témoignages. Il a sauté par sa fenêtre

Rien d'inflammable.

Le Frère Bouchard donne des détails sur le cirage des planchers et le charbon de cuisine. Il corrobore un témoin précédent et établit hors de doute que là ne peut pas être la cause du feu.

Averti par le Père Beaulac.

Edward Barker témoigne qu'il s'est éveillé aux cris de ses compagnons Il s'habilla à la hâte et courut vers l'escalier. Il entendit le Père Beaulac crier que l'escalier central était en flammes et d'avoir à s'échapper par l'escalier de sauvetage ou d'autres sorties. A travers une épaisse fumée il atteignit la tour octagone et sortit du collège avant l'arrivée de la brigade.

Les murs ébranlés.

R. de Varennes, professeur qui avait la surveillance d'un groupe de petits déclare qu'il fut éveillé par la cloche Il aida à sauver les petits par l'escalier de sauvetage. Le mur auquel cet escalier était attenant branlait. Il vit la flamme venir par l'escalier central Il a aidé le Père Beaulac malade à se rendre chez le docteur. Lui-même fut malade et ne revint pas au collège.

On fuma après le souper

Albert Ste-Marie donne quelques détails sur la partie de pipe qui eut lieu dans une chambre après la soirée Auguste Dansereau admet qu'il a fumé au deuxième avant la séance. Rodolphe Bélanger et Léon Hervo racontent comment ils ont quitté la bâtisse en flammes.

Séance de jeudi soir.—Y avait-il de la flamme à 1.30?

Melle Viola Hunter, 78 Youville, 16 ans, donne un témoignage très vague sur ce point et qui ne tient pas debout en face de la version des autres témoins. Elle a vu de la fumée dans la direction du collège. Elle croit que c'était en 1.30 et 2.00. Elle ne peut pas préciser plus, car elle venait de cesser sa lecture et il n'y avait pas d'horloge dans la pièce où elle se trouvait.

Plusieurs élèves témoignent

Plusieurs élèves ont rendu témoignage au cours de cette séance. Anton Gerain raconte comment son frère et McKenty se sont sauvés. Théodore Greschuk, Antoine Paradis et Henri Laflèche racontent leur sortie de la bâtisse.

Un homme étrange autour du collège

Mme Charles Loiselle, 15½ Desautels, fournit le témoignage sensationnel de cette séance. Le soir du 25 novembre, elle traversa le terrain du collège. Près de l'avenue Provencher, elle vit un homme se tenant à l'intérieur du terrain, près de la clôture. Il était huit heures et faisait sombre. Cet homme était de taille moyenne, portait un court veston de nuance khaki, une culotte et des molletières de même. Il avait en main quelque chose qui semblait un cable. Mme Loiselle, accompagnée de sa fillette de 8 ans, passa à 30 pieds de cet homme. Il ne fit rien de suspect et elle crut que c'était un ouvrier. En revenant par la même route à dix heures, elle fut effrayée de le voir encore au même endroit, mais plus loin de la clôture, plus près du collège et marchant lentement. Ses soupçons ont été éveillés le lendemain matin, après le feu.



Tuyaux en bon ordre

Adélard Leclaire, charpentier à l'emploi du collège, déclare que les tuyaux près de la salle de recréation étaient en bon état.

Le témoignage du Frère Boily n'offre rien de neuf. Il corrobore tout simplement ceux qui fixent à 2.30 le commencement de l'incendie.

Séance de vendredi matin.

Arthur Piché, le premier élève à quitter la bâtisse, rend témoignage. Il affirme n'avoir point vu de flammes au premier étage. Des flammes jaillissaient des fenêtres du laboratoire Elle jaillissaient aussi de toutes les fenêtres de la partie est de la bâtisse ainsi que de celles de la chapelle. Le témoin s'est blessé en sautant du second.

Pas de feu avant 2 a.m.

Le sergent Victor Faille contredit le témoignage de Melle Hunter. Il passa près du collège à 1.30 et ne vit rien de suspect. Le policier J. McDougald, qui faisait sa ronde à ce moment passa au collège à 2 a.m. et ne nota rien de suspect.

Mise au point.

Le R. P. Lacouture, préfet des études, déclare qu'il n'y avait pas de gardien de nuit régulier. Seulement à différentes heures de la nuit on se levait pour voir à la fournaise. Le témoin ajoute qu'il tient à faire une correction à son premier témoignage. Il semble avoir donné l'impression qu'il accusait la brigade des pompiers d'avoir été lente à répondre à l'appel. Le R.P. Lacouture tient à déclarer qu'il ne blâme aucunement les pompiers. Il croit qu'elle est venue aussi rapidement que possible. Seulement, dans les circonstances, on comprendra qu'il ait trouvé les minutes bien longues.

Séances de samedi matin—$560,000 de pertes

Plusieurs élèves témoignent au sujet d'une lanterne dont on se servait à l'arrosage du patinoir. Le commissaire des incendies ne peut rien tirer de ces témoins qui suggèrent une cause de l'incendie.

Le R.P. Bourque, recteur.

Le R. P. Bourque dit que le collège valait $600,000 et son ameublement $100,000. L'assurance se chiffrait à $130,000 sur la bâtisse et $10,000 sur le contenu. Il y aurait une perte nette de $560,000. Le témoin s'est levé à 1.30, est allé dans le corridor voir si tout était bien. Rien de suspect. Revenu dans sa chambre, il s'est assis. Après quelques minutes, il a entendu une explosion qui semblait à 100 pieds de sa chambre, située au second dans l'aile sud-ouest de la bâtisse. Il ne vit que de la fumée dans le corridor, mais il entendait le pétillement de la flamme. Il cria "Au feu" et réveilla ses voisins. Il se rendit à sa fenêtre, constata qu'il ne pouvait pas rejoindre l'escalier de sauvetage. Il s'assit sur le seuil de la fenêtre d'où il entendit sonner l'alarme par les pères. Il demanda qu'on vint hisser à sa fenêtre une échelle qui se trouvait par terre. On lui dit que quelqu'un se trouvait en danger au-dessus de lui Il répondit de se servir de l'échelle pour l'autre étage et de sauver ceux qui appelaient au secours. Il est descendu par l'envers de l'échelle.

Fils électriques et fournaises

Il avait ordonné de réparer certains fils électriques. Ces réparations auraient été faites.. Il a fait un examen des fournaises. Elles sont en bon état et rien n'indique une explosion. Les deux escaliers de sauvetage étaient d'un bon type et excellents du moment qu'on pouvait les atteindre facilement.

Plusieurs élèves rendent témoignage au cours de cette séance. Rien d'important.

Appareils pas suffisants.

Des témoignages des pompiers, il appert que s'ils n'ont pas combattu l'incendie aussi efficacement qu'on avait droit de l'espérer, il n'y a pas de leur faute. Un accident avait au cours de la semaine précédente réduit en éclats leurs échelles et il avait fallu en emprunter de Winnipeg. Ces échelles n'étaient pas suffisamment longues. Si la pression d'eau n'était pas suffisante, c'est dû à l'étroitesse de la conduite principale.

En somme les pompiers auraient fait de leur mieux dans les circonstances, étant donné le matériel dont ils disposaient.

"Cascarets" 10c

Pour la lourdeur du foie ou la constipation

Nettoyez vos intestins! Soyez bien! Quand vous vous sentez malade, étourdi, à l'envers, quand vous avez la tête lourde ou souffrante, quand votre estomac est aigri ou plein de gaz, prenez un ou deux Cascarets pour soulager la constipation Pas de douleur, — le plus doux laxatif sur la terre pour grandes personnes et enfants. A le goût du bonbon.

Teint son chandail et sa jupe avec "Teintures Diamond"

Chaque paquet de "Teintures Diamond" vous dit de quelle manière procéder pour teindre ou simplement nuancer n'importe quel vêtement ou draperie usés et fanés et leur redonner des teintes riches qui ne changent pas.

La teinture domestique est garantie si vous n'avez jamais teint auparavant. Vous n'avez qu'à spécifier chez votre pharmacien si le tissu que vous désirez teindre est de laine ou de soie, de toile, de coton, ou bien encore si c'est de la marchandise mêlée.

Depuis 51 ans des millions de femmes se servent de "Teintures Diamond" pour prolonger la durée de leurs vieux vêtements, tels que: blouses défraîchies, jupes, robes, manteaux chandails, bas, draperies... toutes sortes de choses.

483

Instruments Musicaux

Tels que violons, accordéons, mandolines, guitares, musiques à bouche, gramophones et tout en musique. C'est chez nous que vous ferez le mieux. Demandez nos prix.

Articles Religieux

Chapelets, crucifix, gravures, cierges, luminaires, tout pour un foyer catholique. Nous vendons aussi aux paroisses.

Western Book & Music Store
Importation et détail
CASIER 321 WINNIPEG, Man.
590 AVENUE SELKIRK
Vous pouvez écrire en français

Etude d'été

Un bref cours pratique pour l'été. Spécial: sténographie et typographie. Facilités de paiement et tarif peu élevé.

Nos gradués réussissent toujours dans leurs positions. Toujours en demande.

Préparez-vous à vous inscrire tôt.

Winnipeg Business College
Fort et Portage A 1073

Premier Pèlerinage Officiel des CANADIENS EN TERRE-SAINTE

SOUS LA DIRECTION SPIRITUELLE
T. R. P. MATHIEU-MARIE, o.f.m.
COMMISSAIRE DE TERRE-SAINTE EN CANADA

La Semaine Sainte à Jérusalem

AVEC LA HAUTE APPROBATION DE

Son Eminence le Cardinal Bégin et du T. R. P Ministre Général de l'ordre des Franciscains.

Départ le 15 février, par le "Patria", 16,000 tonnes, de la ligne Fabre, Retour à la fin d'avril, par le "Lapland", 18,000 tonnes, de la ligne White Star.

Tout le voyage se fera en première classe au prix de

$995.00

Toutes dépenses comprises.

Excursions aux Açores, Algérie, Sicile, Italie, Syrie, Palestine, Egypte, France.

THOS COOK & FILS 526 STE-CATHERINE O. MONTREAL

Pour le programme, bien vouloir s'adresser aux organisateurs
Agence de voyages officiellement reconnue par un bref de S. S. Pie XI



Guérit narines inflammées Arrête écoulement catarrhaux, soulage rapidement des rhumes

Vous serez étonné de la rapide action du Catarrhozone sur l'état catarrhal de votre nez et de votre gorge. Il est si doux, si efficace, si agréable à employer, que des milliers en font quotidiennement usage et le louent sans cesse. Pas de désagréable médecine à prendre. Vous n'avez qu'à respirer dans des vapeurs balsamiques les guérissantes essences du Catarrhozone et vous vous sentez immédiatement mieux. Un inhaleur vous permet de respirer le Catarrhozone dans toutes les cellules des poumons, dans toutes les voies respiratoires du nez et de la gorge. Peu importe l'endroit où se trouve le catarrhe ou le rhume, Catarrhozone l'atteindra. En usant du Catarrhozone vous pouvez vous libérer du rhume, de la toux, de la bronchite. Traitement de deux mois: $1.00. Quantité moindre: 50 sous. Chez les marchands ou The Catarrhozone Co., Montréal. 5

En Province

STE-ANNE-DES-CHENES

Visite paroissiale

Le mois dernier le Révérend Père curé a fait la visite de la paroisse. Il a remercié, après la visite, les paroissiens de l'accueil respecteux qu'il a reçu dans toutes les familles.

Voici les statistiques de la paroisse catholique de Ste-Anne-des-Chênes: 202 familles; 840 communiants; 1078 âmes.

La paroisse a augmenté d'une quinzaine de familles depuis l'année dernière. M. Lasaline de Windsor, Ont., a acheté la terre de M. Jos. Dubois. M. Pierre Paul a acheté une partie de la terre de M. John Finnigan. M. Paul faisait remarquer que les terres à Ste-Anne sont à bon marché. Quelques unes sont encore à vendre. Il y en a une couple côte à côte, à un mille du village; chacune a 200 acres; l'une des deux a d'excellentes bâtisses. Prix $30.00 l'acre; un peu d'argent comptant.

Mgr Jubinville

Le 24 novembre, grande fête au couvent. Mgr Jubinville est là; c'est notre ancien curé. Il vient d'être nommé Prélat Domestique de Sa Sainteté Pie XI. Les paroissiens de Ste-Anne tenaient à le féliciter. Ils l'ont invité. Mgr, toujours aimable, s'est rendu à leurs désirs.

Les élèves du couvent ont donné une séance en son honneur. La salle était comble. Nos paroissiens ont la mémoire du coeur. Et Mgr a été si bon pour eux, lorsqu'il était curé à Ste-Anne. Les élèves lui ont lu une adresse et présenté un bouquet. Il a trouvé le bouquet bien joli. L'adresse a paru blesser son humilité. Pourtant elle disait si bien la vérité. Il est vrai, la vertu n'aime pas qu'on la publie. Le Révérend Père curé a présenté à Mgr les voeux des paroissiens. Mgr a répondu avec son coeur; c'est toujours éloquent, quand c'est le coeur qui parle. Il a remercié les élèves; leur séance lui a plu; il a admiré les leçons pratiques des pièces représentées. Il a félicité nos bonnes religieuses; il les connait; il trouve leur oeuvre admirable. Il a remercié es paroissiens; il a rappelé le bonheur qu'il a goûté au milieu d'eux. C'est vrai, sa bonté, son affabilité lui avaient gagné tous les coeurs. Il a laissé ici le plus beau souvenir. Nous aimons encore d'aller à St-Boniface profiter de ses sages conseils, de sa paternelle direction.

Que Dieu répande avec abondance ses bénédictions sur un père si bon, si dévoué!

X.

COLLEGE DE GRAVELBOURG

Pour les "Victimes" de Saint-Boniface: Service Funèbre.

Nous avons été foudroyés de consternation et d'angoisse à la douloureuse nouvelle du sinistre incendie du Collège de Saint-Boniface, anéantissant en quelques heures, dans la furie d'un immense brasier, la plus ancienne maison d'éducation de l'Ouest Canadien. A cette lugubre et déplorable calamité nationale et relieieuse, est venue se joindre une cruelle fatalité, plus irréparable et plus lamentable encore... l'ensevelissement et l'hécatombe de dix malheureuses victimes dans le goufre béant de feu. En témoignage de vive sympathie et d'affectueuse solidarité, entre collèges catholiques, dans notre deuil et notre profonde amertume, à l'annonce de ce désastre navrant, après avoir télégraphié un message de condoléances aux autorités du Collège de Saint-Boniface, nous avons sans retard fait célébrer un "SERVICE FUNEBRE" à la mémoire des pauvres vitimes pour le repos éternel de leur âme. Daigne le Dieu de toute miséricorde et de toute consolation leur prodiguer les divins réconforts de la vision béatifique et les ineffables refraichissements de la céleste patrie!

Ordination aux Ordres Sacrés.

Dimanche, le 26 novembre, à la cérémonie de l'inauguration de la nouvelle et imposante église de Laflèche, une de nos chers professeurs, le R. F. Alfred Schimnowski, O.M.I., a eu le grand bonheur d'être promu à l'ordre sacré du diaconat, dernière étape avant le sacerdoce, par Sa Grandeur Monseigneur O. E. Mathieu, Archevêque de Régina. Nos meilleurs voeux à l'élu du Seigneur, qui aura bientôt le privilège insigne de gravir les derniers dégrés du sanctuaire.

Séance dramatique et musicale.

A l'occasion des fêtes religieuses de l'Ordination Sacerdotale de MM. les abbés A. Leclaire et L. Lussier, les 17 et 18 décembre, une grande Séance Dramatique et Musicale sera jouée par les Elèves du Collèege, à la Salle St-Jean-Baptiste, dans la soirée du lundi, 18 décembre, jour des Premières Messes. Le drame, "Le Fils du Forçat" ou "Jean le Maudit", tragédie en 4 actes, y sera représenté avec une imposante mise en scène. Le programme sera agrémenté de chants patriotiques harmonisés et d'intermèdes variés. Cordiale invitation à tous.

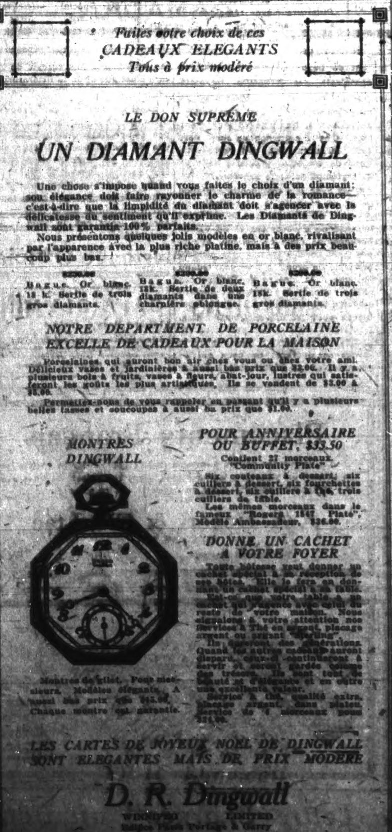
Tableau d'honneur: des cours préparatoires et éléments latins pour le mois de novembre (par ordre de mérite des lauréats). Deuxième préparatoire: 1o, Victor Godin; 2o, Armand Bouffard. Troisième préparatoire: 1o, Lucien Ayotte; 2o, Roméo Loiselle. Quatrième préparatoire: 1o, Fernand Painchaud; 2o, Léo Isabelle. Eléments latins: 1,o Albert Forcier; 2o, Paul Raby.

La Ste-Catherine.

La fête traditionnelle de Sainte Catherine a été célébrée au Collège avec entrain et brio, par un succulent banquet et une captivante séance. Aux refrains de nos vieilles chansons d'autrefois, aux réminiscences des antiques coutumes des ancêtres, et aux accents communicatifs de la fanfare nous avons joui à outrance et rigolé à coeur-joie. Un programme des plus attrayants et des plus variés, agrémenté de saynètes et de déclamations, de chansonnettes et de comédies,—le tout savoureusement assaisonné d'intermèdes de "tire", de "fruits" et de "bonbons",—nous a fait passer d'agréables loisirs et de reposantes heures récréatives. Les juvéniles déclamateurs qui ont tenté leurs débuts oratoires ce soir-là, ont fait bonne figure et s'en sont tiré avec bonheur. Des hôtes distingués dans la personne de M.M. les abbés C. Maillard, curé, P. Gravel, Laux, etc., de nos dévoués professeurs et de M. le Dr. M. Gravel etc., ont grandement honoré par leur sympathique présence notre petite soirée intime. Voici le programme de notre joyeuse fête:

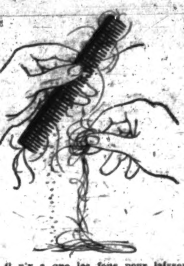
Fanfare: Grande Entrée. Discours politique de Tranche Montagne, Lucien Duperreault. Chanson: "C'est la belle Françoise", Leroy Poulin. Déclamation: "Le Vieux Rat et la jeune Souris", Moïse Alain. Histoire du bon vieux temps (Nous étions 171), Aimé Lizée. Déclamation: "Le Chat et les deux Moineaux", Armand Dupras. Chanson: "Quand j'étais de chez mon père", Joseph Lafrance. Une Farce de collège: Fouinet, collégien, Gaston Robinson; Levenette, domestique, Léon Painchaud; Verrou, portier, Aurèle Beauchesne; Casque-à-Mèche, cuisinier, Henri Braconnier; Féruius, surveillant, Armand Arguin; Le Proviseur, Joseph Lafrance; Conspirateurs, Oscar Goulet, Lucien Ayotte, Théodore Préfontaine, Jacques Gravel, Lambert Théodore. Fanfare: Valse des Blés; Déclamation: "Les deux Renards", Raymond Simard. Histoire de Sorciers, Aimé Lizée. Déclation: "Le Pinson et la Pie", Armand Bouffard. "Expansion Française. Chorale: Paroles du R. P. G. Boileau, O.M.I., Musique du R. P. H. Gervais, O.M.I. Déclamation: "Je vous le promets, ma Mère!", Maurice Cormier. Rigodons canadiens (Danses d'autrefois). Lucien Duperreault et Henri Braconnier. Déclamation: "Le Perroquet", Roméo Loiselle. Fanfare, Roses de la Vallée. Déclamation: "Le Querelleur puni", Walter Lambert. Chanson: "Mon père n'avait d'fille que moi", Arthur Moquin. Déclamation: "Le Rat de ville et le Rat des champs", Théodore Préfontaine. Veillée Canadienne: Leroy Poulin, Leo Isabelle, Arthur Moquin, Aimé Lizée, Henri Braconnier, Joseph Lafrance, Sylvio Lafrenière, Léo Ayotte, Alphonse Bouffard, Lucien Duperreault, Aurèle Beauchesne, Louis Légaré. O Canada.

Le liniment le moins dispendieux. — Si on considère les qualités de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas, c'est le liniment le meilleur marché que l'on ait offert au public. On peut la trouver dans toutes les pharmacies du Canada, d'un océan à l'autre, et tous les marchands de campagne la vendent. On peut l'obtenir si facilement et à un prix si modéré que nul ne devrait s'en passer.



Une pitié que de perdre un autre cheveu

Use de Danderine sauvera vos cheveux. — Fi des pellicules! Délicieux tonique.



Il n'y a que les fous pour laisser tomber leurs cheveux et persister les pellicules. Négliger c'est souffrir bientôt de calvitie. Un peu de "Danderine" maintenant sauvera vos cheveux. Ce merveilleux tonique nettoie le cuir chevelu de toutes les pellicules, resserre les pores autour des racines des cheveux de sorte qu'il en arrête la chute; les huiles vitalisantes qui sont la vie et la force des cheveux ne peuvent pas s'échapper.

La Danderine n'est ni collante ni graisseuse. Chez les milliers de gens elle a substitué une chevelure forte et saine à un chevelure malade et faible. Votre peigne ou votre brosse vous avertisse. Hâtez-vous d'aller chez le pharmacien vous procurer une bou-

SUR L'OUEST AMERICAIN

J'avais pensé d'abord écrire un peu longuement sur l'Ouest américain. Ce pays me donne l'hospitalité depuis six mois; la salubrité de son climat de montagnes, l'habileté de ses médecins, surtout le dévouement de charitables religieuses m'y ont fait retrouver la santé, ou du moins, à l'heure actuelle une pleine convalescence qu'un séjour plus au sud pour l'hiver doit transformer en santé complète. Je dois de la reconnaissance au Montana. Je dois surtout une profonde gratitude aux bonnes soeurs canadiennes de la Providence de l'hôpital de Missoula. Si je puis reprendre dans quelques mois, comme je l'espère, la tâche aimée, je le devrai sûrement à leurs bons soins.

Les impressions de voyage, aujourd'hui que tout le monde voyage si facilement et si rapidement sont fastidieuses si elles ne sont relevées par la magie du style, et cela me manque. C'est une première raison de m'en tenir à la brièveté. Puis pour vives qu'elles soient dans un pays étranger, ces impressions sont-elles toujours justes, même si elles sont favorables? D'ailleurs la chambre et le balcon d'un hôpital sont un poste d'observation trop restraint, et je ne suis encore que convalescent.

En considérant l'Ouest américain, ma pensée ne s'est guère éloignée de l'Ouest Canadien. Je voudrais tout au plus dégager de la différence entre les deux pays quant aux avantages religieux quelques renseignements utiles pour mes compatriotes.

Le séjour aux Etats-Unis n'a fait qu'accentuer ma conviction que la place des Canadiens-français est au Canada, et que là leur devoir, aussi bien religieux que national, est de lutter pour la conservation de leur langue et de leurs traditions.

Avec bien d'autres, je suis d'avis qu'avant de découvrir l'Amérique il reste beaucoup à découvrir au Canada. Notre pays est immense, son histoire est unique, sa richesse ne le cède en rien à aucun autre. En le comparant avec le pays voisin, on est frappé davantage d'un trait unique de sa physionomie: le Canada reste le seul pays d'Amérique où la langue française, véhicule de la foi catholique sur tout le continent, soit, de droit sinon encore de fait, sur le même pied officiellement que l'autre langue.

On sait qu'il n'en est pas de même aux Etats-Unis. L'anglais y est la seule langue de la vie politique et commerciale, et aussi, dans une très large mesure, de la vie religieuse et sociale.

Sans doute quelques groupements nationaux plus compacts, Français, Allemands, Polonais, Espagnols, ont conservé l'usage de leur langue dans l'Est et le Sud; mais à l'ouest de Chicago jusqu'à la côte du Pacifique, on peut dire que l'assimilation est à peu près complète, sauf pour certains groupes allemands des Etats du centre et quelques îlots canadiens-français qui se font de plus en plus rares à mesure que l'on avance vers la côte. Dans le Montana, qui a connu en divers temps une population canadienne assez considérable, il ne reste qu'une paroisse qu'on peut dire encore de langue française.

Malgré leurs superbes organisations dans l'Est américain, nos compatriotes se demandent avec angoisse s'ils pourront survivre. Le problème ne se pose même pas pour l'Ouest américain. Il est résolu dans le sens de l'assimilation protestante ou de la perte de toute religion. Les individus ou les groupes trop peu nombreux ne résistent pas longtemps à la puissance d'absorption. On ne compte plus les familles de nom français qui ont passé à l'ennemi et se souviennent à peine de leur origine. Je note en passant que l'un des chefs francs-maçons de l'Orégon porte le nom bien canadien de Têtu.

La même remarque s'applique d'ailleurs à un grand nombre de catholiques irlandais qui ont trouvé ici la prospérité matérielle mais ont perdu le trésor de la foi. Les loges maçonniques, et même les Ku Klux, comptent des noms bien irlandais de Murphy, Mahoney, O'Leary, Duffy, etc., qui portent la marque évidente de l'apostasie à une époque plus ou moins reculée.

C'est dire qu'ici comme ailleurs l'assimilation anglaise s'est faite au détriment du catholicisme dans des proportions énormes. Un évêque américain a donné là-dessus des chiffres révélateurs: il parle d'une perte de trente millions de catholiques causée par cette assimilation trop rapide. Sans cette perte, inévitable, les catholiques compteraient aujourd'hui dans la République américaine au moins la moitié de la population totale, au lieu d'en constituer à peine le cinquième.

Les Orangistes de chez nous voudraient que les Canadiens ne parlent que l'anglais. Ils savent ce qu'ils font. Il y a cependant une autre thèse qui rejoint la leur en sens inverse et que l'on est étonné de voir prônée même en haut lieu. Dans un élan de zèle, que nous voudrions croire sincère, certains catholiques soutiennent que s'il n'y avait partout que de l'anglais dans l'Ouest Canadien, les protestants se convertiraient en plus grand nombre.

Que ceux qui ont inventé cette thèse spécieuse ou qui lui prêtent une oreille complaisante viennent donc voir ici dans l'Ouest américain si les protestants se convertissent en masse. Il n'y à pourtant pas ici le prétendu obstacle de la langue française! Cependant il faut le constater, puisque c'est un fait, les catholiques dans tout l'Ouest américain disposent de beaucoup moins d'influence que même dans l'Ouest canadien.

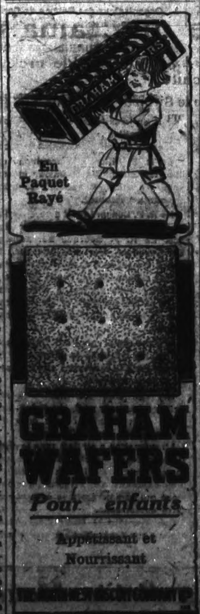
Pour ce qui est des conversions demandons à Dieu qu'elles soient nombreuses au Canada comme aux Etats-Unis. Mais pour les obtenir, n'allons pas nous appuyer sur un moyen aussi fragile que celui d'une prononciation anglaise plus correcte. Les conversions sont l'oeuvre de Dieu, le fruit de la prière et du sacrifice.

Par contre, il ne faut pas oublier que si Dieu seul donne la lumière de la foi, l'homme peut la perdre par sa faute ou par la difficulté des circonstances, lorsqu'elle n'est pas entourée des protections nécessaires. Or parmi celle-ci, une longue expérience nous avertit que pour le Canadien français la langue maternelle est une sauvegarde. Cette sauvegarde il la trouve au Canada; il doit lutter pour la maintenir. Aux Etats-Unis, et tout particulièrement dans l'Ouest américain, cette sauvegarde lui manquerait.

Conclusion: Canadiens, restons au Canada et faisons-y respecter nos droits de Canadiens et de catholiques. Tâchons aussi de ramener au pays ceux qui se sont égarés en terre étrangère.

Dans un prochain article, nous verrons ce que l'Ouest américain doit au Canada.

A.-F. AUCLAIR, O. M. I.



DISTRIBUTEURS POUR L'USINE DES MONTRES
WALTHAM
ELGIN
HAMILTON
HOWARD
ILLINOIS
et
BALL
AGENT DES DISQUES ET GRAMOPHONES VICTOR. DEMANDEZ CATALOGUE.

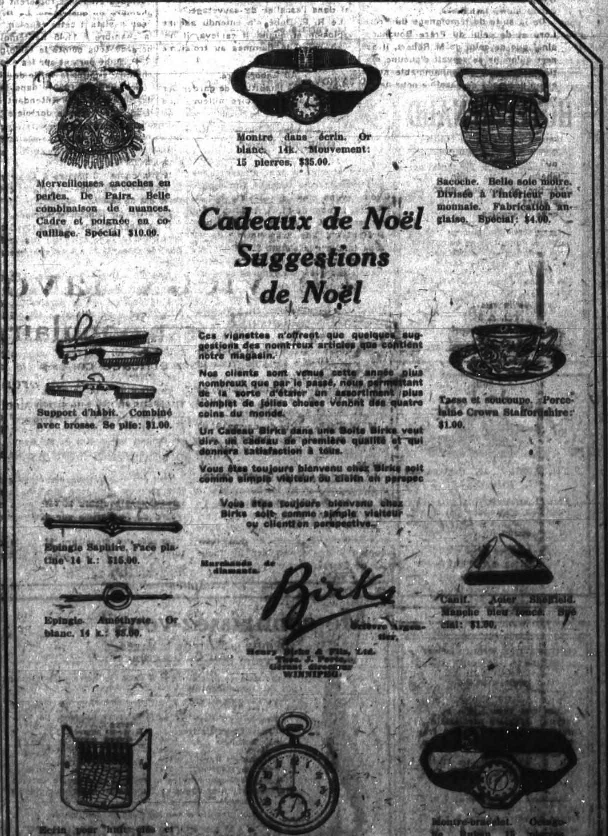
Inspecteur officiel de montres Du Pacifique-Canadien

Ayant augmenté notre équipe de bijoutiers, nous sommes maintenant en état de réparer un nombre limité de montres autres que celles employées au Pacifique Canadien. Si vous avez une montre quelconque qui a donné de la peine, expédiez-la-nous. Nous l'examinerons et vous feront savoir le prix de la remettre en bon état. Vous n'assumez aucune obligation de faire faire ces réparages après avoir reçu notre prix.

J. E. BURRELL
Horloger et Bijoutier
Inspecteur officiel des montres du chemin de fer Pacifique-Canadien.
654, rue Main, Winnipeg.

L'HON. T. A. CRERAR RESTE PRESIDENT DES GRAIN GROW.

Calgary, 28 nov. — L'hon. T. A. Crerar a été réélu à l'unanimité président de l'association des Grain Growers, à la réunion des directeurs qui a eu lieu samedi M. C. Rice Jones Kennedy vice-président, M. John Kennedy vice-président. Le secrétaire est R. S. Low et M. L. M. Gaetz est son assistant.



PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 cents par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

MME J. COLLON demande de petites travaux de livres à faire ainsi que des traductions en Français, Anglais et Espagnol. S'adresser 63, rue Marguerite, Tél. A 8628.

Fermiers, marchands, ou autres en difficultés financières, adressez-vous à J.-A. HEBERT Syndic Officiel appointé par le gouvernement en affaires de faillite — 265 Avenue Portage, Winnipeg.

Fermiers, marchands, ou autres en difficultés financières, adressez-vous à J.-A. HEBERT Syndic Officiel appointé par le gouvernement en affaires de faillite — 265 Avenue Portage, Winnipeg.

Nous faisons beaucoup de prêts hypothécaires pour nos clients. Si vous avez des capitaux disponibles, veuillez nous aviser. Nous représenterons bien vos intérêts.

J.-A. HEBERT & CIE LTEE.
Etablie 1911
265 Avenue Portage, Winnipeg

Il est de votre intérêt de n'acheter que des lampes de première qualité.
FONTAINE & BOULANGER
vendent les lampes:
Solex 25-40-50 watts 35c chaque
(3 pour $1.00)
Solex 60 watts 40c chaque
(3 pour $1.15)
Laco 25-40-50 watts 40c chaque
(3 pour $1.15)
Laco 60 watts 45c chaque
(3 pour $1.25)
Ce sont des lampes de première qualité.
Téléphones N 1125—1626.
On livre à domicile.

MANUFACTURIER faisant d'excellentes affaires demande un associé sérieux avec $6,000 à $7,000 de comptant. Voici une excellente offre et ouverte à examen. S'adresser à "La Liberté", Casier 3151.

ON DEMANDE une dame ou une fille pour tenir compagnie à une dame pendant l'absence du mari. S'adresser à J.-E. Dilsle, St-Norbert, Man.

A LOUER maison en bon état, 67 rue Aubert. S'adresser à M. J.-D. Faucher, 69 rue Aubert, St-Boniface, Man.

SACRE-COEUR

Nous ne pouvons pas encore donner un rapport détaillé de la semaine du bazar. Cependant il est acquis que la recette nette de la semaine se chiffre à $3,100. Il faut ajouter à ce chiffre une réserve de $1,100 recueillie antérieurement.

On conviendra que dans les circonstances c'est un excellent résultat. Il ne faut pas oublier que ce bazar a eu lieu la semaine même où se faisait la grande collecte pour les institutions de charité.

M. Félix Olivier frappé de paralysie mercredi dernier a pris un peu de mieux. Son état est cependant encore très grave.

Nous avions le plaisir ces jours-ci d'avoir de passage au Sacré-Coeur le Rév. Père Lefebvre O. M. I., procureur des missions du MacKenzie.

HOTEL RENAUD

(Autrefois de Gallie House)

Chambres, 50 et 75 cents par jour.

Chambre et pension, $8.00 par semaine.

Cuisine française.

La toilette du haut en bas de l'édifice, venant de se compléter, nous sommes en mesure de donner tout le confort désiré.

236 Avenue Ross, WINNIPEG, à l'arrière de l'Hôtel de Ville, près de la rue Princess

Tél. A [illegible]

J.-E. RENAUD, Propriétaire.



Tél. N [illegible] 101, Portage Est
WINNIPEG

Prenez avantage des prix d'automne et n'attendez pas à plusieurs semaines pour réparation ou confection de vos fourrures.

A. LEVESQUE, Gérant
Charles LANTHIER, Propriétaire

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin O.M.I. curé, R. P. Pilon, O. M. I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.55 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 7 h. 30.



Un livret de banque est le meilleur Cadeau de Noël

Pour vos enfants

Que la nouvelle année débute pour chacun d'eux par l'ouverture d'un compte d'épargne.

The Royal Bank of Canada

Capital versé et réserve: $41,500,000



AUTOMOBILISTES

SPECIAL - $4.00

Si vous ne vous servez pas de votre auto cet hiver, ne prenez pas de risque avec vos batteries.

Téléphonez — Nous irons les chercher. Ou envoyez-nous les par express. Nous avons de l'espace pour les garder.

Outillage des plus modernes

JOSEPH ROBITAILLE

Tel: N. 1491 14 ave Provencher St-Boniface

Mlle Annette Dostert a obtenu un magnifique succès dans son dernier concert. Il y avait salle comble et tous les auditeurs ne tarissent pas d'éloges pour le brillant talent de Mlle Dostert.

Il y aura partie de cartes mardi prochain.

La répétition de la chorale dimanche prochain aura lieu à deux heures et demie. Ceci permettra une étude plus détaillée du programme ambitieux qu'on est à préparer pour la garde-malade de minuit. Plusieurs artistes d'autres paroisses ont bien voulu prêté leur concours.

BAPTEMES

LE 26 NOV.—Mary-C. Corless, fille de A. McDonald et Dora Lalenne. Parrain et marraine: M. et Mme Alexander McDonald.

LE 30 NOV.—Edna-Jane, fille de N.-S. Walbram et Jeanne Guillemin. Parrain et marraine: P.-O. Donnell et E. Coleman.

LE 3 DEC.—Joseph-Leo-Robert, fils de Thomas Gauvreau et de Grazella Schwartz. Parrain et marraine: Tancrède Schwartz et Alma Guertin.

MARIAGES

LE 29 NOV.—Edmond Benoit à Elizabeth Fiddler.

LE 30 NOV.—Napoléon Girardin à Marie Rouleau.

MISE AU POINT

Deux erreurs se sont glissées dans la liste "Pour la Défense Nationale". Nous avons omis de la liste de St-Pierre, le nom de M. A Audette qui a souscrit $3.00 et attribué à M. Albert Préfontaine une souscription de 25 sous tandis que c'était $25.00.

Nous prions l'un et l'autre de bien vouloir accepter nos excuses pour cette involontaire erreur.

PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Jeudi dernier avait lieu la 4ème partie de la première série du Jeudi. En voici les résultats:

DAMES—Prix de cartes ($2.00), gagné par Mlle O. Lalonde, qui a eu 16 parties sur 24 parties jouées.

MESSIEURS—Prix de cartes, $2.00, gagné par M. Hector Pelletier qui a remporté 17 parties sur 24 parties jouées.

Le premier prix de la râfle ($2.00), a été gagné par M. H. Benoit, qui a étendu sur la table quasiment 18 (un picot de moins, c'est-à-dire 17).

Mlle A. Prud'homme a gagné le 2ème prix de la râfle ($1.00). en nous montrant qu'il n'y a rien dep lus facile que de tirer 3.

TABACS

Canadiens en Feuilles
Marque
REGALIA

Ces tabacs sont garantis de première qualité.
Prix spécial par lot de 5 livres.
Colis postaux payés jusqu'à destination.

Grand Rouge, 5 livres	$2.50
Grand Havane, 5 livres	$2.25
Petit Rouge, 5 livres	$2.25
Petit Havane, 5 livres	$2.25
Feuille Etendard, 5 livres	$2.75
Haubourg, 5 livres	$3.25
Quesnel, 5 livres	$4.00
Parfum d'Italie, 5 livres	$4.00

Tabacs hachés de toutes espèces, cigares, cigarettes, prix sur demande. Gros et Détail.

Cie Richard Béliveau
Maison fondée en 1880.
WINNIPEG

Mlle A. Prud'homme est en tête, pour les 4 premières parties de la 1ère série du jeudi, avec un record de 55 parties, sur 96 parties jouées.

Du côté des hommes, M. Mérilde Turgeon fait son faraud, en tête pour les 4 premières parties de cette même première série du jeudi, avec 59 parties sur 96 parties jouées.

Il y a encore 3 parties à jouer sur la 1ère série du jeudi. Le prix de cette série est de $5.00.

Partie de Dimanche dernier.

Dimanche dernier, c'était la 5ème partie de la 1ère série du dimanche. Les résultats de la soirée sont comme suit:

DAMES.—Prix de cartes, ($2.00), gagné par Mlle Marie Barré, qui a fait 16 parties sur 24 parties jouées. Mlle Barré a détaillé avec Mlle Edna Payne.

MESSIEURS.—Prix de cartes, $2.00, gagné par M. Charles Charbonneau, qui a remporté 19 parties sur 24 parties jouées.

Le premier prix de râfle, $2.00), a été gagné par Mlle L. Boisson, qui a tiré un beau 18. Le deuxième prix de râfle ($1.00) a été remporté par M. H. Benoit, qui a tiré 4. M. Benoit a détaillé avec MM. Bourgeois et Peterson.

Pour les 5 premières parties de la 1ère série du dimanche. Mme A. Saussereau tient toujours la tête avec un record de 74 parties sur 120 parties jouées.

Du côté des Messieurs, M. C. Prud'homme est le "leader" avec 76 parties sur 120 parties jouées.

Encore deux parties à jouer sur la 1ère série du dimanche. Le prix de série pour cette série du dimanche est également de $5.00. De plus, pour la série du dimanche, il y a un prix d'assiduité de $5.00.

Donc, jeudi prochain, 5ème partie de la 1ère série du jeudi, et dimanche prochain, 6ème et avant-dernière partie de la 1ère série du dimanche.

A tous ceux qui nous honorent de leur visite. Merci toujours.

Georges L'EVEQUE,
Organisateur des Parties de Cartes des Forestiers Catholiques.

Ce jeudi vous offre une liste avantageuse. Aidera ceux qui viendront tôt

PREMIER ETAGE

Elastiques de 2 pouces pour brassières. Etc. Blanc seulement. Régulier: 50c. Jeudi: moitié prix, la verge 25c
Boutons perle japonais. 4 trous Grandeurs: 26, 28 et 30. Régulier: la carte: 5c. Jeudi: moitié prix; 2 cartes pour 5c
Broches. Plusieurs modèles avec pierres de fantaisie. Régulier: 15c. Jeudi: chacune 10c
Agrafes Dôme. Anglaises. Noir ou blanc. Jeudi: 5 cartes pour 10c
Résilles en soie. Avec élastique. Régulier: 4 pour 25c. Jeudi: 6 pour 25c
Peignes. Dents bien tranchées. Jeudi: la paire 10c
Barrettes. Unies ou sertier de brillants. Régulier: 15c. Jeudi 10c
Epingles invisibles pour cheveux. Bronze et noir. Régulier: 5c. Jeudi: moitié prix: 2 pour 5c
Deux blocs deg rand papier à lettre. Toile. Régulier: 29c. Jeudi 23c
Globe "collapsible". Régulier: 25c. Jeudi 19c
Albums pour instantanés et cartes. Cuir pyrogravé Régulier: $1.75. Jeudi ..... $ 1.25
Appuis pour livres. Solide cuivre à fini mat. Régulier: $1.75. Jeudi 95c
Crayons à propulsion. Or lavé et argent. Jeudi 95c
Livres en vogue. Jeudi: 2 pour ..... $ 2.95
Mouchoirs de dames. Toile et coton Jeudi: 6 pour 45c
Mouchoirs pour messieurs. Tout toile irlandaise. Jeudi 6 ..... 25c
Enfilades de perles. Régulier: 75c. Jeudi 35c
Service de buffet. Bol et chandeliers. Régulier: $45.00. Jeudi $25.00
Chaînes-bijoux pour enfants. Charme Swastika. 9k. Régulier: $3.95. Jeudi ..... $ 1.95
Sacoches perlées. Nuances orientales. Régulier: 95c. Jeudi 25c
Sacoches en cuir, soie, etc. Plusieurs modèles. Régulier: $5.00. Jeudi ..... $ 2.95
Bouteilles de poudre Sachet. Embouchure émaillé et argent sterling. Régulier: 85c. Jeudi 25c
Coupons der uban Satin, taffetas, à fleurs, métalliques. Jeudi: moitié prix: 5c à ..... $ 2.00
Voile français. Mailles unies ou de fantaisie. Jeudi: la verge 25c
Crêpe Georgette. Tout soie Bonne qualité. Largeur: 38 pouces. Régulier: $1.50 Jeudi: la verge 95c
Fichus pour dames. Collets, gilets, guimpes. Régulier: $1.25 à $2.75. Jeudi 95c
Complets matelot. Pour garçonnets. Anglais Première qualité. Régulier: $10.00. Jeudi ..... $ 7.50
Complets de première qualité. Pour garçonnets. Culotte genre anglais Régulier: $18.00 et $20.00. Jeudi $13.50
Bouffantes en tweed. Pour garçonnets. Ford tweed. Tissu Bannockburn. Jeudi ..... $ 2.50
Pyjamas en beau taffetas de laine anglais. Importés. Régulier: $9.00. Jeudi ..... $ 6.95
Chemises de travail. Tweed khaki. Jeudi ..... $ 1.00
Chemises Arrow et Forsythe. Faux-col même modèle. Jeudi ..... $ 2.45
Camera pliant Régulier: $10.75. Jeudi ..... $ 8.00
Casquettes d'automne et d'hiver. Pour hommes et jeunes gens. Jeudi ..... $ 1.00
Collets en marmotte. Pour hommes. Régulier: $10.00. Jeudi ..... $ 7.95
Mitaines Comfort Pour garçonnets. Jeudi: la paire 45c
Gants pour dames. Tricot de laine écossais. Jeudi: la paire 39c
Bas bruyère. Pour dames. Jeudi: la paire 89c

DEUXIEME ETAGE

Robes pour dames. Croisé Poiret et belle tricotine tout laine. Bleu marine seulement. Régulier: $18.00 et $20.50. Jeudi $12.95
Chapeaux garnis. Régulier: $7.50. Jeudi ..... $ 5.00
Manteaux pour dames et demoiselles. Rat du Sud. Modèles à ceinture. Régulier: $165.00 et $175.00. Jeudi 125.00
Costumes pour demoiselles Régulier: $35.00 à $95.00. Jeudi: $25.00 à $65.00
Jupes pour demoiselles. Nouveauté. Régulier: $15.00 à $25.00. Jeudi $10.00
Belles jupes pour demoiselles. Drap et soie. Régulier: $25.00 à $35.00. Jeudi $18.50
Manteaux pour dames. Garniture de fourrure. Régulier: $29.50 à $35.00. Jeudi $23.50
Blouses. Régulier: $8.95 à $13.50. Jeudi ..... $ 6.95
Blouses en soie. A rayures. Régulier: $3.50. Jeudi ..... $ 1.95
Pantoufles pour dames. Chevreau noir.. A courroie. Deux boutons. Régulier: $3.45 et $3.75. Jeudi ..... $ 2.75
Epais manteaux. Genre masculin. Régulier: $22.50. Jeudi $16.50
Pantoufles pour dames. Feutre. Jeudi 95c
Bouffantes pour dames. Soie de belle qualité. Double élastique au genou. Régulier: $5.95. Jeudi ..... $ 4.95
Echantillons de jupes pour dames. Plusieurs modèles. Régulier: $5.95 à $12.95. Jeudi ..... $ 3.95

TROISIEME ETAGE

Fers électriques pour boucler. Prix exceptionnel. Jeudi ..... $ 3.95
Malle garde-robe Jeudi $32.50
Grosse malle "Steamer". 34 x 36. Jeudi ..... $ 9.45
Patins "Atlas". Jeudi: la paire ..... $ 2.95
Ballons. Régulier: Jeudi ..... $ 1.75
Balais. Manches doux et bambou. Jeudi 45c
Théières Nickel. Jeudi ..... $ 1.98
Marteaux. Jeudi 39c
Haches. Jeudi 95c

QUATRIEME ETAGE

Camisoles pour dames. Jeudi ..... $ 1.49
Combinaisons pour dames. Pour l'hiver. Jeudi ..... $ 1.95
Nattes de fantaisie. Pour salle de bain. Jeudi ..... $ 2.95
Toile à essuie-main. Jeudi: la verge 35c
Couvertures blanches Tout laine. Jeudi: la paire ..... $ 8.75
Soie à matelas. 36 pouces. Jeudi ..... $ 5.25
Gabardine laine. Tout laine. 54 pouces Jeudi ..... $ 2.75
Broderie-garniture pour matelas. Largeur: 5 pouces. Jeudi ..... $ 1.65
Shirting blanc de fantaisie. Jeudi ..... $ 1.45
Bel organdie suisse blanc. Pour drap. Jeudi 59c
Taies d'oreiller. Jeudi ..... $ 1.98
Tabliers étampés. Jeudi 29c
Chant "Good Old Timers". Jeudi 34c
Violons complets. ¾ et ½. Jeudi $15.00

CINQUIEME ETAGE

Livres de peinture et de dessin. Jeudi 25c
Livres d'images: Uncle Wiggily. Jeudi 35c
Draperies de couleur. Régulier: 75c et 85c la verge Jeudi 57c
Linoleum imprimé. Largeur: 6 pieds. Régulier: 95c. Jeudi: la verge carrée: 75c
Poupées françaises. Jeudi ..... $ 2.95
Service à thé. Régulier: $1.00. Jeudi 75c
Violons. Jouet. Régulier: $3.50 Jeudi ..... $ 2.45

SIXIEME ETAGE

Gravures encadrées. Régulier: $33.50 à $24.95. Jeudi: $5.60 à $16.60
Huile à polir "Lemon". Bouteille de 32 onces. Jeudi 50c
Lits. Cuivre massif. Jeudi $18.50
Cabinet de cuisine. Fini émail blanc Régulier: $60.00. Jeudi $48.50

Magasin ouvert de 8.30 à 5 p.m. Samedi inclus.

THE T. EATON CO LIMITED
WINNIPEG CANADA

Magasin ouvert de 8.30 à 5 p.m. Samedi inclus.

LE COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

(Suite de la page 1)

de classe. Chaque année, les questions d'examen et la correction des copies sont soumises à des reviseurs désignés par le conseil universitaire. Deux représentants du collège de Saint-Boniface font partie de ce conseil. Ce sont, actuellement, le R P. Bourque, recteur du collège, et Mgr Cherrier, curé à Winnipeg, président du conseil universitaire, où il occupe un poste depuis plus de trente ans. Il y eut une époque où les élèves de Saint-Boniface connurent de beaux triomphes, quand on organisait des concours intercollégiaux. "Pour avoir une belle copie de latin, disait le principal d'un collège protestant, il faut aller à Saint-Boniface." C'est à cette époque aussi, vers 1900, qu'eurent lieu des représentations de tragédies grecques dont on a longtemps gardé le souvenir.

C'est avec une mélancolie profonde qu'on se rappelle, au lendemain du désastre de samedi, tout ce qui s'est dépensé de dévouement et de valeur pédagogique dans ce collège, auquel des gens mal informés ont parfois reproché de produire trop peu. Quand on juge à la mesure de Québec ces postes avancés de la culture française oubliant tout ce qu'il y a de désavantageux pour les élèves français dans le système scolaire des provinces anglaises, on est porté à méconnaître le mérite considérable de ceux qui se dévouent et qui réussissent à initier les jeunes gens aux secrets de la culture classique et de la littérature française.

Espérons que le malheureux accident qui porte un coup si funeste à nos compatriotes manitobains n'aura pas de conséquences irréparables A tous ceux qui souffrent de ce malheur tout particulièrement à Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, nous pouvons donner l'assurance que toute la population catholique de la province-mère éprouve pour eux la plus profonde sympathie.

Un ANCIEN.

IMPOSANTES FUNERAILLES DES VICTIMES DE L'INCENDIE

C'est en présence d'un immense concours de peuple qu'ont eu lieu hier matin, en la cathédrale de St-Boniface, les funérailles des dix victimes de l'incendie au collège de Saint-Boniface.

Le R. P. Filion, s.j., provincial des Jésuites ,officia. Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque assistait au trône. Il chanta l'absoute.

Le R. P. Longpré était diacre d'office et le R. P. Gervais sous-diacre d'office. Le R. P. Bourque SJ. assistait Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. M. l'abbé Rocan, curé de Ste-Agathe, était diacre d'honneur. M. l'abbé Brunet agissait comme maître de cérémonies. M. le professeur Hélie dirigeait la chorale et M. le professeur Dorval tenait l'orgue.

L'archevêque anglican Matheson, qui se rouvait dans la cathédrale, fut appelé dans le sanctuaire par Sa Grandeur Mgr Béliveau.

Il y avait cinq cercueils. L'un contenait les restes mortels du Frère Stormont et les quatre autres ceux des élèves morts durant l'incendie.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière, près de la cathédrale, en une fosse commune où l'on a déposé les cinq cercueils. On érigera un monument qui commémorera le souvenir de cette catastrophe.

Son Honneur le Maire Laurendeau assista aux funérailles en qualité officielle.

25, 27, 29, rue Dumoulin, SAINT-BONIFACE, (Manitoba), Téléphone N 1293

LAVOIE & CIE

MARCHANDS EN GROS

Agents pour les bières de McDonagh & Shea, eaux gazeuses (pop) de toutes sortes. Cigares, Cigarettes, Tabacs manufacturés en paquets. Tabacs à priser importés. Biscuits de Viau Frères et de Langevin & Fils. Bonbons, Chocolats (nut bars) de toutes sortes. Allumettes, Macaroni, Pipes, Huile d'Olive importée directement d'Italie, Eau distillée, Cidres de pomme et d'orange etc., etc.

DEPOT CENTRAL DE TABACS CANADIENS

Tabacs en feuille, Grand Rouge, Petit Rouge, Grand Havane, Quesnel (garanti première qualité) etc., etc., que nous vendons de 25c à 35c la livre.

Tabacs canadiens en paquet de demi-livre et une livre: "Ligne Spéciale" No. 40 faible et No. 60 Medium, qualité supérieure. Aussi un tabac canadien en paquet mélangé 35 per cent de tabac Quesnel. Nous garantissons nos marchandises.

Nos prix défient toutes compétitions.

Expéditions Partout

CAFE OLYMPIA

314 rue Donald, (près d'Eaton). Le café OLYMPIA est réputé pour l'excellence de sa cuisine. Son service est irréprochable et ses prix sont modérés. Nous parlons français.

JOS. BADALI, Gérant.

Placements Français

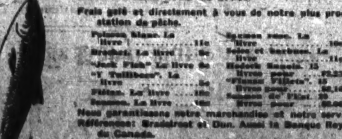
La valeur des dollars que vous pouvez économiser se multipliera en faisant un placement sur des obligations françaises. Et vous avez là une sécurité parfaite. Nous envoyons circulaire sur demande.

J.-A. Hébert & Cie, Ltée

ETABLIE 1911

265 Avenue Portage, WINNIPEG

Me connaissez-vous?



Je suis la base de la santé.
Et voici mes prix de Noël

Frais gelé et directement à vous de notre plus proche station de pêche.

Nous garantissons notre marchandise et notre service. Références: Bradstreet et Dun. Aussi la Banque Royale du Canada.

Veuillez faire remise avec la commande.

JOHANNESSON FISH COMPANY
415, Ed. Somerset, Winnipeg, Man.



et insistez pour la marque Excelsior

AU SACRE-COEUR:- *La Petite Maud, 2 actes. "La Lettre Chargée" un acte. Seance remeise au 18 décembre prochain. Tous sont invités*